

En vue d'un réseau national surveillé par Ottawa Bourassa convoque quatre provinces pour intégrer les réseaux d'électricité

par Rhéal BERCIER
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Un important pas vers la création d'un réseau de transport de l'électricité entre les provinces sera posé dès jeudi prochain à Québec, a appris LA PRESSE hier.

En effet, le premier ministre, M. Robert Bourassa, a invité ses homologues des quatre autres provinces de l'Est du pays à une importante conférence qui aura lieu dans la Vieille capitale.

C'est alors que sera ébauché le projet de créer en permanence — et en collaboration avec Ottawa — un réseau interprovincial de transport de l'électricité, idée lancée par le premier ministre de Terre-Neuve, M.

Frank Moores depuis le début de la crise de l'énergie.

A court et moyen termes, ce réseau sera régional et atteindra une dimension nationale à long terme.

Déjà, certains réseaux partiels existent entre le Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse; entre le Québec et Terre-Neuve; et enfin entre l'ouest de l'Ontario et le Manitoba.

Mais le phénomène n'est pas assez généralisé pour conduire à l'établissement d'un réseau national de transport de l'électricité assez puissant pour assurer la transmission de l'énergie électrique à partir d'importantes installations qui pourraient être alimentées par l'énergie hydro-électrique, l'énergie marémotrice, les combustibles fossiles et l'énergie nucléaire.

Cette question a été débattue à Saint-Jean, Terre-Neuve, le mois dernier lors de la conférence des premiers ministres provinciaux. Le comité mis sur pied à cet effet l'an dernier doit présenter la semaine prochaine un rapport préliminaire dans lequel il exposera les avantages, les contraintes et les problèmes qui peuvent se manifester dans la création d'un tel réseau. L'étude servira également à établir en détail le cheminement qu'il faudra suivre par la suite.

Avant de créer un réseau régional et national de transport de l'électricité, il faudra que toutes les provinces souscrivent à l'idée de leur interdépendance quant à l'approvisionnement en électricité et comprennent qu'ainsi elle se soutiennent mutuellement et contribuent à assurer l'autosuffisance nationale.

Les avantages qui découleraient de l'interconnexion générale des réseaux provinciaux d'énergie électrique sont nombreux et sont peut-être maintenant plus considérables qu'en 1960, moment où l'on avait étudié pour la première fois la possibilité d'établir un pareil réseau.

Voici certains de ces avantages:

- la réduction de l'électricité conservée en réserve en cas de besoin ou créée avant la demande;
- le fléchissement de la demande de pointe, attribuable à l'accroissement de la diversité dans les différentes provinces en raison du décalage des périodes de pointe dans les cinq fuseaux horaires canadiens;
- l'épargne réalisée par l'utilisation rationnelle des ressources énergétiques à faible coût et l'usage maximum des réserves disponibles;
- les réductions moins importantes des fluctuations des précipitations dans les quatre grands bassins hydrographiques des provinces. L'interconnexion des réseaux accroîtrait la production de puissance

Voir BOURASSA, page A 6

Sur Saint-Léonard

Le cabinet entretient le mystère

Le mystère s'accroît sur la solution que le gouvernement Bourassa entend apporter au problème scolaire des immigrants de Saint-Léonard. Dans le chassé-croisé des hypothèses qui sont mises de l'avant, une chose se dégage: les déclarations contradictoires ou confuses émanant de diverses sources ministérielles. Les violons sont manifestement mal accordés.

Citant des sources ministérielles, le Montreal Star annonce hier que le gouvernement suspendra pour un an l'application de l'article 40 de la loi 22 décrétant le gel des effectifs scolaires anglophones. On invoquerait que les immigrants touchés par cette mesure sont pris au piège, n'ayant pu être prévenus à l'avance.

Le premier ministre Bourassa a refusé de confirmer la nouvelle hier, mais il a refusé aussi de la démentir. Il a réaffirmé que la loi 22 et ses règlements ne seront pas modifiés. Il est même allé jusqu'à préciser qu'il ne reste plus au ministre de l'Éducation qu'à mettre au point les modalités d'application de "la solution".

Ceci laisse croire que le cabinet a pu donner au ministre Jérôme Choquette la directive de mettre la pédale douce. D'autant plus que M. Choquette continue de se confiner au silence.

Ses porte-parole, cependant, ont qualifié de fausse la nouvelle du "Star", en ne cachant pas leur mécontentement à ce sujet. Ils ont précisé que M. Bourassa allait la nier lui-même un peu plus tard, ce que ce dernier n'a pas fait.

Dans cette confusion, M. Bourassa proclame encore que l'harmonie continue de régner dans son Conseil des ministres.



photo Michel Gravel, LA PRESSE

— Je regrette, il n'y a plus de métro...

Station Place d'Armes, peu après 15h hier, des usagers se heurtent à un préposé qui, sans plus d'avertissement, leur révèle que le service, encore une fois, est interrompu par un arrêt de travail. "Ce sont les petites gens qui vont en souffrir le plus", réplique à Québec le Premier ministre Bourassa, dans une sortie marquée au coin de fermeté contre cette nouvelle grève des transports en commun dans la métropole.

— page A 3

Patricia arrêtée

Mme Hearst est heureuse

SAN FRANCISCO (PA, PC, UPI, AFP) — "Je ne crois pas qu'elle ait pu oublier 19 années d'amour. Je suis si heureuse qu'elle ait été retrouvée, et je remercie Dieu qu'il ne lui soit arrivé aucun mal."

Telle a été la première réaction de Mme Catherine Hearst en apprenant hier que sa fille Patricia avait été capturée, 592 jours après son enlèvement par des activistes de la "Symbionese Liberation Army".

"Elle a sans doute mal agi, a poursuivi Mme Hearst, mais je ne

Voir HEARST, page A 6



Patricia Hearst, selon un artiste de AP

AUJOURD'HUI

Torrez et Singleton

Pierre Ladouceur a rencontré les deux ex-Expos Ken Singleton et Mike Torrez qui s'illustreront présentement avec les Orioles de Baltimore et pourraient bien accéder à la Série mondiale. Tous deux expliquent comment le gérant Earl Weaver a pu les amener à la maturité, ce que Gene Mauch n'avait pu faire...

— page C 1



Le PQ veut une CECO renforcée

Parlant au nom du Parti québécois, le député Robert Burns a accusé hier le gouvernement Bourassa de vouloir saborder la CECO. Le PQ a proposé une série de mesures, dont la nomination du juge Robert Cliche, pour renforcer plutôt la Commission d'enquête sur le crime organisé.

— page A 2

Un autre \$100 millions pour les Jeux

par Guy PINARD

Le Conseil municipal de la Ville de Montréal sera vraisemblablement invité, dès la prochaine assemblée, à faire un pas de plus vers le \$1 milliard en votant des crédits supplémentaires d'au moins \$100 millions pour la construction des équipements olympiques, portant ainsi à \$712 millions les crédits votés à cet effet.

Rappelons qu'au budget initial, les équipements olympiques dont la responsabilité incombe à la Ville de Montréal devaient coûter \$223,6 millions, soit trois fois moins.

Quant à l'écart entre les revenus et

les dépenses, il grandira d'autant. Contre des déboursés de \$829,8 millions, les revenus varient de \$407,3 millions (réalistes) à \$481,7 millions (optimistes), maintenant qu'il est certain que le COJO n'atteindra pas l'objectif de \$12,7 millions pour les droits de télévision, ce qui laisse un déficit variant de \$348,1 à \$422,5 millions.

Pourquoi \$100 millions?

La nécessité de voter \$100 millions supplémentaires est facile à comprendre. Au 31 août 1975, le service des Finances de la Ville de Montréal admettait avoir dépensé \$518,928,899.01.

Depuis, le Comité exécutif a accordé des contrats d'une valeur de \$40 millions (dont 39 d'une valeur de \$35 millions cette semaine), et il a débloqué des crédits pour l'exécution des travaux en régie, soit \$25 millions pour le parc olympique et \$5 millions pour le centre Claude-Robillard.

Au total, la Ville de Montréal a donc dépensé dans le dossier olympique \$588,633,066.52, contre des crédits totalisant \$612 millions. Ce qui laisse une balance de \$23,4 millions jusqu'à la fermeture des chantiers à la fin de juin 1976.

Il n'est même pas assuré que les

crédits supplémentaires suffiront, car au cours des dernières semaines, la Ville a dû rouvrir pas moins de 34 contrats, comme nous l'avons vu hier. Ce nombre ne peut qu'aller en augmentant.

Les contrats: de \$6 millions à \$10,000

Les contrats accordés par le Comité exécutif varient de \$6,9 millions à \$10,000 en valeur. Neuf de ces contrats avaient une valeur supérieure à \$1 million.

Les contrats accordés pour le stade totalisent \$21,929,803.28, tandis que le

hall de natation suit avec \$4,958,148.75, tout juste devant les stationnements et les dalles, avec \$4,549,148.

Certains contrats prennent plus de valeur que d'autres à cause de leur teneur. Ainsi, nous avons pu apprendre qu'une autre compagnie se voyait accorder un contrat de gérance, soit l'entreprise Wallcrete of Canada Limited, qui assurera la gérance des travaux de construction de la charpente des niveaux 100, 200, 300 et 400 du stade.

Ce contrat a une valeur de \$640,000, dont \$170,000 pour honoraires. De plus, Voir MILLIONS, page A 6

les élections en ontario

Davis doit maintenant livrer la marchandise

par Marcel PEPIN
de notre bureau d'Ottawa

Le Premier ministre ontarien doit regretter aujourd'hui d'avoir été si généreux dans ses promesses. A compter de maintenant, avec seulement 51 députés, il devra livrer la marchandise, sans quoi son gouvernement risque de connaître une fin abrupte plus rapidement qu'il ne le craint.

L'une des conséquences, en effet, du scrutin d'hier, où le gouvernement devra sans cesse compter sur l'appui de l'opposition pour réaliser son programme, sera manifestement un accroissement des dépenses publiques, un déficit plus élevé et une intervention plus prononcée des pouvoirs publics dans l'économie de la province.

Le côté cocasse de cette situation, c'est que le Parti libéral a précisément fait campagne surtout sur le thème de l'assainissement des finances publiques, la réduction du déficit de la province, et le ralentissement des dépenses. Mais pour éviter d'avoir à jouer le rôle du vilain, le Parti libéral devra vraisemblablement supporter le gouvernement pendant un certain temps, même si cela signifie plus de programmes coûteux.

M. Nixon a rassuré ses partisans et le grand public dès hier soir en exprimant sa volonté de coopérer avec les autres partis pour faire fonctionner le parlement, même si le gouvernement est minoritaire. "Le gouvernement pourrait bien durer de 18 à 24 mois", a déclaré le chef libéral, indiquant par là qu'il n'est pas disposé à provoquer une élection précipitée. Si le NPD a hérité de l'Opposition officielle, il ne faut pas oublier que ce sont les libéraux qui ont maintenant la balance du pouvoir.

On peut déjà mesurer cependant l'intensité de la bataille qui se prépare en Ontario, dans cette autre élection qui ne saurait guère tarder. Comme c'est le cas présentement en Colombie-Britannique, il fait peu de doutes que divers clans se mettront rapidement à l'oeuvre pour freiner la poussée néo-démocrate, dont le programme risque de bouleverser les habitudes du "big business" et les intérêts de certains groupes privilégiés, comme le puissant lobby de l'assurance, par exemple.

De son côté, le NPD vient de donner une leçon aux deux autres partis, en misant, non pas sur les gadgets publicitaires et les méthodes traditionnelles pour attirer le vote populaire, mais plutôt sur l'intelligence des électeurs. Cette stratégie, qualifiée de risquée par les organisateurs néo-démocrates eux-mêmes, a fonctionné à merveille. Pour avoir su s'attaquer à des problèmes réels et concrets, sans partisanerie et sans agressivité, le NPD a d'avantage été perçu comme un parti de gouvernement que ce n'était le cas naguère.

Inversement les libéraux doivent regretter d'avoir axé leur offensive principalement sur les fautes du gouvernement plutôt que sur leur propre programme, si d'aventure ils en avaient vraiment un, ce qui devenait de plus en plus douteux à mesure que le jour du scrutin approchait.

A court terme, la situation précaire du gouvernement ontarien donne un peu de répit aux libéraux.

Voir DAVIS, page A 6

SOMMAIRE

Arts et spectacles: A 10 à A 15
Bandes dessinées: C 6
Cinéma: A 12
Décès, naissances, etc.: D 12
Economie: B 1 à B 6
Editorial: A 4
Êtes-vous observateur?: C 6
Horoscopes: B 10
Informations étrangères: C 8
Jardins et maisons: D 8
Les maux de notre langue: C 16
Loisirs et récréation: C 6
Médecine d'aujourd'hui: B 10
Mon oeil sur Montréal: B 10
"Mot-mystère": C 6
Mots croisés: D 11
Page des lecteurs: A 5
Petites annonces: C 10 à C 15, D 1 à D 11
Plaisance: D 9
Radio et télévision: B 7
Sports: C 1 à C 5
VADIM: C 11
Vivre aujourd'hui: B 10, B 11

Le câble: le juge attend la solution politique

RIMOUSKI (PC) — Le juge Charles-B. Quimper, de la Cour provinciale à Rimouski, a reporté au 16 février prochain le verdict qu'il doit prononcer en rapport avec 12 plaintes logées par le ministère québécois des Communications contre M. François Dionne, de Matane, le protégé d'Ottawa dans ce qu'il est convenu d'appeler la guerre de la cablodiffusion dans le Bas-Saint-Laurent.

Ces plaintes portent sur la non-observance de certaines ordonnances de la Régie des services publics, infractions qui auraient été commises sur une période de 277 jours. Le Québec reproche notamment à M. Dionne de ne pas avoir exploité son réseau de télédiffusion à la date déterminée par la Régie québécoise, sur le territoire de Matane, Anjou, Sayabec et Causapscal.

En reportant ainsi son verdict à cinq mois, le magistrat a dit espérer que les Premiers ministres Bourassa et Trudeau trouveront entre-temps une solution politique pour régler cette querelle de juridiction en matière de cablodiffusion.

D'autre part, dans le cas où un verdict de culpabilité serait rendu contre M. Dionne, le juge Quimper a déclaré qu'il tiendra compte de la situation qui fait de MM. Dionne et d'Auteuil les cobayes d'une chienne gouvernementale.

Le PQ craint pour l'avenir de la CECO et réclame son renforcement

par Marcel DESJARDINS
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le Parti québécois a accusé le gouvernement Bourassa et son nouveau solliciteur général, M. Fernand Lalonde, de chercher à étouffer la Commission d'enquête sur le crime organisé (CECO).

À la suite des événements des dernières semaines, le leader parlementaire du Parti québécois et député de Maisonneuve, M. Robert Burns, a invité M. Lalonde à poser certains gestes qui démontreraient clairement à la population que le gouvernement ne souhaite pas purement et simplement la disparition de la Commission Dutil pour lui substituer une quelconque escouade policière spéciale "dont les membres pourraient être menés au doigt et à l'oeil".

Dans un premier geste pour rassurer ceux qui craignent le démantèlement de la CECO, le ministre Lalonde pourrait s'empresse de remplacer le juge démissionnaire Denys Dionne par son collègue Robert Cliche, une personnalité, qui comme l'a souligné M. Burns, a acquis une crédibilité sans pareille au Québec, en peu de temps, alors qu'il examinait le malaise dans le domaine de la construction.

De plus, le PQ réclame:

1) que les dossiers de la Loto et de la Société des alcools du Québec soient remis à la CECO afin que le juge Dutil et son équipe puissent leur donner suite en toute liberté et selon les modalités qu'ils jugent appropriées;

2) dans le cas où M. Lalonde jugerait inopportun de remettre ses dossiers à la CECO, qu'il les rende publics immédiatement, dit le PQ;



M. Fernand LALONDE

3) que la CECO cesse d'être une commission administrative subordonnée à la Commission de police et soumise "aux caprices du solliciteur général et du Premier ministre" et qu'elle devienne une commission publique de plein droit à l'instar de la Commission Cliche, c'est-à-dire beaucoup plus autonome;

4) que les commissaires aient toute la liberté voulue pour reconstituer l'unité.

nité spéciale d'enquête qui, de l'avis de M. Burns, a été dissoute à toutes fins pratiques au cours de l'été.

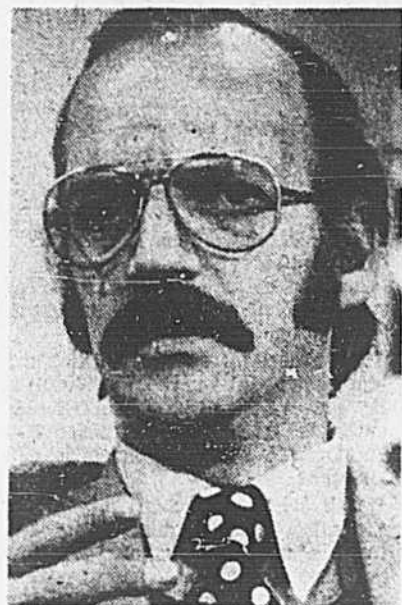
M. Bourassa

Quelque peu agacé par les propos de M. Burns, M. Bourassa a déclaré que le gouvernement attendrait que la CECO présente ses deux rapports avant d'envisager des modifications au sein de la commission.

Interrogé quant aux dossiers louches constitués sur les activités de la SAQ et de certains de ses employés, M. Bourassa a répondu qu'il n'était pas personnellement le ministre de la Justice. "Quand on a des éléments de preuve, on agit, a-t-il dit. Dans un cas, on nous reproche d'agir trop rapidement et dans l'autre c'est le contraire."

On sait que le ministère du Solliciteur général, en portant des accusations en rapport avec le commerce de la viande avariée, a précédé la publication du rapport de la CECO sur cette question et, par conséquent, a fait en sorte que le "sub-judice" vienne "baillonner" la Commission d'enquête Dutil. Au bureau du Solliciteur général on a décrit le tout comme "une malheureuse erreur administrative". La CECO devra modifier la publication de ses rapports sur la viande pour éviter le mépris de cour.

Mais M. Robert Burns ne l'entend pas ainsi. Il soupçonne M. Bourassa d'avoir confié "à son sosie" la tâche de faire oublier le scandale de la



M. Robert BURNS

viande avariée au Québec, en logeant des accusations dès maintenant.

"On voudrait maintenant, surtout avant l'élection générale prochaine faire oublier que la pègre a partie

liée avec le Parti libéral. On voudrait faire oublier qui finance les campagnes à la chefferie du Parti libéral. On voudrait faire oublier qui contribue à la caisse électorale du Parti libéral. On voudrait, ajoute le député de Maisonneuve, faire oublier les amis du douteux député de Taillon. On voudrait faire disparaître le spectre des Jean-Claude Boutin, des Guy Leduc, des Gérard Shanks.

"On voudrait que les Québécois oublient que l'inertie absolue renversante d'un gouvernement sans échine leur a fait manger de la viande avariée pendant des années. On voudrait nous faire oublier que l'ancien ministre de l'Agriculture se prêtait aux inaugurations de la fromagerie Saputo & Figli et que le Premier ministre lui-même en faisait autant pour le bénéfice de la Federal Packing.

"On voudrait nous faire oublier les Cotroni et les O'Bront, les Diorio et les Dastil. On voudrait que l'on oublie l'audace exceptionnelle qu'a eue la CECO d'exposer publiquement l'organigramme du crime organisé.

"On voudrait surtout que tout le monde oublie d'abord et avant tout l'extraordinaire appui populaire qui est apporté dans tous les coins du Québec au travail des membres de la CECO."

LA MÉTÉO

Au sud des Grands Lacs, une perturbation devrait pénétrer sur l'ouest québécois et se propager ensuite vers l'est. La précipitation sera de faible intensité et passagère, et les températures à la hausse de quelques degrés. Peu de changement est attendu pour demain, sauf sur le haut Saint-Laurent où le soleil pourra surgir quelques heures.

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum : 12 Maximum : 18 Généralement nuageux et pluie passagère	Plutôt nuageux

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	10	18	Gén. nuageux et pluie pass.	Nuageux et averse
Outaouais	12	18	Gén. nuageux et pluie pass.	Plutôt nuageux
Laurentides	12	18	Gén. nuageux et pluie pass.	Plutôt nuageux
Cantons de l'Est	12	18	Gén. nuageux et pluie pass.	Plutôt nuageux
Mauricie	10	18	Gén. nuageux et pluie pass.	Nuageux et averse
Québec	12	18	Gén. nuageux et pluie pass.	Plutôt nuageux
Lac-Saint-Jean	10	18	Gén. nuageux et pluie pass.	Peu de changement
Rimouski	6	16	Ennuagement	Nuag. et pluie pass.
Gaspésie	6	16	Ennuagement	Nuag. et pluie pass.
Bas-Caraïbe	6	16	Ennuagement	Nuag. et pluie pass.
Sept-Îles	6	16	Généralement ensoleillé	Nuag. et pluie pass.

au Canada

	Aujourd'hui	Min.	Max.		Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé			Vancouver	8	20
Alberta	Ensoleillé			Edmonton	2	17
Saskatchewan	Nuageux			Regina	6	14
Manitoba	Averse			Winnipeg	14	18
Ontario	Averse			Toronto	14	18
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé			Fredericton	8	21
Nouvelle-Écosse	Ensoleillé			Halifax	9	20
Ile du Prince-Édouard	Ensoleillé			Charlottetown	8	20
Terre-Neuve	Ensoleillé			Saint-Jean	—	—

si vous partez

Aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	13	21	Chicago	11	17	Nouv.-Orléans	18	27
Washington	—	—	San Francisco	—	—	Miami	25	29
Boston	12	20						

Vers les capitales

Amsterdam	—	15	Londres	—	13	Stockholm	—	17
Athènes	—	23	Le Caire	—	23	Sydney	—	17
Berlin	—	20	Lisbonne	—	15	Tokyo	—	24
Bruxelles	—	13	Madrid	—	9	Tunis	—	21
Casablanca	—	18	Moscou	—	13	Vienne	—	14
Genève	—	15	Paris	—	14	Varsovie	—	14
Hong Kong	—	27	Rome	—	23			

Vers les plages

Acapulco	24	31	Bermudes	25	30	Nassau	23	31
Mexico	12	—	Barbade	23	30	Rio de Janeiro	24	31

Juneau professe sa foi dans la loi 22 et se dit inquiet de l'attitude de CFCF

par Nicole BEAUCHAMP

"Ce serait plus salubre pour le Canada, si les gens endossaient les objectifs de la loi 22 et travaillaient à les faire réaliser. Les anglophones intelligents devraient faire campagne pour les francophones du Québec."

Diluant à peine des allusions directes au poste radiophonique CFCF, M. Pierre Juneau, ministre des Communications, a ni plus ni moins fait sortir le gouvernement Trudeau de sa prudente neutralité. Au tout début de son allocution devant le Publicité-Club, à Montréal hier, M. Juneau avait pourtant déclaré qu'il n'avait pas l'intention de "parler de choses politiques."

Laissant de côté son texte officiel, l'ex-président du CRTC a prôné une espèce de credo politique sur le caractère français du Québec, propos derrière lesquels on aurait cru voir se profiler trois colombes. "Je voudrais exprimer des opinions très raisonnables et très saines en essayant d'éviter l'émotivité qui a teinté certains débats", a-t-il dit.

M. Juneau s'est d'abord bien gardé de revêtir l'étiquette de "nationaliste" qu'on lui attribue pour mieux réitérer la thèse du gouvernement Trudeau: l'unité dans la diversité et le maintien de l'originalité canadienne par rapport au colosse américain.

Ce qui n'a pas atténué pour autant l'effet choc de son intervention au sujet de la loi 22. "Il y aurait bien pour les médias électroniques qui surchauffent et envoient le débat par leur puissance mégaphone de reconnaître les objectifs, exprimés dans la loi 22, que poursuit le gouvernement du Québec," a affirmé M. Juneau.

Il a enchaîné: "Ces mêmes éléments pourraient songer quelquefois à tenter de provoquer une meilleure compréhension des francophones et du Québec, à regarder la tradition de tolérance incroyable du Québec en comparaison de la situation faite aux francophones des autres provinces."

Au cours de la conférence de presse impromptue qui a suivi, le reporter de CFCF s'est vainement efforcé de prendre M. Juneau au piège des mots, à savoir: de lui faire poser un jugement précis à l'endroit des responsabilités dévolues au CRTC, et de lui faire dire que la loi 22 allait à contre-courant des droits individuels.

"Je ne change rien à ce que j'ai dit, a répliqué M. Juneau. Je ne veux pas discuter des détails ou des modes d'application de la loi 22 que les francophones eux-mêmes critiquent. Mais c'est malsain de jouer sur les angoisses de la communauté italienne ou d'ignorer les inquiétudes des francophones."

"Je trouve inquiétant l'attitude des gens qui montent une campagne aussi émotive au lieu de s'intéresser à la réussite d'un objectif central".

Invité à préciser ce qu'il entendait par "objectif central", le candidat aux élections partielles d'Ho-



M. Pierre JUNEAU

chelaga a répondu en des termes qui en feront hurler plusieurs contre le "french power".

"Le Canada, tout comme le bilinguisme, est menacé sans une participation très forte d'un Québec très solidement (les superlatifs sont de M. Juneau), très vigoureux, très énergiquement francophone."

Le candidat dans Hochelaga

Quant à l'essentiel du message adressé aux membres du Publicité-Club, le ministre des Communications (du moins jusqu'au 14 octobre) a incité les publicistes à une prise de conscience sociale: "Nous avons fait de nos chemins de communication culturelle des autoroutes continentales surchargées."

Il n'y avait qu'un pas pour déboucher sur les problèmes de consommation. C'est sur ce point d'ailleurs que le ministre des Communications a cédé le pas au candidat aux élections partielles dans le comté de Hochelaga. Il s'est attardé à parler des consommateurs modestes, laissés pour compte par l'appât du profit rattaché plus aux produits qu'aux services.

"Il faudrait que les immenses moyens de distribution et d'information commerciale s'intéressent aux consommateurs modestes, aux consommateurs sans produits, à ceux que la circulation des produits tend à oublier à cause de leur situation sociale difficile."

A titre d'exemple d'entreprises commanditant des services, M. Juneau a signalé "certaines expériences bancaires ou de distribution des produits d'alimentation dans certains milieux défavorisés." Il ne pouvait pointer plus clairement les quartiers qu'englobe le comté d'Hochelaga.

On sait que les conservateurs s'approprient à marteler le slogan "un gars du comté" derrière le candidat Jacques Lavoie afin de livrer une chaude lutte au successeur de M. Gérard Pelletier. Mine de rien, M. Juneau a fait montre de réflexe... politique.



"Les Enfants de Simon Kudloo" par K. Blake, 16 x 20", \$120 (ord. \$300)

NOTRE FANTASTIQUE LIQUIDATION DE PEINTURES À L'HUILE A DÉJÀ COMMENCÉ DANS NOTRE SALON PRINCIPAL

PAYSAGES DES LAURÉNTIDES \$90. (Ord. \$150)

FERMES DES CANTONS DE L'EST \$130. (Ord. \$225)

PORTRAITS ESQUIMAUX \$60. (Ord. \$100)

SCÈNES DE RUES DE MONTRÉAL \$180. (Ord. \$300)

NUS \$110. (Ord. \$275)

PAYSAGES D'AUTOMNE \$275. (Ord. \$600)

TTORUAUX \$130. (Ord. \$300)

MARINES \$215. (Ord. \$425)

SCÈNES EUROPÉENNES \$150. (Ord. \$450)

• TOUTES LES DIMENSIONS
• TOUTES ORIGINALES
• TOUS LES STYLES ET TECHNIQUES
• TOUTES ÉLÉGAEMMENT ENCADRÉES
UNE VENTE D'OEUVRES D'ART EXQUISES... IL FAUT ABSOLUMENT EN PROFITER. VENEZ VOIR NOS RABAIS — VOUS TROUVEREZ LA PEINTURE DE VOS RÊVES À PRIX MODIQUE.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9-18h	9-18h	9-18h	9-18h	9-21h	9-17h

Ne manquez pas cette vente unique

La GALERIE ROYALE
1420 ouest, rue SHERBROOKE (coin Bishop) 845-4383

CHARGES

AMERICAN EXPRESS

MASTERCARD

Chèques personnels aussi acceptés.

la presse

LA PRESSE est un journal quotidien, publié tous les jours, sauf le dimanche et les jours fériés. Elle est publiée à Montréal, Québec, et dans d'autres villes du Québec. Elle est publiée en français et en anglais. Elle est publiée par la Presse Inc. et est une des principales sources d'information au Québec.

TARIFS D'ABONNEMENTS
Livraison à domicile: Lundi au samedi \$1.40
Lundi au vendredi \$1.25
Samedi seulement 0.50

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE
Nombre de semaines
par porteur: 13 26 52
Lundi au samedi \$16.80 \$33.60 \$67.20
Lundi au vendredi \$15.00 \$30.00 \$60.00
Samedi seulement \$13.00 \$26.00

par courrier:
Lundi au samedi \$28.60 \$57.20 \$114.40
Lundi au vendredi \$21.45 \$42.90 \$85.80
Samedi seulement \$10.01 \$20.02 \$40.04
* Minimum de 26 semaines

Cote-Nord, par avion. 0.50¢

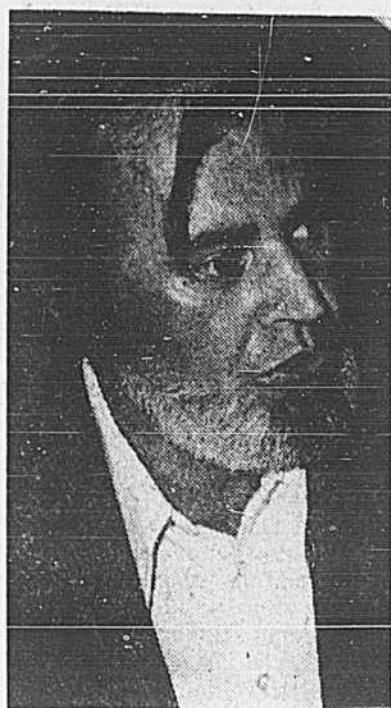
Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 8h à 19h 30 (Samedi: 8h à 12h).
285-6911

INFORMATION GÉNÉRALE 285-7272
REDACTION 285-7070
EDITORIAL 285-7030
PROMOTION 285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL 285-7383

PETITES ANNONCES 285-7111
Commandes: du lundi au vendredi, 9h à 17h
Pour changer ou annuler: 285-7205
du lundi au vendredi, 9h à 16h 30h

GRANDES ANNONCES
Détailants: 285-7300
National, Télé-Presse, Vacances, voyages: 285-7306
Carrières et professions, nominations: 285-7320

COMPTABILITÉ
Grandes annonces: 285-6892
Petites annonces: 285-6901



Paul CLICHE, expulsé pour une baliverne

Une phrase anodine provoque l'expulsion de Cliche

par Claude TURCOTTE

Le conseiller Paul Cliche a été expulsé du Conseil municipal pour avoir dit du Parti civique ce que, depuis des décennies, les députés néo-démocrates, créditistes et plus récemment péquistes disent des partis traditionnels à propos des caisses électorales. Et jamais ces députés n'ont été expulsés de leurs parlements respectifs.

Cette expulsion qui sur le coup a provoqué l'intensité dramatique la plus forte depuis l'arrivée du RCM à l'Hôtel de Ville est perçue avec quelques heures de recul comme un accident de parcours imputable essentiellement à la gaucherie du président du conseil, en l'occurrence M. Abraham Cohen, un conseiller du Parti civique.

Le maire Jean Drapeau venait de terminer un discours sur son attitude face aux Jeux olympiques et M. Cliche a pris la relève en voulant commenter l'exposé du maire: "C'est le plus bel exemple du vide de la démocratie libérale, le discours d'un maire élu par des caisses électorales occultes".

Retirer ses paroles

Sur ces mots, M. Yvon Lamarre a bondi de son siège et a demandé au président du conseil que M. Cliche retire ses paroles, message que M. Cohen s'est empressé de transmettre à M. Cliche.

Celui-ci a répondu: "Jamais, il est de notoriété publique que les partis traditionnels sont financés par des caisses électorales. C'est une réalité sociologique."

Après avoir rappelé quelques fois qu'il se verrait dans l'obligation de l'expulser s'il ne rétractait pas ses paroles, M. Cohen a dû demander aux policiers de faire sortir M. Cliche, à l'invitation d'ailleurs de ce dernier qui avait prévenu qu'il ne quitterait pas la salle de lui-même.

En sortant, suivi de deux policiers, M. Cliche a crié: "dictateur". Puis le Conseil a ajourné pendant 20 minutes pour reprendre son souffle.

M. Cliche a pu revenir au Conseil après minuit hier soir alors que techniquement le Conseil amorçait une nouvelle séance, qui a pris fin trente minutes plus tard.

Entériné par le Parti civique

Comme tout conseiller, M. Lamarre avait le droit de soulever la question de privilège, mais c'était au président de la juger injustifiée ou alors de demander à M. Cliche de préciser s'il faisait une attaque personnelle contre M. Drapeau.

M. Cliche a pour sa part mentionné de lui-même par la suite dans les galeries qu'il n'avait pas voulu faire une attaque personnelle contre qui que ce soit.

On doit donc considérer cette expulsion comme un accident regrettable, qui a malheureusement été entériné par le Parti civique, puisque le RCM en a appelé de la décision du président qui a été maintenue grâce à l'appui du Parti civique.

Dès le départ de M. Cliche plusieurs conseillers du RCM ont quitté la salle du Conseil dont au moins un en claquant les portes, mais ils sont tous revenus graduellement.

Après l'incident, le débat s'est poursuivi par une intervention de M. Jean Roy, comme toujours sur le ton le plus calme.

Les chauffeurs sont mis à pied

La grève surprend Montréal

par Gilles NORMAND et Claude-V. MARSOLAI

Le déclenchement de la grève des 2.200 employés de bureau, caissiers et mécaniciens de la CTCUM hier après-midi à 15 heures a surpris les usagers des transports en commun par sa spontanéité, car ils ne s'attendaient pas à devoir entrer au foyer par leur propre moyen.

Un bon nombre d'usagers ont tout de même réussi à rentrer à leur domicile par autobus avant qu'ils ne soient rappelés aux garages vers 17 heures par la Commission de transport, le métro ayant fermé ses portes dès les premiers instants de la grève.

Dans certains secteurs du centre-ville, les rares autobus qui circulaient encore ne suffisaient plus à la tâche et les chauffeurs n'avaient plus le moindre contrôle sur les allées et venues des passagers qui montaient aussi bien par les portières arrière que par l'avant.

Dans d'autres secteurs, des usagers penauds et enragés voyaient passer des autobus qui leur filaient au nez jusqu'au moment où ils apercevaient sur le pare-brise la mention "plus de service".

Moins de trois semaines après la grève des chauffeurs d'autobus, les Montréalais devront encore se résoudre à marcher ou à utiliser leur voiture pour se rendre à leur travail. L'on s'attend à des congestions monstres de la circulation maintenant que les vacanciers sont tous de retour à leur boulot.

Le président de la CTCUM, M. Lawrence Hanigan, avait annoncé, il y a déjà quelques semaines, qu'advenant une grève, les autobus ne continueraient pas à rouler comme ça avait été le cas l'an dernier lors de la grève des employés d'entretien.

Circonstances différentes

M. Hanigan a expliqué hier que l'arrêt total du transport en commun avait été motivé pour des raisons de sécurité envers les usagers, les chauffeurs d'autobus et les contremaîtres des garages.

"Des actes de vandalisme ont déjà été perpétrés dans au moins 3 garages et plusieurs contremaîtres ont été intimidés par des piqueteurs. Il existe également des risques d'affrontement entre grévistes et chauffeurs d'autobus", a soutenu M. Hanigan.

De plus, les caissiers et les employés de bureau ayant débrayé, il n'y a plus personne pour encaisser les boîtes de perception ou émettre des billets et affecter les chauffeurs d'autobus à des tâches précises, de même que pour calculer leur temps.

Les chauffeurs ne seront pas rémunérés durant la grève des employés sédentaires car ils ont tous été mis à pied temporairement à cause de l'interruption de service.

Peu d'espoir avant mardi

Bien que les négociations reprennent cet avant-midi en présence du médiateur spécial, M. Roger Pilote, il y a peu d'espoir qu'un règlement intervienne avant mardi prochain, dernier délai consenti par la Commission parlementaire du Travail.

"J'espère vivement qu'une entente interviendra d'ici là mais je ne rêve pas en couleur", a commenté M. Hanigan en précisant que la question salariale n'avait pas encore été abordée et qu'un large fossé séparait les parties à ce chapitre.

On sait que la partie syndicale exige des augmentations d'environ 45 pour cent en un an alors que la partie patronale offre une hausse moyenne des salaires de 23 pour cent répartie sur deux ans.

Lors du déclenchement de la grève, le président du Front commun syndical, M. Jacques Beaudoin, a fait savoir que les négociations avec la CTCUM s'étaient soldées par un "échec total, sur toute la ligne". Il a reproché à la CTCUM de n'avoir même pas daigné présenter une nouvelle offre salariale depuis la nomination du médiateur spécial le 12 septembre.

Compromis en vue sur la période de questions

Drapeau riposte au sujet des Jeux

par Claude TURCOTTE

Au terme d'une mémorable assemblée du conseil qui a duré plus d'une semaine, le maire Jean Drapeau a ouvert la porte à un compromis concernant les périodes de questions que le RCM demande inlassablement depuis un an et pour lesquelles il a créé le précédent d'un filibuster à l'Hôtel de Ville.

Il dépassait minuit hier soir lorsque le conseil à l'unanimité a décidé de porter à la prochaine assemblée une motion du conseiller Jean Roy en vue de permettre une période de questions à chaque séance.

Le maire Drapeau s'est engagé à chercher avec le RCM une formule qui conviendrait à tous. Ce pourrait être par exemple une période de questions à chaque jour plutôt qu'à chaque séance (il peut y avoir plus qu'une séance par jour).

M. Drapeau du reste a fortement suggéré au RCM d'avoir recours au moyen des questions écrites que permettent les règlements du conseil et



Lorsque plusieurs autobus nous filent au nez on se lasse et vaut mieux aiguïser sa patience comme le fait cette jeune fille en s'asseyant dans l'espoir qu'un bon samaritain automobiliste s'arrête. D'ailleurs, quel cœur endurci ne saurait s'émouvoir devant une telle scène qui se répètera à des milliers d'exemplaires ces jours-ci tant que les transports en commun seront paralysés.

Bourassa blâme sévèrement les dirigeants du syndicat

par Marcel DESJARDINS de notre bureau de Québec

QUEBEC — Après avoir entendu les deux parties impliquées dans le conflit de la CTCUM, jeudi après-midi, la Commission parlementaire du travail et de la main-d'œuvre les a renvoyées à la table de négociation afin que M. Roger Pilote puisse poursuivre son travail de médiation.

Cette brève séance de la Commission aura toutefois permis au premier ministre, M. Robert Bourassa, de semer les chefs syndiqués et de condamner le déclenchement de la grève surprise d'hier.

Le premier ministre a qualifié "d'antisociale, d'inutile et de très coûteuse" la grève des employés de la CTCUM.

La Commission parlementaire a ajourné ses travaux à mardi prochain alors qu'elle recevra un rapport plus complet de M. Pilote. Le rapport intermédiaire de médiation transmis à la Commission parlementaire, hier, par le ministre du Travail, M. Gerald Harvey, révèle que les deux parties ont paraphé seulement 31 des 80 clauses de la convention collective et, de ce nombre, 29 clauses le furent à la suite de l'intervention syndicale. Aucune clause majeure n'est cependant réglée.

L'arrêt de travail déclenché au mo-

ment où la Commission se réunissait a provoqué la mauvaise humeur de M. Bourassa et des députés libéraux.

Un moyen aussi efficace

M. Bourassa a expliqué que le gouvernement, de façon exceptionnelle, avait choisi de convoquer la Commission parlementaire pour, a-t-il dit, "substituer à la grève un moyen de pression qui nous paraissait aussi efficace et qui évitait à des centaines de milliers de travailleurs d'être des victimes innocentes d'un conflit de travail".

"Ce qui est en jeu, ce n'est pas le syndicalisme, a déclaré M. Bourassa à l'intention du président de la CSN, M. Marcel Pepin. Ce sont des augmentations de salaire de 30 à 50 p. cent, selon les parties. Et je ne vois pas comment on peut justifier, même si elle est légale, la façon dont la grève est déclenchée."

Parlant tantôt à titre de premier ministre et à d'autres moments en sa qualité de député de Mercier, M. Bourassa a rappelé que des centaines de milliers de travailleurs se sont rendus au travail, jeudi matin, sans savoir qu'il y aurait une grève l'après-midi.

"Alors, ils sont pris en plein milieu de l'après-midi pour retourner à leur résidence avec des complications con-

sidérables et énormes. Je ne blâme pas les syndiqués. Ils ont obéi à l'ordre qui leur a été donné par les dirigeants syndicaux, a dit M. Bourassa. Je crois que les dirigeants syndicaux auraient pu agir de façon plus civilisée, étant donné que les travailleurs de Montréal auront à faire face à des ennuis considérables parce qu'ils n'ont pas eu de préavis sur une grève complètement injustifiée et qui est antisociale parce qu'elle se fait sur le dos des travailleurs."

Les grévistes: meilleurs juges

Auparavant, le député de Maison-neuve, M. Robert Burns, avait invité la Commission à tenir ses délibérations sans tenir compte du débrayage.

"En ce qui me concerne, a expliqué M. Burns, les personnes les mieux placées pour juger les grèves, ce n'est pas à mon avis, le premier ministre. Ce n'est pas le ministre du Travail. Ce n'est pas le leader de l'Opposition. Ce n'est pas quelque membre que ce soit d'une commission parlementaire qui voit le problème de loin. Je pense que les gens qui sont en mesure de juger de la justification d'un arrêt de travail, ce sont les travailleurs eux-mêmes, qui à un moment donné, prennent cette décision. Ce n'est pas au premier ministre de dire

que cette grève n'est pas justifiée. Il n'a jamais vu une assemblée de travailleurs de près."

Quant au président de la CSN, il a reproché à M. Bourassa de mener une opération de relations publiques en dénonçant le geste des employés de la CTCUM.

Les "méchants"

"Vous êtes premier ministre, vous pouvez déclarer aux gars, à la population en général: Ce sont eux, les méchants, ce sont eux qui ont déclaré la grève. Mais ce sont eux qui ont demandé la conciliation, par exemple. Vous ne le dites pas, je suis convaincu que vous ne l'avez pas dit dans votre conférence de presse, de déclarer M. Pepin."

Le président de la CSN a soutenu que la CTCUM négociait selon la puissance des syndicats en présence, que les plus forts obtenaient d'avantage et qu'elle s'engageait à ne pas accorder plus aux autres. Ce qui fut nié séance tenante par M. Lawrence Hanigan.

"Est-ce qu'on peut faire n'importe quoi, est-ce qu'on peut donner à un groupe telle affaire et à un autre groupe ne pas le faire parce que ces gens ne sont pas assez forts, parce qu'ils n'ont pas de fusil sur la fesse", a dit M. Pepin en évoquant la récente intervention dans le conflit impliquant les policiers de Montréal.

éditorial

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administrationROGER LEMELIN
président et éditeur

JEAN SISTO éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Les Montréalais en ont jusque-là !

Les chefs syndicaux des employés de garage et de bureau de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) ont sciemment ennuqué les citoyens en déclenchant la grève hier après-midi. Ils ont ainsi privé de transport tous les travailleurs qui retournaient chez eux après leur journée de travail. Ce débrayage est d'autant plus inacceptable qu'il a été fait sans préavis, comme une grève surprise qu'on déclenche pour pénaliser l'employeur. Mais les contribuables qui paient les salaires de ces employés n'en sont pas les employeurs. Pourquoi les chefs syndicaux ont-ils déclenché la grève avant que les travailleurs soient retournés chez eux, puisqu'ils prétendent ne pas vouloir pénaliser le public? La majorité des Montréalais, qui possèdent une auto mais utilisent le métro, ont ainsi été pris par surprise.

Cette grève sadique est aussi une grève masochiste. Ces chefs syndicaux, qui ne voient apparemment pas plus loin que le bout de leur nez, sans doute assez camus, compromettent sérieusement leur cause et celle du syndicalisme. Ils ont oublié, comme des cervelles d'oiseau, les ennuis réels qu'ils ont causés à la population, l'an dernier, en déclenchant une grève de 44 jours, illégale par surcroît. Les Montréalais ne sont tout de

même pas des têtes de Turc sur lesquelles on frappe à répétition pour son plaisir. Ces chefs syndicaux, dont la démagogie semble tenir lieu de lucidité, comprennent-ils que l'abus du droit de grève en amène souvent la suppression? Surtout dans les services publics. Il y a une grande incohérence à faire grève deux ans de suite. Ou bien c'est un aveu implicite que les chefs syndicaux n'ont pas su obtenir l'essentiel de ce qu'ils demandaient l'an dernier après 44 jours de grève, en dépit de la faiblesse du gouvernement. Ou bien c'est un aveu implicite que les chefs syndicaux considèrent le gouvernement et le public assez sensibles au chantage pour leur accorder de nouveau des hausses de salaire substantielles. Dans les deux cas, cette grève démontre un grave manque de maturité.

Des chefs syndicaux qui se réclament de la démocratie économique pour exiger constamment des hausses de salaire substantielles pour leurs membres finissent par contredire la démocratie elle-même. Car ils créent une aristocratie ouvrière dont les salaires dépassent considérablement ceux du reste de la classe laborieuse et même ceux de la majorité des syndicats. Sans compter que cette escalade haletante des salaires dans des secteurs comme celui des services publics, qui ne créent

pas de richesses, est un facteur important d'inflation. Beaucoup de dirigeants syndicaux actuels ont malheureusement des idées très courtes en économique. Exiger, comme le font actuellement les syndicats de la CTCUM pour des travaux relativement simples, jusqu'à \$8 de l'heure, soit une hausse de 45 pour cent pour un contrat d'un an, c'est vraiment manquer de réalisme.

Que faut-il penser des grèves qui ne cessent de paralyser les services publics? Les usagers de ces services, qui sont en plus les contribuables qui en paient les coûts croissants, ne sauraient les tolérer plus longtemps. Il est, en effet, inadmissible que le public paie de plus en plus cher pour avoir des services de moins en moins efficaces. Si les dirigeants syndicaux ne peuvent saisir la différence entre un service public et une entreprise privée, le gouvernement devra rendre très difficile le déclenchement des grèves dans ces services. Des mécanismes d'arbitrage obligatoire deviendront ainsi nécessaires pour atténuer ce fétichisme de la grève. L'idéologue français du 19e siècle Georges Sorel, un des promoteurs de la grève générale, disait que "c'est dans les grèves que le prolétariat affirme son existence". Mais les conditions économiques et sociales du 19e siècle sont à peu près disparues, surtout en Amérique

du Nord. Et les services publics qui accordent des salaires correspondant à ceux de l'entreprise privée, en plus de la sécurité d'emploi et autres avantages sociaux, ne peuvent pas être soumis au moyen de pression de la grève. Sauf dans des cas exceptionnels. Mais c'est de plus en plus l'exception qui est actuellement la règle.

La présente grève du métro est d'autant plus inacceptable que les grévistes n'y sont pas des exploités, qu'ils viennent de faire une grève de 44 jours il y a à peine un an, et qu'une commission parlementaire siège présentement pour étudier leurs revendications. Les attardés du romantisme syndical devront exercer leurs ardeurs anarchistes dans un autre secteur que celui des services publics. Les trois quarts des travailleurs n'ont ni les revenus, ni la sécurité d'emploi de certains "enfants gâtés" des services publics. Si ces poupons d'âge adulte veulent être dorlotés par un Etat-nourrice, ils ne pourront le faire aux dépens de la majorité des travailleurs. Ceux-ci sentent de plus en plus la moutarde leur monter au nez. Et ils exigeront du gouvernement d'en avoir pour leur argent dans les services publics. Sinon, ils choisiront un gouvernement qui sait que la fermeté est indissociable de la justice, et qui n'a pas les foies.

Yvan GUAY

Percée NPD en Ontario

Le grand gagnant de l'élection provinciale tenue hier en Ontario paraît bien être Stephen Lewis, chef du NPD. Il a non seulement doublé le nombre des sièges que détenait son parti à la dissolution du Parlement ontarien, mais il devient maintenant le chef de l'opposition officielle à la place du leader libéral Robert Nixon.

Les perdants sont évidemment le Premier ministre William Davis qui a vu sa majorité absolue en Chambre lui échapper et, surtout, M. Nixon dont le parti, en dépit de gains substantiels, passe maintenant au troisième rang. L'Ontario, pour la première fois depuis 1943, sera dirigée par un gouvernement minoritaire.

On peut penser, à première vue en tout cas, que la domination conservatrice sur l'Ontario qui n'avait pas connu d'éclipse depuis trente-deux ans, devient de plus en plus incertaine. Les électeurs de cette province commencent, de toute évidence, à se demander si le temps n'est pas venu de donner leur chance à de nouveaux dirigeants politiques.

Il sera donc intéressant de surveiller l'évolution de la situation dans cette province au cours des prochains mois. Il se peut que M. Davis répète l'exploit du Premier ministre Trudeau et sache profiter de l'adversité pour faire montre de qualités que le peuple de l'Ontario ne lui connaissait pas jusqu'ici. Tout indique qu'il voudra emprunter les éléments les plus populaires du programme NPD — il a commencé à le faire durant la campagne elle-même — pour assurer le plus longtemps possible la survie de son gouvernement.

Il est peu probable que le NPD veuille s'allier aux libéraux pour renverser le gouvernement, d'autant plus que ces libéraux se sont peut-être montrés plus à droite que les conservateurs sur plusieurs points au cours de la campagne électorale. Il y a

plus de sympathies entre MM. Davis et Lewis qu'entre MM. Lewis et Nixon.

M. Lewis doit le succès qu'il vient de remporter au ton modéré qu'il a adopté durant toute la lutte électorale. Il s'est fait rassurant. Il a su forcer les deux autres chefs de parti aussi à aborder les thèmes qu'il avait lui-même choisis. Ces thèmes collaient à des préoccupations essentielles du peuple ontarien: le logement, le prix du pétrole, la spéculation foncière, etc.

Est-ce à dire que le parti NPD devrait normalement prendre le pouvoir en Ontario aux prochaines élections? La chose n'est certes pas impensable, mais il serait probablement imprudent de miser trop fort sur ses chances. En 1943, alors qu'il portait le nom de CCF, ce parti se classait également deuxième derrière les conservateurs, avec 34 députés contre 38 aux vainqueurs. Or, à l'élection suivante de 1945, il retombait troisième avec seulement huit candidats élus.

Il est vrai que la situation était alors différente puisque les conservateurs avaient le vent dans les voiles suite au renversement d'un gouvernement libéral en selle depuis neuf ans. Mais, il ne faut pas oublier que s'il a fini deuxième, hier, pour le nombre des députés élus, il n'a remporté que 29 pour cent des suffrages exprimés, contre trente-quatre aux libéraux et 36 aux conservateurs. Il a été favorisé par un regroupement de ses voix dans des régions stratégiques. Et, le fait qu'il est plus menaçant maintenant pourrait amener les électeurs à se montrer plus "prudents" une prochaine fois.

Quant à M. William Davis, il ne sera certes beaucoup plus question de lui comme successeur possible de M. Robert Stanfield à Ottawa.

Vincent PRINCE



Droits réservés

document

Quelques moyens de freiner la hausse du coût des soins médicaux

Lundi dernier, le ministre fédéral de la Santé, M. Marc Lalonde, exposait ses vues devant le Club Richelieu de Montréal sur un sujet controversé: comment freiner la hausse des coûts des soins hospitaliers et médicaux sans en réduire la qualité. Nous avons publié hier la première partie de cette conférence. Voici aujourd'hui la deuxième tranche.

par Marc LALONDE
ministre fédéral de la Santé

- 2 -

(...) Nous avons à notre portée bien des moyens de réduire un taux d'augmentation de nos dépenses en matière de soins, tout en améliorant le niveau de santé au Canada. J'ai publié, l'année dernière, un document de travail intitulé Nouvelle Perspective de la santé des Canadiens (...). Le document nous propose d'effectuer un changement majeur en matière de soins de santé au pays, et de modifier nos priorités (...).

Dans le cas des soins médicaux, par exemple, il est possible d'adopter plusieurs mesures pour prévenir l'accroissement indu des coûts tout en n'imposant pas de fardeau injuste à

la profession médicale, et en garantissant à chaque citoyen des services adéquats. Je me contenterai aujourd'hui de vous donner quelques exemples (...).

Depuis dix ans, le Canada a connu un accroissement de l'indice médecins-population qui ne se compare à nul autre dans le monde, du moins ces dernières années.

Depuis l'instauration du régime d'assurance médicale, les disponibilités en médecins au Canada ont presque quadruplé par rapport au taux de croissance démographique.

On est arrivé à saturation dans certaines régions et dans quelques spécialités. En fait, d'après les chiffres de décembre 1974, l'indice médecins-population sur une base nationale est d'un médecin pour 607 personnes actuellement. En termes de disponibilités en médecins, il s'agit d'un taux supérieur à la norme optimale, établie par l'Organisation mondiale de la santé, qui est d'un médecin pour 650 personnes. En outre, l'indice au Canada est encore plus élevé depuis décembre 1974, étant donné l'immigration continue de médecins et le nombre de diplômés en médecine chaque année (...).

C'est pourquoi, en accord avec les provinces, le gouvernement fédéral a choisi récemment de limiter l'immigration de médecins. À l'avenir, chaque province sera en mesure de décider du nombre de médecins qui exerceront à l'intérieur de son territoire et de l'endroit où ils devraient s'établir (...).

Pour contenir la hausse du coût des soins, il faudrait également surveiller le taux de consommation des soins. Pour l'année 1973-1974, la consommation des services des médecins a augmenté de 9,7% au Québec par rapport à 4,7% pour l'ensemble du pays; de nouveau, le taux de consommation a accusé une hausse de 8,8% au Québec par rapport à 6,8% pour le Canada en 1974-1975. La hausse de ce taux au Canada est causée principalement par la plus grande facilité d'accès, tant du point de vue physique que financier, aux services des médecins, de même que par une meilleure répartition des médecins, grâce à l'assurance médicale. On s'attendrait cependant que le Québec accuse un taux de consommation des soins qui se rapprocherait davantage de celui du reste du Canada.

Le contrôle de facteurs tels que l'augmentation excessive du nombre de médecins ou du nombre de lits pour malades aigus, et une plus grande priorité accordée à l'amélioration des habitudes de vie des Canadiens et de leur milieu devraient permettre de maintenir le coût des soins à un niveau raisonnable sans causer préjudice à la qualité des soins assurés aux Canadiens (...).

Les ministres provinciaux de la Santé ont néanmoins exprimé leur vive inquiétude devant la décision du gouvernement fédéral d'enrayer la hausse des coûts dans le domaine de la santé. Certains prétendent qu'il est impossible de réaliser un tel objectif.

Laissez-moi vous montrer un moyen qui permettrait aux gouvernements provinciaux d'économiser des centaines de millions de dollars chaque année sur le coût des soins. Il leur suffirait d'intervenir de façon rigoureuse dans un secteur seulement qui relève de leur compétence. Je fais allusion à la question des accidents du travail et des accidents de la circulation.

Les accidents de voiture sont la deuxième cause de décès et nous coûtent chaque année 250.000 années d'espérance de vie. Bon nombre de ces décès pourraient être évités. L'homme est responsable de 80% des accidents de la circulation, notamment parce qu'il conduit avec des facultés affaiblies, fait de l'excès de vitesse, est imprudent au volant ou omet de porter la ceinture de sécurité. L'an passé le nombre de blessés s'élevait à plus de 223.000 à la suite d'un demi-million d'accidents. Il en résulte d'énormes dépenses en soins médicaux et hospitaliers; en fait, elles se chiffrent à plus de 300 millions de dollars par année. Pourtant, c'est un fait connu et plusieurs pays nous ont démontré de façon concluante qu'une loi sur le port obligatoire de la ceinture de sécurité et que l'application rigoureuse des dispositions relatives à la conduite avec les facultés affaiblies peuvent réduire considérablement le nombre de blessures et de décès.

L'Australie a mis en vigueur une loi sur le port obligatoire de la ceinture de sécurité depuis trois ans et le nom-

bre d'accidents de voiture mortels a baissé de 25% pendant la première année complète où le programme a été mis en oeuvre. L'Australie a aussi enregistré une baisse importante de 24%, dans la demande de lits d'hôpital pour les victimes d'accidents de la route, de même qu'une baisse analogue dans la demande de soins médicaux et de services d'urgence (...).

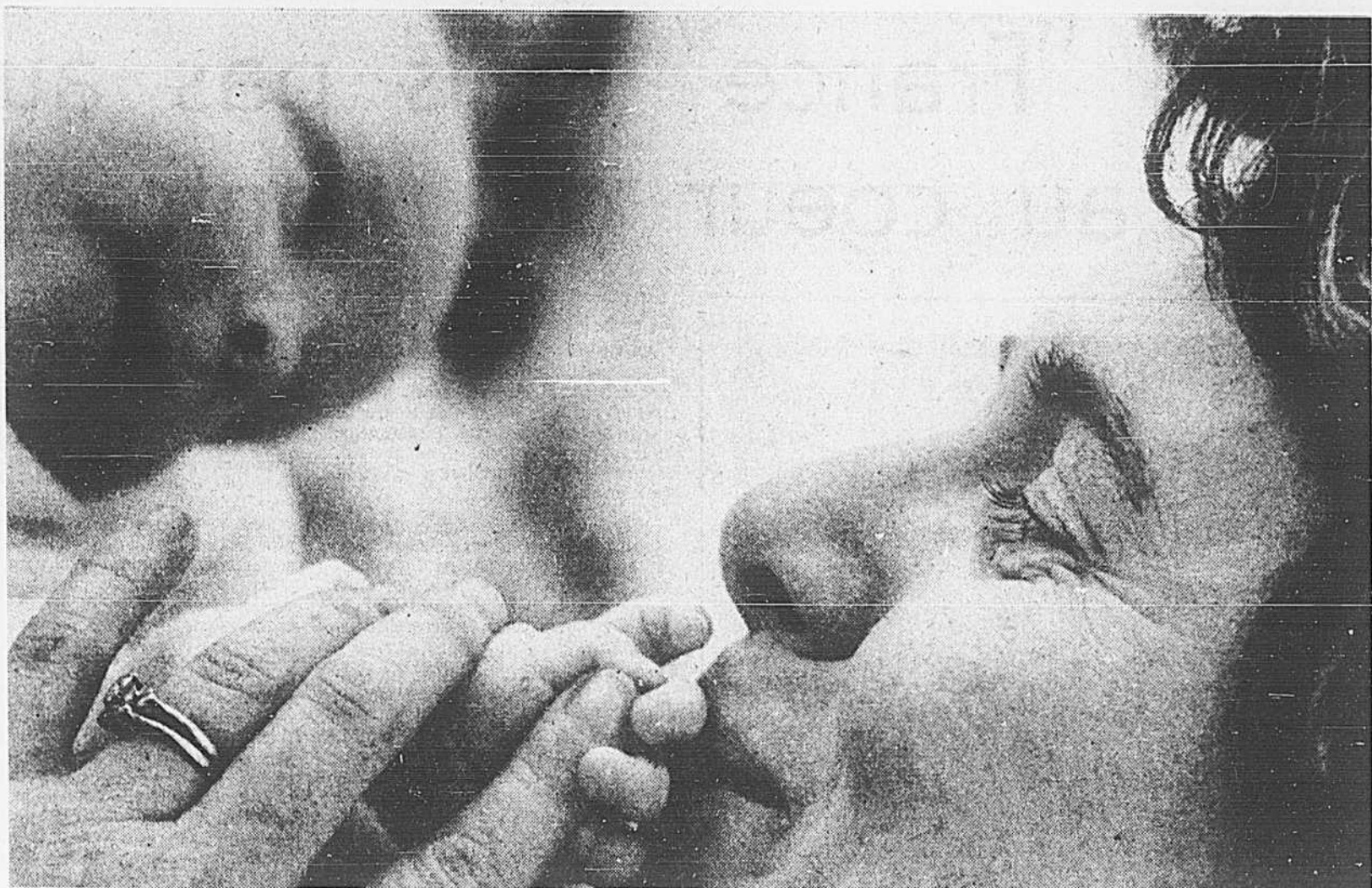
Pourquoi les provinces se montrent-elles aussi réticentes à adopter une loi rendant le port de la ceinture de sécurité obligatoire? Nous savons tous que l'utilisation de la ceinture permet de réduire le nombre de décès et d'accidents invalidants. De plus, il en résulterait une diminution appréciable des coûts médicaux liés aux accidents de la circulation. De fait, si nous parvenions à éliminer 25% des décès et des blessures causés par les accidents de circulation, comme d'autres pays l'ont fait, nous épargnerions annuellement \$75 millions seulement en soins médicaux et hospitaliers. Si nous ajoutons cela aux économies que nous pourrions réaliser en ajustant mieux les niveaux de services aux besoins des patients, en modérant l'augmentation du nombre de médecins, en insistant davantage sur des saines habitudes de vie, en réduisant les coûts non liés aux services de santé résultant des accidents de circulation, nous aurions assez d'argent pour instaurer un programme de soins dentaires pour tous les Canadiens de moins de 18 ans, un régime d'assurance pour les produits pharmaceutiques à l'intention des Canadiens de plus de 65 ans. Et il

resterait encore assez de fonds pour intensifier la recherche médicale (...).

Je suis arrivé aux mêmes conclusions en ce qui concerne la sécurité au travail qui est très inadéquate. Si les provinces se préoccupent de la santé des gens qui y vivent et du coût des soins — et je sais qu'elles s'en préoccupent — elles devraient accentuer leur action dans la prévention des accidents du travail.

À titre de comparaison, en 1974, les arrêts de travail ont entraîné pour l'économie canadienne une perte de 9,3 millions de jours-hommes. Cependant, on estime que les pertes imputables aux blessures invalidantes résultant d'accidents du travail s'élèvent à environ 11,5 millions de jours-hommes, soit 23% de plus (...). Nous savons qu'au Canada, les victimes d'accidents du travail occupent chaque jour 14.000 chambres d'hôpital, ce qui coûte environ \$500 millions par année. Il faut ajouter à cela \$250 millions en soins médicaux. Pouvons-nous réellement nous permettre cela? (...).

Le gouvernement fédéral désire maintenir ces programmes et en améliorer constamment la qualité; mais pour ce faire, il nous faut limiter le taux d'augmentation des coûts. L'avance dont nous bénéficions, comparativement à d'autres pays comme les États-Unis, peut être perdue rapidement. C'est pourquoi, nous voulons en arriver à de nouveaux accords avec les provinces mettant en oeuvre des solutions moins coûteuses (...).



"Merci! Merci! Merci!"

Nous devons une reconnaissance infinie à la maman de notre garçon, qui a courageusement accepté de conserver la vie à son enfant et de le confier à la société d'adoption.

Cette petite merveille qui a atterri chez nous a littéralement transformé le couple que nous formions. Notre sens des valeurs en a pris un coup! Ce garçon plein de vie, éveillé comme pas un, espiègle, affectueux, charmeur, est devenu pour nous un trésor inappréciable.

Nous nous préparons maintenant à recevoir notre second enfant, une fille. Mais la période d'attente s'étire maintenant de deux à trois ans. Les bébés sont rares, et beaucoup de couples anxieux attendent avec nous. Pour eux comme pour nous, s'entendre crier "Papal Maman!", c'est une sensation délicieuse, une joie profonde.

Et pourtant! Combien de bébés à qui on refuse le droit à la vie, ce don inestimable, le droit à une famille, le droit au bonheur! La vie! C'est gratuit mais plus précieux que l'argent, le confort ou le prestige, plus précieux que tous les trésors du monde!

La vie! C'est l'amour partagé, l'éveil d'une intelligence, la découverte de ses capacités, un émoi pour les premiers pas, un sourire complice entre père et fils, un partage des nuits blanches! Tout ça, c'est de la vie dans une maison! C'est du vrai bonheur. On n'a pas envie de le chercher ailleurs! Merci!

Merci! Merci à la maman de notre fils!

Monique et Normand
Montréal.

Enseignons la maîtrise de soi

À l'émission "Femmes d'aujourd'hui" à Radio-Canada le jeudi 4 septembre, deux finissants en sexologie de l'Université du Québec prônaient la nécessité d'informer nos jeunes dès l'école primaire même, sur la sexualité, les méthodes contraceptives, etc. Encore vendredi le 5, un pédiatre nous disait qu'il a le devoir LUI, d'informer nos jeunes filles de 13 ans, sur les pilules anovulantes, stériles et autres, et CE "en compagnie du jeune homme qui les fréquente!" Quant à y être pourquoi ne pas leur montrer à s'accoupler pour vérifier s'ils savent comment faire...

À titre de mamans et éducatrices d'adolescents, nous sommes consternées pour ne pas dire révoltées qu'on mette de l'avant de telles théories négatives. Plutôt que de donner de tels cours laissant supposer que tout est permis qu'on est pubère et renseigné, pourquoi ne pas donner des notions positives sur la maîtrise de soi (utile non seulement au point de vue sexuel), faire l'éducation à la pudeur (nécessaire toujours et sans pudibonderie), enseigner le respect de soi-même et de l'autre (pour ne pas prendre le conjoint du voisin qu'on juge mieux que le sien)...

Pourquoi ne pas chercher à inculquer à nos jeunes le principe de la grandeur de la sexualité, EN SON TEMPS, À SA PLACE, dans un grand élan de tout l'être, dans un geste procréateur voulu par la

nature et par Dieu? Cela n'exclut pas la planification familiale selon certaines normes. Sous quels faux prétextes essaie-t-on de faire oublier à l'homme toute notion de péché, dont le 9e commandement de Dieu? Notre jeunesse évoluerait alors plus positivement, dans une société où l'on respecterait encore le mariage, la famille, l'amour vrai, valeurs indispensables.

Il faut voir le manque de dynamisme et de joie de certains jeunes pour comprendre combien leur est funeste l'étalage de vices dont nous sommes témoins; pas surprenants alors la drogue, l'avortement, le viol, le divorce, les meurtres de jeunes, fruits d'une éducation négative... Ne récolte-t-on pas ce que l'on a semé?

On oublie que les vrais éducateurs sont avant tout les parents et nous prions tous ceux qui ont à cœur l'orientation morale des jeunes et qui n'ont pas démissionné devant leurs obligations, de bien vouloir nous appuyer en protestant énergiquement et par tous les moyens à leur disposition.

Messieurs les innovateurs, vous nagez en eau trouble. Laissez-nous donc le bonheur et le devoir de renseigner nos jeunes au lieu de chercher à détruire tout ce que nous nous efforçons de leur donner comme principe moraux et sens des valeurs, dans une juste notion du bien et du mal.

Irène C. HOULE,
Françoise G. STOYCHEFF

Au sujet d'une caricature

Monsieur Roger Lemelin
Président et Editeur
LA PRESSE

Je désire attirer votre attention sur une caricature ridicule publiée dans LA PRESSE, qui représentait un M. Lacroix, député des Îles-de-la-Madeleine, en révolutionnaire, suivi et applaudi par un groupe de "mères réactionnaires".

Je ferai remarquer que ces femmes sont mères de famille respectables, ont réussi l'éducation de leurs enfants et en ont fait l'élite, puisqu'elles sont mères de présidents de compagnies importantes, de conseillers municipaux dynamiques, de juges, d'avocats, de médecins, d'ingénieurs réputés, etc., etc.

Comment M. Girard peut-il nous accuser de tous les maux, puisqu'il n'assistait pas à cette conférence?

Monsieur Lacroix nous a fait une conférence intéressante, éducative. C'est un homme qui se tient debout et qui a le courage de ses opinions.

Nous nous sommes déclarées contre le Manuel du premier mai, avons regretté d'être obligées de retirer nos enfants des écoles publiques afin de les soustraire à la mauvaise influence de certains professeurs indignes qui daignent se rendre à leur classe quand bon leur semble et font perdre un temps précieux à nos enfants.

Il y a certainement de bons professeurs, mais comment les reconnaître?

Voilà pourquoi la majorité de nos enfants sont confiés aux écoles privées, afin de les soustraire aux mauvaises influences qui sont en train de faire de notre jeunesse une génération de fous!

Je ferai remarquer à ce Monsieur: lorsque l'on reçoit l'hospita-

lité d'un pays, la chose la plus élémentaire est de respecter ses habitants! Peut-être qu'en France on emploie le mot "mémé"; ici, nous apprenons à nos enfants à dire maman et grand-maman.

J'espère, M. Lemelin, que vous publierez mes commentaires et obligerez ce Monsieur à se rétracter de l'insulte qu'il nous a faite.

Recevez, Monsieur, les remerciements anticipés de:

Madame Claire H. COSSETTE,
Vice-présidente du
Club Wilfrid-Laurier.

RÉPONSE

MAIS, NOUS AUSSI NOUS
NOUS SOMMES PRO-
NONCÉS CONTRE LE
MANUEL DU 1^{ER} MAI.
MESDAMES.
CECI DIT, IL PARAÎT
QU'EN FRANCE AUSSI
ON DIT "MAMAN" ET
"GRAND-MAMAN". IL EST
TRÈS IRRESPECTUEUX
DE DIRE "MÉMÈRE".
VOUS AVEZ RAISON
Ô, MES MÈRES.



Les 65 ans et plus protestent

Monsieur Fernand E. Leblanc
Député de Laurier
Ottawa
Monsieur le député.

J'ai appris, il y a quelque temps, que le gouvernement fédéral avait l'intention d'apporter des changements radicaux à la Commission d'assurance-chômage, entre autres ceux relatifs aux prestations qui ne seront plus payées aux gens de 65 ans et plus.

Je trouve cette législation — si elle est adoptée malgré les protestations de toutes parts, si on en juge par les articles publiés dans "La Presse" et "Le Devoir" — souverainement injuste pour tous ceux qui, comme moi, ont contribué pendant quelque trente-quatre ans à l'assurance-chômage et qui, ayant eu un emploi permanent, n'en ont jamais touché un seul sou.

Dans mon cas, je suis en bonne santé et compte bien travailler pendant quelques années encore — ne serait-ce que pour ne pas augmenter le nombre des chômeurs de plus en plus nombreux, après ma retraite que j'atteindrai dans le cours de l'année. Si je ne me trouve pas d'emploi, je n'aurai en conséquence pas droit à aucune prestation bien que j'aie contribué à enrichir les coffres de l'assurance-chômage pendant toutes ces années.

Me permettez-vous d'ajouter qu'un grand nombre de jeunes ne travaillent plus que six mois par année dans l'espoir de recevoir de l'assurance-chômage.

J'ose croire et j'espère que vous interviendrez pour défendre les droits des soixante-cinq et plus.

Joseph GARON
Montréal

Cri d'alarme pour sauver le saumon de Matane

Les véritables pêcheurs sportifs se posent de multiples questions quant au sort de cette rivière. L'incurie administrative provinciale, régionale et locale est rendue à un point tel que la renommée de ce cours d'eau pourrait bien sombrer dans l'oubli.

Ce n'est pas la première fois que je parle des conditions de pêche dans cette rivière. Les seuls résultats obtenus furent la disparition des embarcations entre l'écluse et le pont ainsi que la pêche du haut du pont. Je déplorais la pêche à partir du pont parce que les braconniers s'en donnaient à cœur joie. Un administrateur me disait que la pêche à cet endroit constituait une attraction touristique. La pêche a cessé lorsqu'un policier a été happé par l'hameçon d'un pêcheur (drôle de saumon n'est-ce pas)?

Il existe trois principaux obstacles à la montée du saumon dans la rivière Matane: le premier, c'est la passe migratoire. Cette dernière n'a jamais bien fonctionné depuis qu'elle a été construite. On a voulu la construire en béton sans tenir compte de l'instinct du saumon. Dans cette passe migratoire, on a installé une grande glace (encore pour attraction touristique) pour mieux voir le poisson. Soyons réalistes! N'est-il pas plus naturel de regarder le saumon dans le lit de la rivière, près du pont? Observez les agissements du saumon, dans cette cage artificielle. Il semble exténué, fatigué et incertain s'il va poursuivre la montée ou rebrousser chemin; ce qui arrive dans bien des cas.

Pendant plusieurs jours de juillet, j'ai observé un groupe de quelque huit saumons qui ne cessaient d'aller et de revenir le long de l'écluse et lorsque la marée se retirait, ils redescendaient le courant plutôt que de gravir les échelons de la passe migratoire. Tous les pé-

cheurs expérimentés s'accordent à dire que cela est un obstacle à la montée du poisson et qu'il faudrait y remédier immédiatement. Je serais très curieux de savoir ce qu'en pensent nos grands connaisseurs que sont les biologistes. Malgré la demande faite aux autorités par l'Association de chasse et pêche de Matane pour corriger la situation, rien n'a bougé. Je serais d'avis qu'il faudrait former un mouvement de masse de toutes les associations de la ville pour faire agir les responsables de cet état de choses. Tant et aussi longtemps que l'on s'en remettra à des gens de la trempe de Gérard-D. Lévesque (rivière Nouvelle), il existe bien peu d'espoir de réussite. Ici, je m'adresse aux pêcheurs plus âgés et je pense que vous serez d'accord avec moi. Rappelons-nous des bonnes années 50 et 60 alors que le saumon n'était pas stoppé par des barrières métalliques. Hélas! jamais plus nous ne connaîtrons des joies aussi grandes que celles que nous avons éprouvées dans les captures du roi des poissons. On dirait que l'homme dans ce domaine, comme dans bien d'autres, se plaît à détruire ce que la nature a conçu ou bâti. Permettez-moi une petite anecdote: Lorsque le gouvernement s'est préoccupé de notre rivière pour la première fois, nous avions une passe migratoire qui fonctionnait à merveille, elle était construite en bois qui, avec les années, s'était recouverte de limon constituant un passage naturel pour le poisson. Après avoir fait poser une barrière métallique dans le but de compter des saumons, un fonctionnaire du gouvernement fit assécher la passe migratoire et peindre en blanc un espace pour mieux voir le saumon (attraction touristique).

Après avoir décrit le premier obstacle, il faut s'attaquer au deuxième qui se trouve à quelques deux milles de Matane. Cette en-

rave se situe à la sortie du sanctuaire. Trop longtemps, le saumon demeure emprisonné à cet endroit à cause du manque de volume d'eau sur les paliers de l'écluse. Combien de fois ai-je vu des saumons essayer de sauter cette écluse et ils en étaient incapables à cause d'un mince filet d'eau. Les pseudo-connaisseurs diront que c'est naturel de voir le saumon séjourner longtemps dans le sanctuaire. Je vous dirai que c'est faux et en voici la preuve: durant les années 60, le même phénomène se produisait et, comme guide de pêche, je constatais qu'il y avait peu de saumons dans les fosses. Je me suis rendu au sanctuaire et, à ma grande surprise, il y avait là près de deux cents saumons. Ils nageaient en rond et, en observant leurs agissements, j'ai vu des poissons retomber dans le sanctuaire après de multiples sauts pour franchir l'écluse. J'ai demandé aux gardiens pourquoi ils n'augmentaient pas le volume d'eau. "Nous n'avons pas l'ordre de le faire", m'ont-ils dit. À la suite d'une telle réponse, je suis allé rencontrer le garde-pêche en chef pour lui faire part de mes constatations. Il corrigea la situation et, quelques jours après, nous faisons bonne pêche dans les fosses en amont de cette écluse. Rappelez-vous Messieurs les responsables locaux que l'attraction principale dans la pêche au saumon, c'est d'abord et avant tout de le voir lutter lorsqu'il est happé par une mouche. Voilà l'attraction qui peut constituer une véritable attraction touristique; c'est cela que le professionnel comme l'amateur demande.

Enfin, j'en arrive, à un troisième obstacle et le pire d'entre tous. Je suis sûr que vous l'avez deviné: "la bracconnage". J'en ai parlé souvent dans le passé, mais les autorités sont demeurées en grande partie sourdes à mes remarques. Cette méthode étonnée de la cap-

ture du saumon est en vogue sur la rivière Matane plus qu'elle ne l'a jamais été dans le passé. Tous les moyens sont bons: dynamite, filet, lancer léger, l'accrochage, etc. Inutile d'expliquer davantage et de vous raconter ce que j'ai vu sur la rivière lors de mes écurions de pêcheur et d'observateur. Tous les véritables pêcheurs sportifs que vous rencontrez sont exaspérés de cette situation dégoûtante. D'ailleurs, bon nombre de pêcheurs étrangers ont exprimé leur pensée dans les journaux contre cette forme de vandalisme.

Que font les responsables de la rivière dans une telle situation? Est-ce que le travail des gardes-pêche ne consiste qu'à regarder le permis de pêche et à le signer? Il ne faut pas se contenter d'une patrouille en hélicoptère. Nous savons tous que les pires braconniers travaillent la nuit; c'est alors qu'il faut essayer de contrecarrer leur action. Lorsque vous allez pêcher le matin et que vous voyez des saumons de vingt livres morts emportés par le courant: cela vous donne la nausée.

Permettez en terminant, que je demande à toutes les honnêtes gens de notre région et d'ailleurs de revendiquer l'aide nécessaire et indispensable pour conserver la renommée de notre rivière. Nous en avons besoin pour le sport et notre industrie touristique. Seule, une vitalité collective peut sauver ce beau patrimoine.

Lucien FALLU
Président du Comité de saumon

S.V.P.

LA PRESSE publie avec plaisir les lettres qui répondent aux conditions suivantes: intérêt du sujet, concision, courtoisie dans la discussion, nom et adresse de l'auteur. Elle se réserve le droit de les abréger au besoin et d'accorder priorité aux lettres dactylographiées.

Le réflexe du pauvre colonisé...

Le bateau "France" est en vente depuis un certain temps, mais personne ne s'était présenté pour l'acheter avant nous. Les Américains, pourtant amateurs de gadgets volants, roulants, sous-marins et autres, ont eu l'intelligence de se contenter de leurs chaloupes à rames.

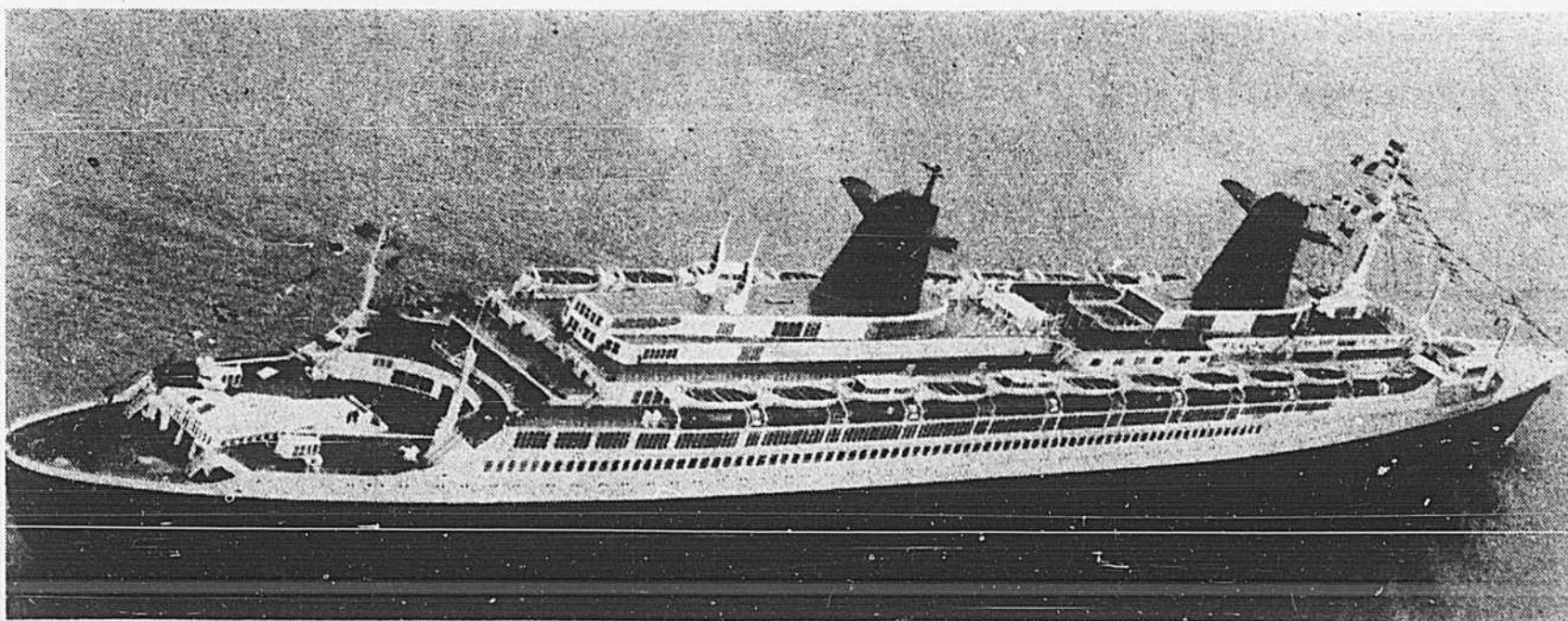
Je me suis posé la question: Pourquoi, si personne ne veut du "France", sommes-nous, ici au Québec, si désireux de l'acheter? La réponse ne m'est pas venue immédiatement. Je vous fais grâce des nuits d'insomnie que cela m'a procurées pour vous donner la conclusion de mes réflexions.

Jusqu'à ce jour, monsieur Drapeau, à titre de Québécois francophone, avait des réflexes de colonisé. Tout allait bien. Mais, avec la venue des Jeux olympiques, la ville de Montréal est au bord de la faillite; ce qui fait qu'au réflexe de colonisé, vient s'ajouter le réflexe du

pauvre. Le pauvre qui s'achète une auto, par un réflexe inconditionnel que j'appelle "réflexe du pauvre", sera beaucoup plus tenté par une vieille Cadillac ou une vieille Buick tout électrique que par une petite japonaise neuve. Il n'aura pas les moyens de ramener ce "corbillard", mais y s'en sacré! Le char est propre, il lui pose une ou deux queues de renard, des lumières, des pompons... pis là, y fait la tournée des voisins pis d'a famille. (Hey, c'est un Buick!) Or, dans le cas présent, ce "corbillard" est un héritage direct de la mère patrie (le réflexe du colonisé).

L'acquisition d'une automobile de luxe de seconde main ne m'emballait pas tellement. Tout doit être fonctionnel, je ne permettrai pas qu'on le fasse en mon nom.

Gilles CADIEUX
citoyen votant de Montréal



Le "France" au sommet de sa gloire. Il venait de terminer sa première traversée canadienne.

Québec renonce au "France" mais pas au centre des congrès au coeur de Montréal

"Patricia n'a pas pu oublier 19 ans d'amour" selon sa mère

SUITE DE LA PAGE A 1

crois pas qu'il soit possible de prendre librement une décision sous la menace d'un revolver. Ce qui est arrivé n'est pas de sa faute, car elle avait été kidnappée.

Mme Hearst se trouvait à Los Angeles lorsque son mari, le magnat de la presse Randolph A. Hearst, lui téléphona de New York pour lui annoncer la nouvelle. Tous deux prirent immédiatement l'avion pour se rendre à San Francisco.

La jeune femme de 21 ans a été arrêtée par des agents du FBI dans une maison du quartier de Bernal Heights, à San Francisco, en même temps que Wendy Yoshimura, une artiste de Berkeley âgée de 32 ans et un peintre en bâtiment de 27 ans, Stephen Soliah.

Deux autres membres de l'organisation, William et Emily Harris, avaient été arrêtés peu de temps auparavant alors qu'ils s'exerçaient à la course à pied dans la même rue.

Ainsi a pris fin un mystère qui durait depuis le 4 février 1974. Ce jour-là, Patricia Hearst avait été enlevée par un commando de la SLA qui exigea, en échange de sa libération, que sa famille consacre une partie de son immense fortune à nourrir les pauvres.

Deux mois après son enlèvement, la jeune femme devait proclamer, dans un enregistrement magnétique adressé à une station de radio, qu'elle avait épousé la cause de ses ravisseurs et qu'elle se considérait désormais comme une combattante de la SLA.

Le 15 avril 1974, elle participa avec d'autres membres du groupe à un vol de banque à San Francisco, et c'est essentiellement pour ce crime qu'elle était recherchée, et qu'elle risquait la prison à vie.

Patricia Hearst avait rejeté toute idée de retourner un jour au sein de sa famille: elle qualifiait ses riches parents de "porcs" et son hostilité s'étendait à son fiancé, Stephen Weed, dont elle ne voulait plus entendre parler.

Son arrestation, qui intervint après une longue enquête, semble un peu due au hasard. Un porte-parole du FBI a déclaré que des agents suivaient diverses pistes et procédaient à l'interrogatoire de témoins éventuels, lorsqu'ils crurent reconnaître William et Emily Harris.

Bien que les extrémistes aient toujours proclamé leur intention de lutter jusqu'à la mort plutôt que de se rendre, ils n'ont opposé aucune résistance au moment de leur arrestation.

Selon l'agent du FBI chargé de l'affaire Hearst, M. Charles Bates, ces arrestations mettent apparem-



Assise sur la banquette arrière d'une voiture de police, Patricia Hearst souriait quand elle a quitté l'édifice fédéral où elle a été conduite après son arrestation hier après-midi.

ment un point final à l'existence de la SLA. D'après les autorités, Patricia Hearst, William et Emily Harris étaient apparemment les derniers membres du mouvement connus de la police.

Une douzaine d'agents du FBI avaient été assignés à ce dossier. Au cours des six premiers mois, 25 mille personnes furent interrogées dans la seule région de San Francisco. Les 8.500 agents de la Sécurité fédérale, notamment, possédaient le signalement détaillé de Patricia Hearst et du couple Harris. Plusieurs photos des fugitifs avaient été affichées dans les bureaux de poste et dans d'autres lieux publics à travers les Etats-Unis.

En quelques mois, Patricia Hearst fut "aperçue" dans le monde entier et à chaque détour des autoroutes américaines. Le FBI s'est vu obligé de vérifier plusieurs milliers de témoignages.

Les responsables de l'enquête ont reconnu que leurs efforts avaient été entravés par la discrétion et la solidarité des milieux de l'"Underground" (l'extrême gauche clandestine).

La "Symbionese Liberation Army" est un groupe extrémiste qui s'est manifesté pour la pre-

mière fois aux Etats-Unis en 1973. Ce mouvement radical, qui aurait rassemblé tout au plus 25 militants armés, avait pour symbole un cobra à sept têtes, chacune représentant un des principes que s'était assignée l'organisation: autogestion, production coopérative, travail et responsabilité collectifs, créativité, unité, foi et détermination. Cet emblème aurait été choisi pour montrer que la SLA était composée de membres appartenant à toutes les races et à toutes les religions.

"Notre unité fait notre force, peut-on lire dans un document publié par la SLA, et notre but commun — nous libérer des chaînes du capitalisme — est signifié dans nos sept principes d'unité."

Deux heures et demie après son arrestation, Patricia Hearst a comparu devant un magistrat qui lui a donné lecture des accusations retenues contre elle: attaque à main armée et violation de la législation fédérale sur les armes à feu.

Les yeux dissimulés par des lunettes fumées, la jeune femme s'est tenue, les bras croisés, au côté de son avocat, Me Terrence Hallinan, pendant la lecture de l'acte d'accusation, et a répondu "Cui" lorsque le magistrat lui a

demandé si elle était bien Patricia Hearst, âgée de 21 ans. On sait qu'en embrassant la cause de la SLA, elle s'était donnée le nom de guerre de "Tania".

Quelques instants avant elle, Wendy Yoshimura avait comparu devant le même juge. Elle doit être remise aux autorités du comté d'Alameda, qui l'accusent de possession d'explosifs.

William et Emily Harris, âgés respectivement de 30 et 28 ans, ont comparu les derniers. En plus des accusations portant sur des crimes à caractère fédéral, ils sont accusés d'enlèvement et de vol qualifié. Leur inculpation pourrait intervenir la semaine prochaine.

Quant à Stephen Soliah, il devra répondre à l'accusation d'avoir donné asile à des personnes recherchées par la police.

En apprenant l'arrestation de sa fille, à New York, M. Hearst a déclaré: "Je suis très heureux que les choses se soient passées comme cela et que rien de fâcheux ne lui soit arrivé". Quant aux accusations retenues contre sa fille, il estime qu'elles seront rejetées, car dit-il, il faut se souvenir qu'elle a été victime d'un enlèvement.

par Marcel DESJARDINS
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Même si les négociations pour l'acquisition du "France" ont échoué, Montréal pourrait tout de même se voir doter d'un centre de congrès aménagé dans le périmètre défini par les rues Ste-Catherine, Jeanne-Mance, Notre-Dame et de la Cathédrale.

Hier, on le sait, le premier ministre Robert Bourassa a communiqué avec le bureau du premier ministre français, Jacques Chirac, pour lui faire savoir que le Québec renonçait à l'acquisition du luxueux paquebot de 2.000 chambres.

Commentant cette décision, M. Bourassa a souligné que le gouvernement du Québec et son ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Claude Simard, ne renoncent pas pour autant à doter la métropole d'un centre de congrès. Des villes comme Québec, Vancouver, Calgary et Winnipeg possèdent déjà des services semblables pour accueillir les grands congrès.

A Montréal, le maire Drapeau s'est montré très déçu de la décision de Québec, se contentant toutefois d'émettre un bref communiqué formulé comme suit:

"Sachant l'intérêt que le ministre du Tourisme porte depuis plusieurs années à l'établissement à Montréal d'un centre de congrès international du Québec, j'ai cru devoir lui faire part d'une solution possible à ce problème."

"La décision du Conseil des ministres en rapport avec l'utilisation du "France" parle par elle-même."

"Il me reste à souhaiter que la solution que le gouvernement jugera à propos de favoriser pour répondre au besoin d'un tel centre au Québec devienne une réalité prochaine."

La décision du gouvernement québécois a déçu le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, et le ministre Simard, deux personnages qui ont travaillé activement ces dernières semaines pour faire en sorte que le projet se concrétise. Au sein du Conseil des ministres, les opinions étaient fort partagées quant à l'acquisition du navire. De toute évidence, les ministres qui craignaient de se faire "embarquer" dans un autre projet à Drapeau, "une affaire à la Mickey Mouse", comme le décrivaient certains, l'ont emporté.

C'est le bureau du premier ministre qui a annoncé la décision dans un communiqué laconique de deux phrases affirmant essentiellement que les études de rentabilité étant complétées, le gouvernement décidait de ne pas procéder à l'achat.

Plus tard, M. Bourassa a expliqué aux journalistes que le "France" ne présentait pas d'avantages très pratiques pour l'aménagement d'un centre de congrès dans la métropole. Le fait qu'il soit amarré au quai Alexandra, à 22 minutes de marche du centre-ville, aurait présenté passablement d'inconvénients durant la saison hivernale en particulier.

Il est probable, d'autre part, que ces inconvénients auraient pesé moins lourd dans la balance si le gouvernement du Québec avait pu obtenir un meilleur prix pour le "France". Le Québec aurait dû déboursier \$25 millions, et non pas moins de \$15 millions comme on l'a mentionné à plusieurs reprises depuis un mois, pour

acquérir ce luxueux bâtiment construit au prix de \$74 millions. De plus, à cette somme de \$25 millions, il aurait fallu ajouter un autre investissement de l'ordre de \$30 millions pour construire les aménagements requis dans le port de Montréal.

On se serait retrouvé avec un investissement global de plus de \$55 millions (les coûts grimpent toujours devant la poussée inflationniste) pour un centre de congrès qui n'aurait pas été relié au centre-ville par un réseau de souterrains comme celui envisagé pour le quadrilatère Ste-Catherine, Jeanne-Mance, Notre-Dame et de la Cathédrale.

Il y a quinze jours, LA PRESSE a dévoilé le contenu d'un rapport préparé pour l'Office de planification et de développement du Québec (l'OPDQ) par la société d'ingénieurs-conseils Lalonde, Valois, Lamarre, Valois et associés et la maison Redna et associés, document qui porte précisément sur l'aménagement d'un centre de congrès au coeur de la métropole. Or ce projet, présentement à l'étude par un comité ministériel à Québec, prévoit l'aménagement d'un centre international de congrès, d'un centre de commerce international, d'un centre d'information, d'un centre d'accueil et de tourisme et d'un centre financier international, le tout au coût de \$56,4 millions. Ce projet serait beaucoup plus fonctionnel que le "France", s'il faut en croire des sources ministérielles à Québec.

Selon certaines sources ministérielles, ce projet serait beaucoup plus fonctionnel que le France et de toute évidence pas tellement plus coûteux. De plus, il alimenterait l'industrie de la construction durant la période post-olympique ce qui n'est pas sans offrir des attraits certains à un gouvernement qui s'est fait élire en promettant de l'emploi à tous.

C'est désormais vers ce projet que le gouvernement du Québec va s'orienter sans toutefois y apporter le même caractère d'urgence que pour le "France". Ce qui, on le comprendra, peut impatienter des promoteurs comme Jean Drapeau qui rêvaient de voir le bâtiment français à Montréal à temps pour les Olympiques. La construction de ce complexe situé au coeur du quadrilatère qui logera bientôt 23 hôtels à congrès pourrait débuter en 1976 pour se poursuivre en 1977.

Québec veut un secteur anglais

QUEBEC (PC) — Trois commissions scolaires de la région de Québec, Jeune-Lorette, Montcalm et Ancienne-Lorette, ont formé cette semaine un comité pour étudier la possibilité de donner l'enseignement en anglais sur leur territoire à compter de septembre 1976. Les trois commissions scolaires veulent ainsi éviter aux élèves de l'élémentaire de parcourir une grande distance pour recevoir l'enseignement dans la langue anglaise. Les commissions qui font partie du comité d'étude reconnaissent qu'une des conséquences de la création d'un secteur anglais dans cette partie de la banlieue de Québec pourrait être l'augmentation de la clientèle francophone désireuse de recevoir l'enseignement en anglais.

DAVIS

SUITE DE LA PAGE A 1

raux fédéraux, qui s'apprennent à prendre des mesures plus fermes pour redresser l'économie. Jusqu'ici, ce sont surtout les Conservateurs ontariens qui se montraient moins réceptifs aux politiques économiques de M. Trudeau. En basant une bonne partie de sa campagne sur les avatars du gouvernement fédéral, M. Davis s'est privé de sa meilleure arme. Les électeurs l'ayant quasi désavoué, il ne pourra plus, avec la même crédibilité, parler avec la même force dans les conférences fédérales-provinciales.

Entretiens, où l'Ontario entre dans une période de campagne électorale permanente, chacun se

surprend à espérer que la politique ontarienne sorte quelque peu des sentiers battus dans lesquels 32 ans de régime conservateur l'ont systématiquement maintenue, l'assemblée de Toronto devenant ainsi une sorte de laboratoire que les autres parlements observeront avec intérêt, y compris celui d'Ottawa qui n'est pas un modèle d'innovations par les temps qui courent.

Ce ne sont pas les problèmes qui manquent, à commencer par la crise du logement, qui a atteint, dans certaines villes, et notamment à Toronto, des proportions alarmantes. S'il est généralement admis que les gouvernements minoritaires coûtent cher, il est également reconnu qu'ils forcent les politiciens à faire preuve de plus d'adresse, de plus d'imagination et de plus de sensibilité.

En Ontario, cette bouffée de vent frais ne fera sûrement pas de tort.

BOURASSA

SUITE DE LA PAGE A 1

primaire des installations actuelles et celles prévues:

- la possibilité d'obtenir des quantités importantes d'énergie grâce à l'exploitation rationnelle de l'énergie marémotrice;
 - la possibilité de répondre à un besoin soudain dans une province en puisant dans les ressources d'autres provinces, comme par exemple dans le cas d'une interruption subite des approvisionnements de pétrole, l'énergie électrique serait appelée à y suppléer.
- Ottawa, sur le sujet a soulevé son intérêt et sur les questions entourant la fixation des prix; la sécurité de l'approvisionnement et la conservation de l'énergie notamment.

MILLIONS

SUITE DE LA PAGE A 1

cette compagnie a obtenu un contrat de \$6.032.250 pour l'exécution des travaux de coffrage et de bétonnage.

La location d'une grue à la compagnie Gagné R. et G. Incorporée coûtera \$394.100. Or, il est spécifié au contrat que le gérant des travaux (Desourdy-Durancœur) prévoyait que cette grue servirait pendant un minimum de six mois à l'usine Shockbéton, alors qu'on croyait que tous les éléments du stade seraient prêts à la fin d'octobre.

La firme Dominic Supports and Forms Limited a obtenu un contrat de \$3.528.148.75 (plus \$120.000 en dépenses incidentes) pour les travaux de coffrage, bétonnage et coordination de la pose d'acier d'armature du hall de natation. Ce contrat a été accordé sans appel d'offres (même pas privé), ce qu'on justifie en précisant que cette entreprise s'est engagée à terminer les travaux trois mois et demi après l'enlèvement des étais de la première partie de la coque centrale. Rappelons que cette compagnie avait intenté une poursuite de \$800.000 contre la Ville de Montréal à la suite d'un contrat pour l'aire de stationnement Viau.

Enfin, deux contrats pour plus de \$630.000 octroyés à la firme Grinnell Fire Protection Systems Company permettent de déceler une nouvelle "stratégie" pour échapper aux appels d'offres.

Cette compagnie détenait déjà au moins deux contrats (d'une valeur de \$1.259.400) pour des travaux similaires, et le gérant de chantier recommande que les rallonges lui soient octroyées directement "pour ne pas dissocier les travaux inférieurs et supérieurs".

Après 10 ans de plaintes à Beauharnois

Québec impose à deux entreprises des mesures pour dépolluer l'air



Droits réservés

LOTO PERFECTA	ABCD
3	7 4 10

A la course de Loto-Perfecta, les quatre premiers chevaux à se présenter au fil d'arrivée portaient les numéros suivants: 3-7-4-10.

Tous les participants qui avaient indiqué, sur leur billet, le numéro 3 sous la lettre A, 7 sous la lettre B, 4 sous la lettre C et 10 sous la lettre D gagnent dans l'ordre, ce qui rapporte \$11.90 dollars pour une mise de 1.00 dollar.

Ceux qui avaient choisi les quatre mêmes numéros 3-7-4-10 mais dans un ordre différent, gagnent dans le désordre, ce qui leur mérite 35.30 dollars pour chaque mise de 1.00 dollar.

211.754.60 dollars ont été partagés entre 151 prix dans l'ordre et 2809 prix dans le désordre.

Le Front commun est finalement réalisé

par Pierre VENNAT

Après des mois de "grosse difficulté", le Front commun FTQ-CEQ-CSN de la fonction publique est enfin né hier et a annoncé qu'il convoquait immédiatement le ministre de la Fonction publique, Oswald Parent, à une réunion mardi prochain, à Québec, afin de déposer les demandes salariales syndicales.

Demandes qui coûteront cher à l'Etat québécois puisque, notamment, on demande un "salaire minimum décent" de \$165 pour tous les

syndiqués impliqués, et ce rétroactivement au 30 juin de cette année.

Or, plus de 50 pour cent des 185.000 membres du Front commun ne gagnaient pas ce salaire au 30 juin. En fait, sur les 80.000 employés d'hôpitaux représentés par la CSN et la FTQ, 48 p. cent gagnent moins de \$120 par semaine.

Quoiqu'il en soit, le Front commun n'a pas voulu dire quand il serait prêt à négocier. M. Robert Gaulin, de la CEQ, qui agissait hier comme porte-parole du

groupe, s'est contenté de dire "une fois que les dossiers sectoriels auront progressé".

Il a admis que le Front commun avait un échancier mais a refusé de le dévoiler. Tout comme il a refusé de répondre aux questions à propos des services essentiels ou concernant les autres objectifs que pourrait se donner le Front commun, outre une politique salariale commune. Il n'a pas voulu commenter non plus les difficultés qui ont retardé la naissance du Front commun.

Il faut comprendre que le Front commun de cette année est très différent de celui de 1972.

Regroupant 185.000 travailleurs, soit 85.000 de la CSN, 75.000 de la CEQ (ce qui inclut les enseignants protestants de la Provincial Association of Protestant Teachers) et 25.000 de la FTQ, il n'a pas cette année de tête d'affiche.

Ses trois coordonnateurs, trois technocrates peu connus du public, sont Jacques Desmarais, pour la CSN, Michel Grant, pour la FTQ, et Robert Gaulin, pour la CEQ. MM. Laberge, Charbonneau et Pepin demeureront dans l'ombre cette année.

Et hier, les nombreux silences de M. Gaulin, peu habitué à faire face à une meute de journalistes, ont causé un véritable malaise.

Une politique salariale commune

De toute façon, les trois centrales sont tombées d'accord sur une politique salariale commune qu'elles négocieront à une table centrale.

Pour le moment, il s'agit du seul point sur lequel il y a Front commun bien qu'on nous ait dit, hier, qu'il y aura possibilité d'ajouter plus tard, sur décision unanime, des sujets déclarés d'intérêt commun.

Quant à la politique salariale commune, elle se résume en cinq points:

- rattrapage de 23,5 p. cent;
- salaire minimum décent de \$165;
- une échelle de références;

— un enrichissement annuel de 5 p. cent;

— une indexation trimestrielle intégrée aux salaires.

Au sujet du rattrapage, on précise qu'il ne s'agit pas d'augmentation de salaire réelle mais que par cette revendication, le Front commun veut simplement redonner leur valeur d'antan aux échelles de salaire "rongées" par l'augmentation du coût de la vie au cours des quatre dernières années.

Quant au \$165, c'est l'équivalent du \$100 minimum de 1972 qui avait tant frappé l'imaginaire populaire.

Il vise à relever en priorité le salaire des employés "vivants en deçà du seuil de pauvreté". En obtenant ce \$165 par semaine, le Front commun réduirait ainsi l'écart entre les plus hauts et les plus bas salariés du secteur public qui passerait de 4/1 à 3/1.

Le Front commun a bâti sa politique salariale à partir d'une échelle de références pour tous les employés du secteur, échelle comprenant 35 échelons et ayant un écart de \$9 entre chaque échelon.

Par ailleurs, le Front commun veut que le pouvoir d'achat réel des travailleurs augmente, chaque année, de 5 p. 100.

Ce 5 p. 100, affirme-t-on, équivaut au taux moyen de l'accroissement de la richesse collective au Québec depuis quatre ans.

Ce 5 p. 100, cependant, le Front commun le base sur le salaire moyen en vigueur dans le secteur public, afin de favoriser les plus bas salariés. Ainsi, par hypothèse, si le salaire moyen, dans le secteur, atteint \$10.000 en 75, chaque travailleur recevra, en 76, \$500 d'augmentation.

Enfin, le Front commun veut améliorer la formule

d'indexation actuelle, de façon à ce que chaque travailleur reçoive, tous les

trois mois, un montant forfaitaire basé sur la perte de son pouvoir d'achat et voit

son salaire immédiatement ajusté en fonction de l'inflation.

Le SFPQ ne négocie plus

par Pierre VENNAT

Rien ne va plus entre Québec et ses 35.000 fonctionnaires membres du Syndicat des fonctionnaires provinciaux.

Alors qu'on avait annoncé à grands coups de trompette que l'on était près d'un accord, voici qu'il n'y a eu aucune négociation cette semaine et qu'il n'y en aura pas "le temps qu'il faudra", le syndicat se refusant de parapher les clauses normatives de l'unité ouvrière.

Le syndicat exige que la clause de sécurité d'emploi des ouvriers soit comparable à celle des fonctionnaires

(les membres du syndicat se divisent entre "ouvriers" à l'emploi du gouvernement et "fonctionnaires" proprement dit), que le statut d'employeur saisonnier soit rétabli et que la clause de rétrogradation, que la plupart des membres ne veulent pas accepter, soit amendée.

Québec s'y refuse et refuse, par le fait même de discuter des clauses monétaires.

Le comité de négociation du SFPQ a donc décidé de ne pas se présenter à la table de négociations et a décidé d'attendre "le temps qu'il faudra".

Le syndicat trouve toutefois la situation "très anormale" et affirme que Québec cherche à gagner du temps et à profiter de la situation actuelle en espérant que "le SFPQ en ressortira moins fort".

On sait que la direction du dit syndicat est actuellement très contestée par des groupes nombreux de militants, particulièrement à Montréal, qui se plaignent que le syndicat a laissé tomber les revendications des membres et accepté de parapher des clauses inacceptables, notamment sur la rétrogradation.

Un choix intéressant

NOUVEAUX COURS POUR ADULTES

Mon univers

Comment évaluer l'univers qu'habite chaque femme? Ce cours fait de lectures et de discussions explorera le message des femmes contemporaines dans leurs essais, lettres et poèmes et dans la sociologie, la science politique, etc.
le lundi 2 h - 4 h p.m.
24 semaines

Le chant du peuple

Ce cours de discussions examinera les émotions des gens tels que chantés par les troubadours, les poètes, les chansonniers modernes: Valéry, Félix Leclerc, Anne Hébert, etc.
le lundi 8 h - 10 h p.m.
24 semaines

Être à l'aise dans son personnage

Un cours original pour apprendre la conversation anglaise qui donnera à chacun une chance d'être un autre personnage parlant bien et même élégamment; on fera la lecture dramatique d'une pièce de théâtre et chaque élève lira un rôle.
le lundi ou le mercredi
5 h 45 - 8 h p.m.
24 semaines

Le théâtre bilingue 1975-76 Masks / les masques

Ce cours comprend l'assistance à neuf pièces de théâtre en français et de neuf pièces en anglais en plus de six sessions de discussions portant sur des textes à lire tels que Les Bonnes, les cahiers de la N.C.T., The Eating of the Gods, etc.
Les discussions se feront autant en français qu'en anglais.
le jeudi 8 h - 10 h p.m.
24 semaines

Les cours commencent au début d'octobre

**INSTITUT THOMAS MORE
POUR L'ÉDUCATION DES ADULTES**

Inscriptions, renseignements, cours:
3421, rue Drummond Suite 17,
Téléphone: 842-5076

avis public

MINISTÈRE DES TRANSPORTS AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Tous les intéressés faisant affaires avec le ministère des Transports sont priés de noter qu'à compter de la deuxième semaine d'octobre 1975, les soumissions reçues pour les différents projets de voirie du Ministère seront ouvertes à deux endroits, soit:

- 1) Bureau des Soumissions, Ministère des Transports, 1er étage — édifice "H", 875 Grande-Allee est, Québec, Que. — G1R 4Y9
- 2) Bureau des Soumissions, Ministère des Transports, 1er étage, 255 Cremazie est, Montréal, P.Q. H2M 1L5

Les soumissionnaires doivent également prendre note que l'ouverture ne se fera pas simultanément mais indépendamment à une place ou l'autre, selon ce qui est inscrit sur l'appel d'offres publié. La réception des offres se fera donc à l'endroit de l'ouverture.

On pourra cependant se procurer les documents nécessaires pour toute soumission aux deux bureaux mentionnés.

Le sous-ministre,
Claude Rouleau, ing.



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

T'ES CAPABLE.

Vous pouvez ajouter vous-même PRESTONE II à votre système de refroidissement, en quelques minutes et "en professionnel", sans ouvrir les robinets de purge de votre radiateur ni les tuyaux de purge de votre moteur. Avec la "Trousse pour rincer et remplir le système de refroidissement" de PRESTONE, vous n'avez besoin que d'un boyau d'arrosage. Un travail de professionnel, à "bon marché".



"Prestone", "Prestone II" et "Union Carbide" sont des marques déposées.

Vous trouverez cette trousse là où l'on écoule PRESTONE II.

TROUSSE POUR RINCER ET REMPLIR LE SYSTÈME DE REFOUILLISSEMENT



Nouveaux Prix

250z. \$6.50

400z. \$10.00

Gordon's. Le gin le plus vendu au monde.

DISTRIBUÉ AU CANADA PAR Thomas Adams DISTILLERS LTD.

6000 postes vacants dans la fonction publique La réforme administrative québécoise est compromise

par Rhéal BERCIER

L'EXODE MASSIF des fonctionnaires québécois risque de compromettre la réforme administrative récemment lancée par le gouvernement Bourassa.

Au total, il y a actuellement 6.000 emplois vacants au sein de la fonction publique, soit 12 pour cent des effectifs. Parmi les vacances, il n'y a pas moins de 200 postes de cadres et de professionnels que le gouvernement juge nécessaire de combler.

"Vous pouvez imaginer, explique à LA PRESSE un haut fonctionnaire, combien il sera difficile pour le gouvernement de donner toute sa signification à la réforme administrative s'il manque déjà 200 chefs de services. Poursuivez votre travail de recherche et tentez de penser le genre de travail que réalisent les fonctionnaires qui n'ont pas de patrons..."

On sait que le premier ministre Bourassa a pris des mesures, le 10 septembre dernier, pour remettre en marche la réforme administrative qu'il avait entreprise peu après son arrivée au pouvoir et qui avait été stoppée deux ans plus tard. Cette réforme vise à faire du Conseil exécutif la cheville ouvrière de l'administration gouvernementale. Elle charrie une nouvelle "philosophie" de l'administration publique et veut en accroître l'efficacité.

Une volonté réelle?

Les fonctionnaires restent sceptiques quant à la détermination réelle du gouvernement de passer à

l'action. "Ce gouvernement, précise un haut fonctionnaire, s'occupe de détenir le pouvoir et non pas de prévoir. La machine fonctionne avec peu de coordination et d'esprit pratique. Pas de politique de relations humaines. Et surtout, un manque de confiance. Les cadres, quand il y en a, restent jaloux de leurs prérogatives et, conséquemment, sont peu enclins à déléguer des pouvoirs."

La création de nouvelles structures, qui entraînera nécessairement des chambardements, ne plaira pas à ces fonctionnaires. Mais leur réaction aurait pu être différente si le gouvernement avait su instaurer progressivement et collégialement un nouvel organigramme pyramidal. Car tel est bien l'objectif fondamental du gouvernement.

"La politique passe, en premier, note le même haut fonctionnaire. On centralise tout au niveau des hommes politiques qui deviennent, eux aussi, jaloux de leurs prérogatives. De plus, le gouvernement fait largement état de la réforme sans parler des moyens qu'il emploiera pour la réaliser. Personne n'est dans le coup, alors que tout le monde voudrait y participer. La philosophie de la politique de bouche-trou est bien connue. Lorsqu'un problème survient, on tente de le régler jusqu'au moment où un autre survient. Pas de solution d'ensemble. Normalement, on commence par le commencement. Mais pas à Québec."

Le comité des comités...

Il semble bien que c'est chez les cadres que ce problème est le plus cuisant. "D'autres postes seront

créés par cette réforme, confie un fonctionnaire, mais on est incapable aujourd'hui de combler les vacances. Vous avez parlé du ministère des Richesses naturelles, qui est à reconstruire, mais regardez donc au ministère de la Fonction publique même..."

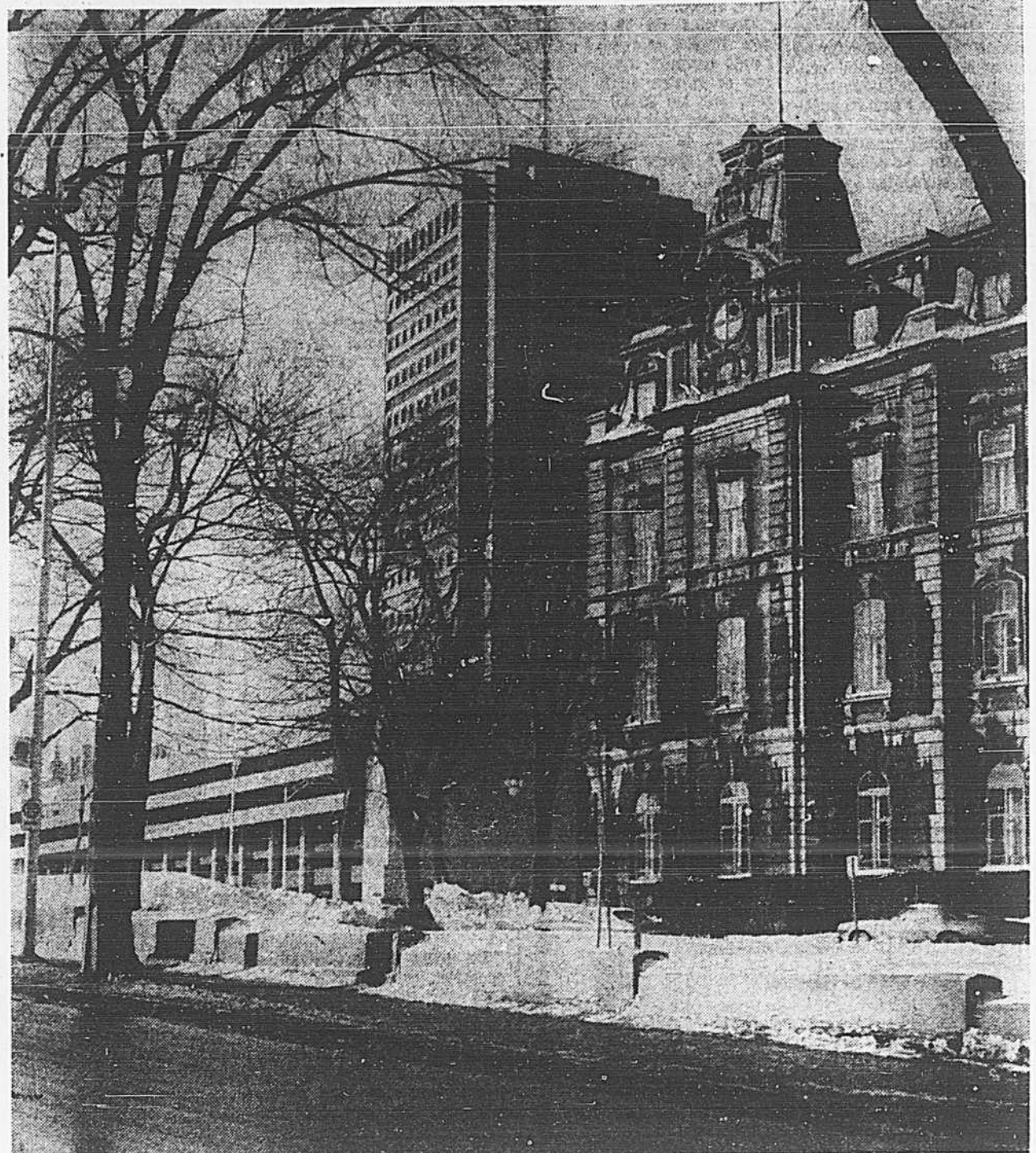
En effet, là aussi on constate que la majorité des postes de cadres doivent être rajoutés ou comblés. On dénombre six postes vacants à la direction du ministère de la Fonction publique. Et il semble que cette situation se compare avantageusement à ce qui se passe ailleurs.

"C'est de la folie, s'exclame un dirigeant syndical. L'an dernier, au ministère de l'Éducation, on a créé un comité qui était composé des directeurs généraux des autres comités déjà créés. C'était le comité des comités... Au ministère du Travail, on a pensé à créer un organisme semblable, mais le sous-ministre a dit non, après avoir étudié la question pendant près de six mois."

Aux Affaires sociales, un fonctionnaire a été stupéfait d'apprendre que deux autres comités existaient pour étudier le même dossier que le sien, au sein du même ministère. "Je l'ai appris, dit-il, à l'occasion d'un voyage au cours duquel j'ai rencontré des collègues qui, eux aussi, étudiaient en comité l'hygiène industrielle."

On comprend mieux, à la lumière de ces faits, ce qui a poussé récemment le sous-ministre de la Justice, M. Robert Normand, à qualifier de "monstre bureaucratique" l'appareil administratif québécois.

DEMAIN: Québec perd ou gagne?



Derrière le vénérable édifice de l'Assemblée nationale, le "complexe G", labyrinthe qui symbolise parfaitement la complexité aberrante de l'appareil administratif québécois.

Le plus dangereux champ de tir du monde...

par Jean Pochet

Collaboration à Los Angeles

UNE HEURE et demie à peine après avoir presque été la victime d'un assassinat, M. Ford prenait la parole à l'Assemblée législative californienne. Le thème de son discours était, prémonition ou ironie, la recrudescence du crime aux États-Unis.

Pour y remédier, il a proposé un plan en trois points. Renforcer la protection des citoyens. Faire passer le droit des victimes avant celui des assassins. Ordonner des sentences de prison ferme pour les récidivistes.

Il a cité des statistiques saisissantes. En 1974, les délits ont augmenté de 18% nationalement; quatre délinquants sur dix se servant d'une arme à feu sont immédiatement libérés sur parole; d'après une étude portant sur 10.000 males nés en 1945, 6% des individus sont res-

pensables des 3% de l'ensemble des crimes commis; la moitié de ceux qui commettent des infractions ont moins de dix-huit ans.

Il n'a pas cité, quoiqu'il ait failli en être la plus récente victime célèbre, le chiffre le plus hallucinant, les cent millions d'armes à feu, dont plus de quarante millions de revolvers, possédées légalement ou illégalement. Et s'il n'en a pas fait mention, ce n'est pas qu'il avait oublié la menace dont il venait d'être l'objet, c'est que le contrôle des armes à feu est un problème qui pour un politicien risque d'être aussi radicalement mortel qu'un Colt dans les mains d'un tireur d'élite.

La N.R.A. fait la loi

La toute-puissante National Rifle Association (N.R.A.) fait littéralement la loi. Forte de son million de membres et d'un budget national de dix millions de dollars, elle a empêché jusqu'à présent le passage de tout projet de loi régle-

mentant la possession des armes à feu.

Sous le couvert de protéger les sportifs, ses arguments sont simples. Le deuxième amendement de la Constitution (datant du 15 décembre 1791) déclare qu'"une milice ordonnée étant nécessaire à la sécurité d'un Etat libre, le droit des citoyens de posséder et porter des armes à feu ne peut être enfreint". Autre affirmation: "ce n'est pas le revolver qui tue... mais celui qui l'actionne". Et pour terminer "l'établissement d'un port d'arme serait une atteinte à la vie privée des citoyens". Depuis que le Congrès est saisi de propositions de loi concernant la réglementation des armes à feu (particulièrement depuis l'assassinat de John Kennedy), les experts ont démontré que l'esprit de la loi de 1791 concernait une force régulière et pas n'importe quel individu, qu'il ne venait à personne l'idée d'affirmer que "c'est l'automobile qui tue... pas le chauffard" et que les sondages d'opinion confirment chaque

année qu'une majorité d'Américains sont favorables à une réglementation efficace (71% en novembre 1974, dernier chiffre disponible).

Projets de loi

Malgré ces arguments de bon sens, le "lobby" de la N.R.A. triomphe pour des raisons plus simples encore. Lors des campagnes électorales, la N.R.A. récompense généreusement les députés et sénateurs qui ont défendu ses positions. Elle fait pression sur ses membres pour menacer les candidats assez légers pour suggérer une quelconque législation restrictive. Et elle avoue sans fausse note qu'en cas d'urgence elle peut provoquer dans les 72 heures l'envoi de cinq cent mille lettres ou télégrammes à un Congrès qui serait assez audacieux pour envisager d'agir.

Une cinquantaine de projets de loi sont actuellement en cours d'examen devant le Congrès actuel

qui avait la réputation d'être plus "radical" que les précédents. Mais la N.R.A. est confiante que son zèle n'ira guère loin.

Des millions d'armes

Si quelqu'un doutait de la toute-puissance de la N.R.A., deux faits récents dessilleraient les yeux innocents.

Le réseau de télévision CBS a programmé en septembre un documentaire sur la chasse "Les fusils d'automne" qui ne concernait en rien la possession légale ou non d'un fusil — encore moins d'un revolver. Quelques heures avant la diffusion, quinze annonceurs sur seize se sont brusquement désistés. Thomas Hodge, directeur des relations publiques de la N.R.A. ne fait pas mystère qu'il a pris contact avec les agences de publicité représentant les annonceurs après que la C.B.S. lui ait refusé une "avant-première" du documentaire. Cette attitude non conformiste a coûté à C.B.S. plus de 100.000 dol-

lars de contrats publicitaires subitement annulés.

D'autre part, le Congrès qui ne trouve jamais de majorité pour "civiliser" le port d'arme, est prêt à entériner une loi qui autoriserait la construction aux frais des contribuables, de champs de tir pour l'entraînement des tireurs amateurs. Le manque d'expérience qui a empêché Lynette Fromme d'armer son revolver et de l'actionner serait considérablement réduit. L'auteur de cette proposition est John D. Dingell, député et... membre du comité directeur de la N.R.A.

Mais même le président Ford n'a pas été ébranlé par la tentative d'assassinat et a renouvelé sa vigoureuse hostilité à toute forme de contrôle des armes. Malgré le fait qu'il y ait plus de cent millions d'armes à feu, dont plus que quarante millions de revolvers et que trois millions viennent s'ajouter annuellement à la plus vaste galerie de tir du monde. Mais pour une politicien résolu à faire le plein des voix quel autre triste choix?

Un million de voitures à Montréal en 2000

par Florian BERNARD

LA POSSESSION des voitures-automobiles était de 130.000 en 1951 dans l'île de Montréal. Vingt ans plus tard, soit en 1971, elle passait à 660.000.

Les experts consultés par la CUM estiment qu'en l'an 2000, suivant le rythme de progression actuel, le nombre des véhicules privés aura atteint le chiffre effarant d'un million, soit près d'un véhicule privé pour deux personnes.

Si ces chiffres se concrétisent, l'île de Montréal ressemblera alors

à une incroyable fourmilière laissant échapper des gaz mortels et causant un bruit insupportable. Il y a, bien sûr, moyen de diminuer la nocivité des gaz et de réduire le bruit des moteurs. Mais tout de même, la vision d'un million de véhicules privés fait dresser les cheveux sur la tête...

Quelle solution adopter? Poser la question, c'est y répondre: le transport en commun! Mais peu de membres de la direction de la CUM osent actuellement parler ouvertement d'interdire les véhicules privés dans l'île de Montréal. Il faudra pourtant y arriver, un jour ou l'autre, et mettre en marche des mécanismes qui décourageront l'entrée de véhicules privés dans le centre-ville.

Un métro de grande étendue

L'un des moyens que préconise la CUM pour diminuer le nombre de véhicules privés est l'extension massive du métro et la création de grands parcs de stationnement près des gares qui seront situées aux extrémités de l'île de Montréal. Cette mesure, sûrement efficace, entraînera toutefois des déboursés qui, eux aussi, sont astronomiques.

Estimé à \$665 millions au début des travaux, les prolongements actuels du métro nécessiteront des déboursés véritables de \$1.4 milliard d'ici 1981. A peine esquissés, les futurs prolongements — phase 2,000 — laissent déjà entrevoir des déboursés additionnels de \$2 à \$3 milliards. Face à ces coûts, la CUM songe plutôt à desservir les municipalités des extrémités de l'île par un réseau de véhicules de surface. Le West Island et la pointe extrême est de l'île seraient ainsi privés de métro au profit de

nouveaux modes de transport en commun.

Expropriation de compagnies

C'est dans le West Island que les problèmes sont les plus aigus. Ce secteur n'est pas desservi par la CTCUM. Il est sillonné par les véhicules de deux compagnies privées, Brisebois et Métropolitain Provincial.

Les dirigeants de la CUM commencent déjà à parler d'une expropriation éventuelle de ces deux compagnies et de d'autres, situées dans les autres secteurs de l'île non desservis par la CTCUM, pour créer une vaste régie métropolitaine du transport en commun. Cet organisme, indépendant des services ou des agences d'exploitation, aurait pour mandat de planifier et de contrôler le transport en commun à l'échelle du territoire, incluant possiblement Laval et la Rive sud.

Pas de nouvelles routes

Il est peu probable que de nouvelles grandes autoroutes soient construites après 1980. Le réseau construit entre les années 1962 et 1972 a eu pour effet de diminuer l'utilisation du transport en commun, soit par autobus, soit par métro, et d'augmenter sérieusement le nombre des véhicules pri-

vés, paralysant ainsi la planification du transport global.

Les statistiques prouvent que l'utilisation du transport en commun a été sérieusement en perte de vitesse de 1950 à 1966, par rapport à l'accroissement de la population. L'inauguration du métro a donné une poussée ascendante momentanée au transport en commun, mais on a constaté, toutefois, que la possession de voitures-automobiles passait de 130.000 à 660.000 de 1951 à 1971.

Station	Année 1981		Total
	Autobus	Autres	
Anggrignon	1470	800	2270
Beaugrand	1850	850	2700
Bois-Franc	700	250	950
Cavendish	1200	1100	2300
Henri-Bourassa	1600	500	2100
Légar	500	500	1000
Pte IX	2500	700	3200
Provencher	1150	500	1650
de Salaberry	1800	1400	3200
Station	Longue durée	Courte durée	Total
Anggrignon	500	100	600
Beaugrand	750	170	920
Bois-Franc	350	50	400
Cavendish	450	220	670
Henri-Bourassa	640	100	740
Légar	250	100	350
Pte IX	600	140	800
Provencher	450	100	520
de Salaberry	950	240	1250



Cédez au plaisir. Au Château Champlain.

Du plaisir et des surprises comme vous n'en avez jamais eus. Comme seuls nous pouvons vous en offrir.

Laissez-passer pour le spectacle du Caf' Conc'

Oui, après un dîner au Tournebroche, à l'Escapade ou au Neufchâtel, nous vous offrons le French-cancan à nos frais, tous les soirs du lundi au vendredi, à 23h15.

Le repas du midi à compter de \$2.95

Le repas du midi à compter de \$2.95. Et pas n'importe où. A l'Escapade, s'il-vous-plait! Au sommet du Château Champlain avec la ville à vos pieds.

Prendre un repas au Tournebroche, c'est déguster la cuisine que faisait votre grand-mère (si votre grand-mère était provençale et qu'elle cuisait son pain dans un four en briques). Un pain tout chaud, qui fait fondre le beurre sur lequel vous tartinez un délicieux pâté de campagne juste pour vous aiguiser l'appétit avant de choisir au menu: le rosbif ou le cochon de lait ou...

Stationnement gratuit

Offrez-vous le Tournebroche, le Neufchâtel, l'Escapade ou le Caf' Conc'; nous vous offrons le stationnement gratuit. Voilà une aubaine.

Le plaisir d'une soirée à deux pour \$12

Vous avez peut-être eu la mauvaise fortune de dîner ailleurs, mais vous voulez finir la soirée en beauté. Venez au Château Champlain.

L'éblouissant spectacle du Caf' Conc' vous y attend. La danse. Un café. Un digestif. Le stationnement au garage. Ne manquez pas ça. Le rideau s'ouvre à 23h15.

Du homard frais à la mesure de votre appétit

Du rosbif chaud et toutes sortes d'autres plats de même qualité.

Cela fait partie du plaisir de dévorer des yeux le dîner-buffet de l'Escapade. Un autre plaisir: le dîner dansant au son d'un orchestre, la tête dans les étoiles. Mais vous aimez peut-être mieux les tête-à-tête?

Un dîner d'apparat à la française

Oui, on célèbre encore la grande cuisine à Montréal: au Neufchâtel. On ne fait pas que manger au Neufchâtel.

On déguste.

Le plaisir de fêter

La Fête des Pères, des Mères, les anniversaires, les banquets de noces tout ce qui se fête, nous pouvons vous aider à le planifier. C'est ça le plaisir de fêter sans aucun souci.

Composez 878-1688

Ne soyez pas égoïste, offrez les plaisirs du Château Champlain aux autres. A vos amis en visite, à vos relations d'affaires. Invitez-les à demeurer chez nous.

S'inscrire au Château Champlain donne droit à deux billets gratuits pour le spectacle du Caf' Conc' à 23h15, du lundi au vendredi.

Pour réserver, composer 878-1688.

CP Hôtels

Le Château Champlain

Du plaisir de toutes les couleurs



CINEMA/LA SEMAINE

Fermeture du Loew's et du 2001

Fermeture du Loew's hier soir jusqu'à l'an prochain où, divisé en cinq salles et complètement rénové, cet illustre cinéma rouvrira ses portes. Construit en 1917 selon les plans de l'architecte Thomas Lamb — avec grand escalier, lustres et tout le tralala — le Loew's comptait un peu plus de deux mille places. Tom Cleary, aujourd'hui secrétaire exécutif de l'Association des propriétaires de cinéma, rappelle que, pendant longtemps, on donnait des spectacles de vaudeville au Loew's avant les projections.

"C'est au Loew's, dit M. Cleary, que Red Skelton a fait ses débuts dans les années 20."

Parmi les plus grands succès cinématographiques qu'on y a connus, mentionnons "Gone With the Wind", vers la fin de la guerre.

Autrefois, on y donnait aussi des concerts. Ainsi le 3 et le 4 janvier 1919 le tout Montréal se pressait aux deux concerts donnés, peu avant minuit, après le cinéma, par l'Orchestre du conservatoire de Paris, dirigé par André Messager.

Le dernier film présenté au Loew's, "Jaws", a fait près de 160.000 entrées en 13 semaines.

"Jaws", à compter d'aujourd'hui, poursuit sa carrière au Palace que ne menace pas le pic des démolisseurs. C'est la dernière grande salle qui reste d'une époque glorieuse.

Autre disparition, plus discrète, mais totale: le 2001 ferme ses portes le 9 octobre, au moment où expire le bail qu'avaient consenti les Cinémas Unis à Roland Smith dans l'espoir que ce dernier sauve la baraque qui menaçait de sombrer depuis longtemps. Cette salle de 855 places, construite au milieu des années 50, n'a jamais très bien fonctionné. Aussi la société Cinémas Unis compte-t-elle la mettre en location, non plus comme salle de spectacle, mais comme magasin ou entrepôt.

Retard et querelles

Léger retard au Parisien, dont trois des cinq salles devaient ouvrir le 26 septembre. On a décidé

d'ouvrir les cinq en même temps, ce qui oblige la direction à reporter l'événement au 10 octobre.

Trois films sont déjà annoncés: "Pour le meilleur et pour le pire" de Claude Jutra, "Mustang", de Marcel Lefebvre et "Section spéciale", de Costa-Gavras.

Le bruit a couru que trois lancements de cette importance le même soir cela provoquait des querelles. Il était fondé: Robert Paradis, chargé du lancement du film de Claude Jutra, ne fait pas mystère de ses sentiments: "Si vous ouvrez le même soir, aurai-je dit à Cinémas Unis, je retire mon film..." Jutra et Cinépix étaient du même avis.

On a tranché la question en faisant, le jeudi soir, une première pour "Mustang", et en n'en faisant pas pour "Section spéciale" qui prendra l'affiche discrètement. Les gens auront bien le temps de le voir. Pour ce qui est de "Pour le meilleur et pour le pire", lancement le vendredi soir (il faudra présenter un carton d'invitation) et portes grandes ouvertes au public le lendemain.

Schlöndorff à la Cinéma-thèque

A compter de mardi, la Cinéma-thèque québécoise présente l'ensemble des films de Volker Schlöndorff, jeune cinéaste allemand né en 1939, auteur de huit films dont le dernier, "Katharina Blum" sera donné en avant-première mondiale à la Cinéma-thèque jeudi prochain. Après quoi il représentera l'Allemagne au festival de New-York le 3 octobre, et sera lancé à Munich quelques jours plus tard. Ce film de Schlöndorff, comme tous les autres, sera présenté ici avec sous-titres français.

Robert Daudelin, directeur de la Cinéma-thèque, souligne que c'est la première fois qu'une cinémathèque présente l'ensemble des films de cet ancien assistant d'Alain Resnais, de Louis Malle et de Jean-Pierre Melville, dont Daudelin affirme que c'est un cinéaste important "et l'un des plus originaux du jeune cinéma allemand".

Volker Schlöndorff sera à Montréal la semaine prochaine, et les spectateurs pourront le rencontrer après la projection de "Katharina Blum".

Citons pour mémoire la liste des films de Schlöndorff (autre "Katharina Blum"): "Les Désarrois de l'élevé Torless", "Vivre à tout prix", "Michael Kohlhaas", "La Soudaine richesse des pauvres gens de Komback", "Baal", "La Morale de Ruth Halbfass" et "Feu de paille".

"Les Ordres" à Rome...

C'est la semaine prochaine que seront connues à Rome les gagnants du Grand prix de l'Organisation catholique internationale du cinéma décerné annuellement par un jury formé des représentants de cinq pays. Cette année, la France, l'Italie, le Pérou, Cuba et le Canada sont du jury. C'est pourquoi Robert-Claude Bérubé, responsable de la section cinéma à l'Office des communications sociales, s'envoie demain vers Rome.

Depuis l'an dernier, le Grand prix est divisé en trois: l'un va aux films de fiction, un deuxième aux documentaires et témoignages (gagné l'an dernier par "Les Dernières fiançailles") et le troisième est laissé à la discrétion du jury.

Deux jurys de pré-sélection, l'un en Amérique, l'autre en Europe, ont retenu douze films, parmi lesquels "Les Ordres", de Michel Brault, "A Woman Under the Influence", de John Cassavetes, "Hearts and Minds", de Peter Davis, et "In Celebration" de Lindsay Anderson.

Ce prix existe depuis une vingtaine d'années. Il est déjà arrivé qu'un pays le gagne deux fois de suite.

Orate frates pour Michel Brault.

Un commissaire adjoint à l'ONF

André Lamy, président de l'Office national du film, annonçait cette semaine la nomination de James de Beaujeu Domville au poste de commissaire adjoint.



"Katharina Blum", le dernier film de Volker Schlöndorff, sera donné en avant-première mondiale jeudi prochain à la Cinéma-thèque québécoise.

D'abord directeur adjoint de la production anglaise à l'ONF, puis producteur exécutif au studio de fiction, M. Domville, rappelle un communiqué de l'ONF, a réalisé deux films sous l'océan arctique: "Sub-Igloo" et "Arctic IV".

Il s'est intéressé à la comédie musicale, à l'opérette et au théâtre. En 1960, il devenait premier directeur administratif de l'Ecole nationale de théâtre à Montréal. Plus tard, il a occupé les fonctions de directeur exécutif du Théâtre du Nouveau Monde. Il entrait à l'Office national du film en 1972.

Puisqu'il est question de l'ONF, signalons enfin que le programme Ciné-participation, mis sur pied par l'Office, reprend mardi prochain (à

12h et à 20h) avec "Aimez-vous les chiens?", un documentaire d'une heure réalisé par Jacques Godbout, et "la Faim", un court métrage d'animation de Peter Foldes, gagnant du prix spécial du jury à Cannes l'an dernier.

Langlois et Herzog

Henri Langlois, directeur de la Cinéma-thèque française, et Werner Herzog, dont "l'Enigme de Kaspar Hauser" a reçu cette année le prix spécial du jury au festival de Cannes, seront au Conservatoire d'art cinématographique où se tient, du 24 au 28 septembre, le septième festival du film étudiant canadien. Ils sont présidents d'honneur du

jury qui est composé d'autre part de Gomez Gomez, directeur de la Cinéma-thèque mexicaine, Guy Joussemel, coordonnateur général des émissions artistiques pour Radio-Canada à Paris, Peter Lebensold, du magazine Take One, Raymond-Marie Léger, directeur de l'Office du film du Québec, Michael Spencer, directeur général de la SDICC, Sheldon Tromberg, professeur de cinéma à Washington, et Les Wedman, critique au Vancouver Sun.

Quarante-trois films sont en compétition. La compagnie Famous Players a versé \$5.000 qui seront distribués aux gagnants. Le meilleur film recevra en outre le prix Norman McLaren.

Serge Dussault

Musica camerata montreal
le SAMEDI, 20 septembre 1975 — 17 heures
CATHÉDRALE DU CHRIST
rue Sainte-Catherine et Université
Musiciens: B. Grinhaus, L. Grinhaus, K. Skorzewska, R. Verbes, K. Wunder
Oeuvres: Haydn, Ravel, Schumann
ENTRÉE LIBRE

LE
une comédie
Une comédie de ISRAEL HOROVITZ
Adapt. québécoise — RENÉ DIONNE Mise en scène OLIVIER REICHENBACH
JEAN-LOUIS MILLETTE MICHEL FORGET SOPHIE CLEMENT
RONALD FRANCE MICHEL CÔTE CE SOIR 20H30
4 sous **THEATRE DE QUAT'SOUS**
100 EST AVENUE DES PINS
RESERV/845-7277

DANSE
CONTINUELLE
OUVERT MERCREDI VENDREDI SAMEDI et DIMANCHE SOIRS
2 orchestres réputés
Pres du métro Jean-Talon
SALLE DO-RE-MI
505 EST RUE BELANGER 274-5456

2 Grands succès d'INGMAR BERGMAN
14 ANS
Les chefs-d'oeuvre de ingmar bergman
L'oeuvre maîtresse de Bergman: des moments cinématographiques extraordinaires — New York Times
Magistral dans son audace... le plus étonnant des films de Bergman — Sight & Sound
max von sydow
liv ullmann bibi andersson
erland josephson
une PASSION
V.D. Sous-titres français EN COULEUR
CRIS ET CHUCHOTEMENTS
V.F. DE CRIS AND WHISPERS
Cinéma Part 3180 rue BELANGER

Un spectacle de Michel Gelinas, avec la collaboration de CFGL-FM
CE SOIR
À 20 H. 30
20-21 sept.
Billets en vente Place des Arts, Sauve Frères, Montréal Trust P.V.M.
JOE DASSIN
Tél.: 321-9000 **l'habitat st-camille**
11,025, rue Alfred, Montréal-Nord

Compagnie Jean Duceppe
1975 INC.
présente en collaboration avec **GMS**
VISA LE NOIR
TUA LE BLANC
ou l'assassinat par électro-chocs!

Jusqu'au 19 oct.
Traduction de Jacques Sigurd
de Dale Wasserman
Mise en scène **Albert Millaire**
Adaptation **RENÉ DIONNE**
avec
Monique Joly Jacques Thisdale
Aubert Pallascio Gérard Poirier
Jean-Louis Paris Paul Guévremont
et 12 autres comédiens
Soirée 20h30, matinée le samedi 17h00 \$3.00 à \$6.50
Prix spéciaux pour groupes étudiants et âge d'or, sauf le samedi soir
THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél. 842-2712

Du 17 au 27 septembre à la demande générale
Reprise de
"Docteur Miracle"
opéra comique en 1 acte de Georges Bizet
avec
Bruno Lupante, Céline Dussault, Paula Verschelden, Jacques Lafortune
Au piano, Colombe Pelletier
Mise en scène: Jeanine Beaubien Décor: Guy Beauregard
Présente dans les cadres des mini-opéras du Maurier
Mardi au samedi à 20 h 30
Billets en vente: Sheraton Mont-Royal, suite G-20 et au Montréal Trust, P.V.M. — Réservation 526-0821

Jeune à 89 ans
Samedi dernier le 13 septembre l'Age d'Or Engr., Dumoulin et Choquette Inc., 4560, rue Saint-Denis, soulignait les 89 ans de Georges Hazel qui était accompagné de son amie Madame Cécile Petit, à droite nous remarquons Madame A. Dumoulin, présidente de l'organisation de l'Age d'Or lui souhaitant de demeurer avec elle encore 15 ans de plus tout en restant toujours jeune et enjoué. Monsieur Hazel est un policier retraité.

théâtre du rideau vert
Dès le 25 septembre
Comédie de Feydeau
L'HÔTEL DU LIBRE-ÉCHANGE
Mise en scène et décor: Robert Prevost
GUY PROVOST, LISE LASALLE, JANINE SUTTO
ANDRÉ CARLOUX, EDGAR FRUITIER, CLAUDE PREFONFANE
JACQUES LORAIN, RENÉ GAGNON, ROSELINE HOFFMANN
MARC HERBERT, SERGE TURGEON, LOUIS LALANDE
ARLETTE SANDERS, LOUISE PRATTE, MARTINE PRATTE
MONIQUE PRATTE, ANDRÉ BOMBARDIER, NATHALIE DEROME
Costumes: François Barbeau
Renseignements 344 1793
Metro Kaizer, sortie Gillard — 4664, rue Saint-Denis

Fête de la Lune d'Automne
中 秋
QUARTIER CHINOIS Montréal
SAMEDI ET DIMANCHE 20 - 21 sept. '75
Sous le patronage du Gouvernement Fédéral ainsi que Provincial, la Communauté chinoise de Montréal va célébrer le "FESTIVAL DE LA LUNE DE MI-AUTOMNE" les 20 et 21 septembre de 13.00 à 22.00
Programme:
• Cérémonie d'ouverture
Samedi à 14.00 par Hon. Jean Bienvenue, ministre de l'Immigration du Québec.
• Spectacles en plein air:
• Danse du lion • Danse du folklore
• Kung-Fu • Chorale et musique
• Tai-Chi • Orchestre et opéra
Divertissement pour tous Jeux très divers, pour tous groupes d'âge. Toutes les manifestations sont offertes gratuitement au grand public.
INVITATIONS SPÉCIALES DE:
Nanking Cafe 866-4815; Wing Noodles Ltd. 861-5818
Teon Hong Cafe 661-7175; Now Lotus Cafe 866-8366
Leong Jung Co. Ltd. 861-9474; Kenny Wong Southshore Inn, 4665, boul. Taschereau, St-Hubert 676-0301
Van Roy Rest. 861-6663

Le Forum présente
THE STRAWBS
Jeudi 9 octobre à 20 h
FORUM DE MONTRÉAL
Billets: \$6.50 en vente au guichet du Forum et tous les comptoirs TRS

NOTA BENE: Le Bureau de surveillance du cinéma, organisme créé par le gouvernement du Québec, a approuvé chacune des annonces de cinéma paraissant dans nos pages, et conformément à la loi sur le cinéma.

LE THÉÂTRE TPO POPULAIRE DU QUÉBEC

une soirée en octobre andré major

Jean-Guy Sabourin, Patrick Poirier, Victor Desy, Nicole Blackburn, Raymond Bouchard
 LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC
 1700, rue Saint-Denis
 Samedi 27 septembre de 19h à 22h
 Prix des billets: \$3.50 - \$4.50
 Étudiants et groupes de 15 ou plus \$2.50
 Réservations: 849-8188

LE SEUL ET UNIQUE
TIBOR CAESAR
 ET SON ORCHESTRE



LES DEUX OURS

DANSE TOUS LES SOIRS
 8h p.m. à 2h a.m.
 (sauf dimanche et lundi)

Sheraton
 Le St-Laurent
 ILE CHARRON
 651-6510



18 ANS
Emmanuelle
 SCHOOL GIRL
 HITCH HIKERS
 Cinéma GUY
 931-2912

LE RESTAURANT Au Chalet Doré

Annnonce la grande ouverture de son piano-bar

Casa Doré
 Ouvert tous les jours à 11 h
 Du mardi au samedi de 21h00 à 2h00

SERGE ALAIN à l'orgue pour vous inviter à la danse
 4460 est, rue JEAN-TALON,
 729-9780
 Stationnement gratuit

...des mots qui pétillent, éclatent, explosent et retombent en étincelant sur la salle qui retient son rire et son souffle de peur d'en perdre des bouts
 G.-H. Germain (La Presse)

En reprise au GESÙ "Rien détonnant!" avec Sol



du 4 au 20 sept.
 à 20 h 30 (relâche le lundi)

BILLETS:
 mar. merc. jeu. \$4.50
 ven et sam. \$5.50

Représentations supplémentaires jusqu'au 27 septembre

EN VENTE AU GESÙ
 1200 Bleury tel: 861-0589

Al Martino

Spécialement pour les amoureux

En vedette à la Salle Bonaventure du Reine Elizabeth

Deux spectacles tous les soirs
 D'après la musique de Nick Martin et son orchestre
 Réservations: 861-3511



VOICI L'HISTOIRE DE CARROL JO HUMMER le chauffeur de camion qui un jour en a eu assez! Parce qu'il est un honnête travailleur, trop orgueilleux pour plier et trop solide pour casser, les syndicats, la pègre et la mafia décident d'avoir sa peau... CARROL JO HUMMER devient le héros d'une guerre qui ne pardonne pas... Un film violent et vrai.

14 ANS

LE FILM QUI BRISE TOUS LES RECORDS

LA ROUTE DE LA VIOLENCE

COLUMBIA PICTURES présente une production LE CENTRE INTERNATIONAL CINEMEDIA avec JAN-MICHAEL VINCENT — KAY LENZ L.Q. JONES et SLIM PICKENS dans le rôle de Duane écrit par KEN FRIEDMAN et JONATHAN KAPLAN produit par JOHN KEMENY — réalisé par JONATHAN KAPLAN

AUSSEI 2^e FILM DANS CHAQUE CINEMA

SAINT-DENIS 1590, rue Saint-Denis - 849-4211	GALERIES D'ANJOU 353-5960	PLACE LONGUEUIL 677-7933
CINE-PARC SAINT-EUSTACHE	CINE-PARC VAUDREUIL	CINE-PARC SAINT-HILAIRE
CHOMEDEY LAVAL 681-1888	JOLIETTE JOLIETTE	BOÎTE À FILM SAINT-JEAN
		PALACE GRANBY
		RIO SOREL

LA CRITIQUE EST UNANIME 14 ANS

Meilleur Film Canadien

"Une comédie de première classe, un film merveilleusement enrichissant!" — Martin Malina, Star

"Un film qui nous emporte irrésistiblement!" — Jay Newquist, Gazette

"Une pièce de maître!" — New York Daily News

"Un film violent, passionné, amusant!" — Berlin Der Tagespiegel

"Le film qui met enfin le cinéma sur la carte internationale!" — London Daily Telegraph

AVEC **RICHARD DREYFUSS** VEDETTE DE **JAWS**

L'APPRENTISSAGE de Duddy Kravitz

VERSION FRANÇAISE DE The Apprenticeship of Duddy Kravitz

AUSSEI: **MICHELLE LANCTÔT** RANDY QUAID

UNE PRODUCTION DE JOHN KEMENY UN FILM DE TED KOTCHEFF couleur

d'après le roman de Mordecai Richler

DÈS AUJOURD'HUI!

RIVOLI: 1:00, 3:35, 6:05, 8:35. LAVAL: Soir 6:40, 8:50, Samedi et dimanche: 12:15, 2:20, 4:30, 6:40, 8:50. VERSAILLES (Rouge): Soir 6:20, 8:30, Samedi et dimanche: 2:00, 4:10, 6:20, 8:30.

RIVOLI 277-3125 **VERSAILLES** 7265 Sherbrooke E. 353-7880 **Laval 5** CENTRE LAVAL 688-7776

stéréo 76

8^e salon national de l'audio

PLACE BONAVENTURE, MONTRÉAL

19, 20 ET 21 SEPTEMBRE 1975

Venez voir, écouter et comparer ce qu'il y a de mieux en matière d'équipement d'audio à STÉRÉO 76, 8^e salon national de l'audio. Tout se déroule Place Bonaventure, à Montréal, l'un des plus attrayants centres d'exposition du monde. Deux millions de dollars d'équipement d'audio. Plus de 1000 produits seront exposés. Démonstrations variées. Séminaires donnés par des professionnels de l'audio.

Vendredi, 19 septembre de 17h à 22h
 Samedi, 20 septembre de 13h à 22h
 Dimanche, 21 septembre de 13h à 22h

Entrée: \$2.00
 Étudiants: \$1.50
 Enfants (12 ans et moins): 75c

Son sans égal

LE 16 JUILLET 1942, SOUS L'OCCUPATION NAZIE ET AVEC LA COMPLICITÉ DE LA POLICE PARISIENNE, 13,000 JUIFS FURENT ARRÊTÉS...

"MITRANI A RÉUSSI UN GRAND FILM. DES SCÈNES DE CAUCHEMAR QUE LA SIMPLE RAISON JUGE IMPOSSIBLE... ON SAIT AUJOURD'HUI QU'ELLES SE SONT RÉELLEMENT PRODUITES." —Luc Perreault, La Presse

"J'AI PLEURÉ EN REGARDANT CE FILM MAGNIFIQUE. DEUX JEUNES GENS, LE CHRÉTIEN ET LA JUIVE, QUI N'OSENT POINT RECONNAÎTRE L'AMOUR QUI NAÎT AU MILIEU DU DRAME." —Pierre-Bloch

"TROP HALLUCINANT POUR NE PAS VOUS BOULEVERSER. IL VOUS OBLIGE À RÉFLÉCHIR ET À JUGER." —Le Monde

"UNE ANTHOLOGIE DES ANNÉES LES PLUS NOIRES DE L'HUMANITÉ. AFIN QUE NUL N'OUBLIE." —New York Times

"LES DEUX HÉROS, PAR LEUR JEUNESSE, LEUR SINCÉRITÉ, LEUR PURETÉ, AIDENT LE FILM À ATTEINDRE LA PLÉNITUDE DES GRANDES OEUVRES." —France-Soir

"TRÈS ÉMOUVANT... NOUS RAPPELLE QUE LA LIBERTÉ EST LE PLUS PRÉCIEUX DES BIENS." —La Vie Ouvrière

LES FILMS PROSPEC PRÉSENTE



LES GUICHETS DU LOUVRE

un film de MICHEL MITRANI d'après l'oeuvre avec CHRISTINE PASCAL • CHRISTIAN RIST de ROGER BOUSSINOT

DÈS AUJOURD'HUI!

PAPINEAU 1 Papineau & Mt. Royal 527-8635

Laval 5 CENTRE LAVAL 688-7776

horaires cinéma

ANJOU: "La Route de la violence": 18:20, 21:55. "Le roi de cœur": 13:00, 15:45, 18:30, 21:15. "Les ébranlés": 14:25, 17:15, 20:00.

ATWATER (cinéma 1): "Farewell My Lovely": 13:20, 15:20, 17:20, 19:15, 21:15.

ATWATER (cinéma 2): "Case of the Smiling Thief": 13:30, 15:10, 16:40, 18:20, 19:50, 21:30.

BEAVER: "Francisco's Sexual Whirlpool": 12:00, 14:50, 17:40, 20:30. "French Love Secrets": 13:20, 16:10, 19:00, 21:50.

BERRI: "La tour infernale": 13:25, 16:50, 20:15.

BILQU: "Georgina la nonne perverse": 12:00, 15:20, 18:20, 21:50. "Le sexe à la barre": 13:25, 17:00, 20:25.

CANADIEN: "Le démon aux triques": 14:10, 17:50, 21:30. "Les Vengeurs de l'ave Maria": 12:30, 16:10, 19:50.

CHAMPLAIN: "Plein la gueule": 13:00, 17:15, 21:30. "Le flambeur": 15:10, 19:30.

CHATEAU (cinéma 1): "Le III": 12:40, 15:40, 18:45, 21:50. "Jeunes filles impudiques": 14:20, 17:25, 20:30.

CHATEAU (cinéma 2): "Fraulein en uniforme": 14:35, 17:55, 21:10. "Des filles qui crient après l'amour": 12:10, 16:25, 19:45.

CHEVALIER: "Mahler": 13:30, 16:05, 18:35, 21:10.

CINE-CENTRE (cinéma 1): "Mitchell": 12:00, 13:50, 15:40, 17:35, 19:25, 21:20.

CINE-CENTRE (cinéma 2): "Tidal Wave": 13:00, 15:50, 18:45, 21:40. "Fearless Fighter": 14:25, 17:15, 20:10.

CINEMA CINO: Salle rouge: "Frankenstein": 18:15, 20:00, 21:45. Salle bleue: "The Godfather": 13:30, 15:30, 18:30, 21:30.

CINEMA 2001: "Le roi de cœur": 19:30, 21:30. "Phantom of the Paradise": 19:30, 21:30.

CINEMA 7e ART: "Cris et chuchotements": 19:30. "La passion": 21:15.

CINEMATHEQUE QUEBEOISE: "Shanghai Express": 19:30. "Blonde Venus": 21:30.

COMMODORE: "Journal secret d'une prison de femmes": "Marchands de robes": "Allons... enlève ta robe".

CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAFIQUE: "Blue Mountain": 20:30, 22:30.

COTE ST-LUC: "Funny Lady": 14:15, 16:30, 19:00, 21:15.

CREMAZIE: "Tremblement de terre": 19:00, 21:30.

DAUPHIN: Salle Renoir: "Le secret": 19:30, 21:30. Salle McLaren: "Chinatown": 19:15, 21:30.

ELECTRA: "Les jeunes séductrices no 2": 12:15, 15:05, 17:55, 20:50. "Les jeunes séductrices no 3": 13:30, 16:25, 19:15, 22:10.

ELYSEE: Salle Renoir: "Pas si méchant que ça": 19:30, 21:30. Salle Eisenstein: "L'Escapade": 19:30, 21:30.

EROS: "How to satisfy a Woman": 11:30, 14:05, 16:35, 19:10, 21:45. "The Ravagers": 10:15, 12:45, 15:20, 17:50, 20:25.

EVE: "The Erotic Adventures of Poor Seely": 10:00, 13:00, 16:00, 19:00, 22:05. "Wide Open": 11:30, 14:30, 17:30, 20:35.

FESTIVAL: "La dernière maison sur la gauche": 13:20, 15:20, 17:20, 19:20, 21:20.

FLEUR DE LYS: "Le mâle du siècle": 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.

GRANADA: "Chaleurs danoises": Sam. dim.: 14:55, 18:15, 21:30. "Fin de semaine érotique": Sam. dim.: 13:30, 16:50, 20:05. En sem.: à compléter de 18:15.

GREENFIELD PARK (cinéma 1): "Jaws": à compléter de 19:00.

GREENFIELD PARK (cinéma 2): "Le III": Sam. dim.: 14:50, 18:10, 21:30. "Les anges pervers": Sam. dim.: 13:10, 16:30, 19:50. En sem.: à compléter de 18:00.

JEAN-TALON: "Le démon aux triques": 18:00, 21:40. "Les vengeurs de l'ave Maria": 19:55.

KENT: "Smile": 12:45, 14:50, 17:00, 19:10, 21:25.

LA SCALA: "Larry le dingue": 14:35, 18:15, 21:40. "Refroidi à 99%": 13:15, 16:30, 20:00.

LAVAL (cinéma 1): "Jaws": à compléter de 19:00.

LAVAL (cinéma 2): "Le III": "Les anges pervers": à compléter de 18:00.

LAVAL (cinéma 3): "Les guichets du Louvre": Sam. dim.: 12:45, 14:30, 16:15, 18:00, 19:45. En sem.: à compléter de 18:00.

LAVAL (cinéma 4): "L'apprentissage de Duddy Kravitz": Sam. dim.: 12:15, 14:20, 16:30, 18:40, 20:50. En sem.: à compléter de 18:40.

LAVAL (cinéma 5): "Tidal Wave": "Last Day of Man on Earth": à compléter de 18:00.

LONGUEUIL: "Le fauve": 20:00. "La route de la violence": 18:15, 21:50.

MERCIER: "Flesh Gordon": 20:10. "Le pétale de l'amour": 18:30, 21:25.

MIDI-MINUIT: "Les jeunes séductrices no 2": 12:15, 15:00, 17:45, 20:35. "Les jeunes séductrices no 3": 13:30, 16:20, 19:05, 21:55.

MONKLAND: "Freebie & the Bean": 13:30, 17:35, 21:30. "Drowning Pool": 15:40, 19:45.

NATIONAL: "Le despote cruel": 12:30, 16:05, 19:40. "La fureur de vaincre": 14:15, 17:50, 21:25.

OMEGA (cinéma 1): "Des petites saintes nitouche": 15:05, 18:25, 21:45. "Mais qu'avez-vous donc fait à Surlangel": 13:20, 16:40, 20:00.

OMEGA (cinéma 2): "Chasse à l'amour à travers 7 îles": 14:20, 16:55, 19:40, 22:25. "Piaïr à trois": 13:00, 15:35, 18:20, 21:05.

OUTREMENT: "A Safe Place": 19:00. "Chinatown": 21:00. "The Harder they come": 19:00.

PALACE: "Jaws": 12:15, 14:25, 16:45, 19:00, 21:15.

PAPINEAU (cinéma 1): "Les guichets du Louvre": 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:05.

PAPINEAU (cinéma 2): "La giffle": 13:30, 17:20, 21:20. "Vincent, François, Paul et les autres": 15:10, 19:15.

PARADIS: "Le Cercle noir": 18:30, 21:45. "L'Avant": 20:05.

PARC: "Gun la gâchette": 18:00, 21:25. "La route de la violence": 19:50.

PIERROT: "J'irai comme un cheval fou": 12:15, 14:15, 16:10, 18:00, 19:55, 21:50.

PICCADILLY: "The Towering Inferno": 15:00, 18:00, 21:00.

PIGALLE: "Le III": 14:40, 18:00, 21:15. "Adolescence perversité": 13:05, 16:25, 19:40.

PLACE DU CANADA: "Blue Water, White Death": 19:15, 21:15.

PLACE VILLE-MARIE: "Nashville": 13:00, 15:50, 18:40, 21:30.

PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma): "Mandingo": 12:10, 14:20, 16:30, 18:45, 21:00.

PLAZA: "Le Démon aux triques": 12:10, 15:10, 18:10, 21:10.

PUSSEYCAT: "Grace's Place": 12:30, 15:10, 18:00, 20:50. "Pro Shop": 13:40, 16:30, 19:25, 22:15.

REAL: "Journal secret d'une prison de femmes": "Marchands de filles": "Allons... enlève ta robe".

RITZ: "Refroidi": 18:20. "Les durs": 20:10. "Larry le dingue": 21:45.

RIVOLI (cinéma 1): "Chasse à l'amour à travers 7 îles": 12:15, 16:00, 19:45, 21:35. "Piaïr à trois": 14:45, 17:35, 20:20.

RIVOLI (cinéma 2): "L'apprentissage de Duddy Kravitz": 13:00, 15:35, 18:05, 20:35.

SAINT-DENIS: "La route de la violence": 12:15, 15:35, 18:40, 22:05. "La loi du Talion": 13:55, 17:00, 20:25.

SEVILLE: "Rollerball": 13:30, 15:50, 18:10, 20:30, 22:50.

SNOWDON: "The Exorcist": 13:00, 15:05, 17:10, 19:20, 21:45.

VAN HORNE: "Mandingo": 12:20, 14:35, 16:50, 19:05, 21:25.

VENDOME: "The Life and Times of Xaviera Hollander": 12:15, 13:50, 15:25, 17:05, 20:15, 21:50.

VERDUN: "Flesh Gordon": 20:00. "La pente douce": 18:30, 21:30.

VERSAILLES: Salle rouge: "L'apprentissage de Duddy Kravitz": à compléter de 18:20. Salle bleue: "Le III": "Donnez-nous notre amour quotidien": à compléter de 18:35.

V.F. HERBIE RIDES AGAIN: "elle" a plus d'un tour sous son capot. **POUR TOUS**

WALT DISNEY
le nouvel amour de coccinelle
COULEUR
2e FILM EN COULEUR
UNE JOYEUSE LONGUE NUIT
de WALT DISNEY
avec DEAN JONES
et SOZANNE PLESSETTE
4 BASSAIS POUR 1 DANOIS
COULEUR

PLACE VILLE-MARIE: "Mandingo": 12:10, 14:20, 16:30, 18:45, 21:00.

PLAZA: "Le Démon aux triques": 12:10, 15:10, 18:10, 21:10.

PUSSEYCAT: "Grace's Place": 12:30, 15:10, 18:00, 20:50. "Pro Shop": 13:40, 16:30, 19:25, 22:15.

REAL: "Journal secret d'une prison de femmes": "Marchands de filles": "Allons... enlève ta robe".

RITZ: "Refroidi": 18:20. "Les durs": 20:10. "Larry le dingue": 21:45.

RIVOLI (cinéma 1): "Chasse à l'amour à travers 7 îles": 12:15, 16:00, 19:45, 21:35. "Piaïr à trois": 14:45, 17:35, 20:20.

RIVOLI (cinéma 2): "L'apprentissage de Duddy Kravitz": 13:00, 15:35, 18:05, 20:35.

SAINT-DENIS: "La route de la violence": 12:15, 15:35, 18:40, 22:05. "La loi du Talion": 13:55, 17:00, 20:25.

SEVILLE: "Rollerball": 13:30, 15:50, 18:10, 20:30, 22:50.

SNOWDON: "The Exorcist": 13:00, 15:05, 17:10, 19:20, 21:45.

VAN HORNE: "Mandingo": 12:20, 14:35, 16:50, 19:05, 21:25.

VENDOME: "The Life and Times of Xaviera Hollander": 12:15, 13:50, 15:25, 17:05, 20:15, 21:50.

VERDUN: "Flesh Gordon": 20:00. "La pente douce": 18:30, 21:30.

VERSAILLES: Salle rouge: "L'apprentissage de Duddy Kravitz": à compléter de 18:20. Salle bleue: "Le III": "Donnez-nous notre amour quotidien": à compléter de 18:35.

V.F. HERBIE RIDES AGAIN: "elle" a plus d'un tour sous son capot. **POUR TOUS**

PLACE VILLE-MARIE: "Mandingo": 12:10, 14:20, 16:30, 18:45, 21:00.

PLAZA: "Le Démon aux triques": 12:10, 15:10, 18:10, 21:10.

PUSSEYCAT: "Grace's Place": 12:30, 15:10, 18:00, 20:50. "Pro Shop": 13:40, 16:30, 19:25, 22:15.

REAL: "Journal secret d'une prison de femmes": "Marchands de filles": "Allons... enlève ta robe".

RITZ: "Refroidi": 18:20. "Les durs": 20:10. "Larry le dingue": 21:45.

RIVOLI (cinéma 1): "Chasse à l'amour à travers 7 îles": 12:15, 16:00, 19:45, 21:35. "Piaïr à trois": 14:45, 17:35, 20:20.

RIVOLI (cinéma 2): "L'apprentissage de Duddy Kravitz": 13:00, 15:35, 18:05, 20:35.

SAINT-DENIS: "La route de la violence": 12:15, 15:35, 18:40, 22:05. "La loi du Talion": 13:55, 17:00, 20:25.

SEVILLE: "Rollerball": 13:30, 15:50, 18:10, 20:30, 22:50.

SNOWDON: "The Exorcist": 13:00, 15:05, 17:10, 19:20, 21:45.

VAN HORNE: "Mandingo": 12:20, 14:35, 16:50, 19:05, 21:25.

VENDOME: "The Life and Times of Xaviera Hollander": 12:15, 13:50, 15:25, 17:05, 20:15, 21:50.

VERDUN: "Flesh Gordon": 20:00. "La pente douce": 18:30, 21:30.

VERSAILLES: Salle rouge: "L'apprentissage de Duddy Kravitz": à compléter de 18:20. Salle bleue: "Le III": "Donnez-nous notre amour quotidien": à compléter de 18:35.

V.F. HERBIE RIDES AGAIN: "elle" a plus d'un tour sous son capot. **POUR TOUS**

PLACE VILLE-MARIE: "Mandingo": 12:10, 14:20, 16:30, 18:45, 21:00.

PLAZA: "Le Démon aux triques": 12:10, 15:10, 18:10, 21:10.

PUSSEYCAT: "Grace's Place": 12:30, 15:10, 18:00, 20:50. "Pro Shop": 13:40, 16:30, 19:25, 22:15.

REAL: "Journal secret d'une prison de femmes": "Marchands de filles": "Allons... enlève ta robe".

RITZ: "Refroidi": 18:20. "Les durs": 20:10. "Larry le dingue": 21:45.

RIVOLI (cinéma 1): "Chasse à l'amour à travers 7 îles": 12:15, 16:00, 19:45, 21:35. "Piaïr à trois": 14:45, 17:35, 20:20.

RIVOLI (cinéma 2): "L'apprentissage de Duddy Kravitz": 13:00, 15:35, 18:05, 20:35.

SAINT-DENIS: "La route de la violence": 12:15, 15:35, 18:40, 22:05. "La loi du Talion": 13:55, 17:00, 20:25.

SEVILLE: "Rollerball": 13:30, 15:50, 18:10, 20:30, 22:50.

SNOWDON: "The Exorcist": 13:00, 15:05, 17:10, 19:20, 21:45.

VAN HORNE: "Mandingo": 12:20, 14:35, 16:50, 19:05, 21:25.

VENDOME: "The Life and Times of Xaviera Hollander": 12:15, 13:50, 15:25, 17:05, 20:15, 21:50.

VERDUN: "Flesh Gordon": 20:00. "La pente douce": 18:30, 21:30.

VERSAILLES: Salle rouge: "L'apprentissage de Duddy Kravitz": à compléter de 18:20. Salle bleue: "Le III": "Donnez-nous notre amour quotidien": à compléter de 18:35.

V.F. HERBIE RIDES AGAIN: "elle" a plus d'un tour sous son capot. **POUR TOUS**

CINÉ-PARC

CINE-PARC MONT-ST-HILAIRE: "Ma femme est dingue": 13:00, 15:35, 18:05, 20:35. "Le fauve": 13:00, 15:35, 18:05, 20:35.

CINE-PARC DOLLARD 1: "Mitchell": 13:00, 15:35, 18:05, 20:35.

CINE-PARC DE ST-JEROME: "Bron-nigan": 13:00, 15:35, 18:05, 20:35.

MUSIQUE

LA POUDRIERE (ile Ste-Hélène): "Le Docteur Miracle", opéra bouffe de Bizet (reprise). Avec Bruno Laplante, baryton, Céline Dussault, soprano, Paul Trépanier, ténor, et Paul Verschellen, mezzo-soprano. Décor: Guy Beauregard. Costumes: Richard Lorrain. Mise en scène: Jean-Pierre Lorrain. **POUR TOUS**

Georgina... la nonne perverse

Toti Achilli Vassili Karis
Jerry Ross

le Sexe à la barre

Bijou 327-9131
NORD SAINT-JEROME 436-1781

LE RÊVE SYMPHONIQUE ULTIME DE KEN RUSSELL

FRANCE FILM présente
MAHLER
Un enfer d'amour et d'obsession

POUR TOUS

HORAIRE: 1:30 - 4:05
8:35 - 9:10

Chevalier 843-7322 (100 St-Denis)

D'UNE VIOLENCE INSOUTENABLE 18 ANS
APRÈS "VIVA LA MORTUE"
ARRABAL
J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU

Pierrot 843-7322 (100 St-Denis)

WALT DISNEY le nouvel amour de coccinelle

COULEUR
2e FILM EN COULEUR
UNE JOYEUSE LONGUE NUIT
de WALT DISNEY
avec DEAN JONES
et SOZANNE PLESSETTE
4 BASSAIS POUR 1 DANOIS
COULEUR

"MITCHELL", C'EST JOE DON BAKER!

14 ANS

Joe Don Baker
Martin Balsam
John Saxon
et Mitchell

2e film au DOLLARD "GOLD" en couleurs

Cinéparc Dollard TRANS CANADIENNE S 35 684-8442

CINE-CENTRE 1 BLEURY & ST-CATHERINE 288-7102

WOODY ALLEN "LOVE and DEATH"

Écrit et réalisé par WOODY ALLEN

POUR TOUS

1:35, 3:30, 5:25, 7:20, 9:20

LE CINEMA WESTMOUNT SQUARE 931-2477
FAIRVIEW TRANS CAN. S. 33 697-8095

Vincent, François, Paul et les autres...

POUR TOUS

"Giffle": 1:20, 5:20, 9:20
"Vincent": 3:10, 7:15

PAPINEAU 527-8635

L'ANTÉCHRIST

Un film de Alberto De Martino
Musique d'Ennio Morricone

Le film-choc qui attire les foules dans le monde entier! Une jeune femme devient le centre de la bataille terrifiante que se livrent les grands maîtres de l'occultisme et du surnaturel... D'un côté, médecins, guérisseurs, prêtres, psychiatres et exorcistes de l'autre, réincarné en elle, l'antéchrist, déchaînant sa puissance satanique et démoniaque

Carla Gravina
Mel Ferrer
Arthur Kennedy
Alida Valli
George Coulouris
Anita Strindberg
Umberto Orsini

Dès VENDREDI LE 26 SEPT.

CHATEAU 1 St-Denis & Belanger 271-1103

Laval 5 CENTRE LAVAL 688-7776
PIGALLE 318 STE CATHERINE O. 861-2807
GRANADA 4353 E-Ste Cath. 255-2428
GREENFIELD Pk. Pl. Greenfield Park 671-6129

TIDAL WAVE

14 ANS

DES TREMBLEMENTS QUI FONT FRÉMIR. DES VILLES EN PROIE AUX FLAMMES IMPLACABLES. LE PIRE EST À VENIR...

LA FIN DES FINS en vedette LORNE GREENE
Production Roger Carman • Max E. Youngstein
Distribution New World Pictures • Metrocolor

2e FILM À CHAQUE CINÉMA 2e SEMAINE!

Laval 5 CENTRE LAVAL 688-7776
DOLLARD 260 AVE DOLLARD 631-8588 BLEURY & ST-CATHERINE 288-7102
CINÉ-CENTRE 2 L'AVANT 260 AVE DOLLARD 631-8588 BLEURY & ST-CATHERINE 288-7102
L'AVANT: Tous les soirs à 6:20. Samedi et dimanche, 12:25, 3:20, 6:20, 8:00.
DOLLARD (Salle Rouge) tous les soirs à 6:30, samedi et dimanche 2:00, 5:00, 8:00.
CINÉ-CENTRE: 1:00, 3:50, 6:45, 8:10. CINÉ-PARC DOLLARD: guichets ouverts à 7:00, spectacle à 7:30.

Des petites saintes y touchent

18 ANS Adultes

Arlequin & Ritz
Les ÉBRANLÉES (LA MAISON DU VICE)
ARLEQUIN: "SAINTES...": à 1:00, 3:45, 6:35, 9:25
"ÉBRANLÉES": à 2:25, 5:15, 8:00
RITZ: Sur semaine dès 6:30
Dimanche continué depuis 2:00

ARLEQUIN 1004 St-CATHERINE EST-288-2943
RITZ 271-BEACHEVE 271-2710
OMEGA Longueuil 2685 CHEMIN CHAMBLAY 670-0590

CHALEURS DANOISES

COULEUR
FIN DE SEMAINE ÉROTIQUE
VE WEEKEND WITH STRANGERS COULEUR

Dès AUJOURD'HUI! **GRANADA** 4353 E-Ste Cath. 255-2428
SOIR DES 6:15, SAMEDI ET DIMANCHE à 1:30, 4:50, 8:05

ECRAN 1
Les aventures époustouflantes d'un prof fou! fou! fou!
Les moins de 14 ans gratuits.
la moutarde me monte au nez!
PIERRE RICHARD
JANE BIRKIN
CINE-PARC ODEON
523-9751 655-0692
2 FILMS EN COULEURS
"ALLELUIA DÉFIE L'OUEST"

ECRAN 2
"REFROIDI À 99%"
Transcanadienne Sortie (Saint-Bruno) 60
2 FILMS EN COULEURS
LA TOUR INFERNALE
PAUL NEWMAN
STEVE MCQUEEN
14 ANS

Ciné-parc ST-JÉRÔME
Autoroute des Laurentides, sortie 27 O., 436-4773 (INF. MTL.: 721-6684)
JOHN WAYNE
BRANNIGAN!
"LES CENTAURES"
RICHARD ATTENBOROUGH
DANIEL PILON
2 FILMS EN COULEURS
14 ANS

UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS
PIERRE DAVID présente une production JACQUES ERIC STRAUSS
Enrico a réussi à maintenir l'œuvre à un niveau de suspense qui contribue pour une bonne part à susciter la curiosité du spectateur...
Luc Perreault (La Presse)
Un "thriller" sensationnel!
Jean Louis Trintignant
Marlene Jobert
Philippe Noiret
LE SECRET
Un film de Robert Enrico
Salle Renoir SEM.: 7h30; 9h30.
SAM.-DIM.: 1h30; 3:30; 5:30; 7:30; 9:30.
Salle McLaren un film de ROMAN POLANSKI
SEM.: 7:15; 9:30.
SAM.-DIM.: 20:30; 5h; 7:15; 9:30.
JACK NICHOLSON FAYE DUNAWAY
"CHINATOWN"
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
14 ANS

Un autre Houdini

Alan Alan, qualifié de "nouveau Houdini", a donné hier devant la Place des Arts, au-dessus de la Place Desjardins, un spectacle inusité. Enchaîné, il a été élevé à quelques centimètres de pieds et suspendu par les pieds à un câble enflammé. Il s'en est évidemment bien tiré, comme il le fait chaque soir depuis une semaine au "Festival mondial de magie et sorcellerie", à la Place des Arts.

On proteste contre la nomination de Me Gourd

Trois groupements du milieu cinématographique québécois protestent contre la nomination de Me André Gourd au poste de directeur de la direction générale du cinéma au sein du ministère québécois des communications.

L'Association des producteurs de films du Québec, l'Association québécoise des distributeurs de films et la section ONF du Syndicat général du cinéma et de la télévision ont envoyé hier un télégramme de protestation à ce sujet au Premier ministre Robert Bourassa et au ministre des Communications, M. Denis Hardy.

HORAIRES

(suite de la page A 12)

nine Beaubien, Au piano: Colombe Pelletier: 20:30.
EGLISE NOTRE-DAME (Place d'Armes) — "Visa le noir, tu le blanc" de Dale Wasserman: 20:30. Production de la Compagnie Jean Duceppe.
CENTRE NATIONAL DES ARTS (Ottawa) — "La mort d'un commis voyageur", d'Arthur Miller: 20:00. Production de la Compagnie Jean Duceppe.

théâtre

PALAI MONTCALM (Place d'Youville, Québec) — "La Gloire des filles de Magloire" d'André Ricard: 20:30. Production du Théâtre du Trident.
CENTRE NATIONAL DES ARTS (Ottawa) — "La mort d'un commis voyageur", d'Arthur Miller: 20:00. Production de la Compagnie Jean Duceppe.
CENTAUR II (452, St-François-Xavier) — "Ten Lost Years", de Barry Broadfoot: 20:00. Production de Toronto Workshop.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE (84, Queen, St-Catherine) — "Mademoiselle Marguerite", de Robert Althay: 20:00.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (1297, Papineau) — "Le Temps d'une vie", de Roland Legault: 20:30.
CENTAUR I (452, St-François-Xavier) — "Baby Doll" et "27 vœux pleins de tabac" de Tennessee Williams: 20:30. Production de l'Atelier-Studio Kaléidoscope.
PLACE DES ARTS (salle Port-Royal) — "Visa le noir, tu le blanc" de Dale Wasserman: 20:30. Production de la Compagnie Jean Duceppe.
THÉÂTRE DE QUATREZ (100, av. des Pins) — "Le Premier" d'Isidore Horowitz: 20:30.
CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ DE MONTREAL (2332, Edouard-Montpetit) — "L'usage du cœur dans le domaine réel" de Michel Garneau: 20:30.
LE PATRIOTE EN HAUT (1474 est, St-Catherine) — "Dodo l'entant de" de Serge Groulx: 20:00.
L'ESCALE (St-Marc-sur-le-Richelieu) — "L'été s'appelle Julie" de Marcel Dubé: 21:00.

D'UN COMIQUE FRACASSANT

GARDIENS DE PRISON
VS
PRISONNIERS

Un match où l'on viole toutes les règles et où on en prend "PLEIN LA GUEULE".

BURT REYNOLDS
"PLEIN LA GUEULE"
VERSION FRANÇAISE DE (THE LONGEST YARD)

2 FILMS EN COULEURS

"LE FLAMBEUR"

CHAMPLAIN
STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685

Ce film bénéficie de la stupéfiante et nouvelle technique multidimensionnelle du
14 ANS
TREMblement de terre
Version française de (EARTHQUAKE)
CREMAZIE
ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210
ST Jean capitol

ENFIN **LE RETOUR DU GRAND BLOND**
Bientôt au cinéma Villervay

18 ANS
ON DIT QUE CA N'A JAMAIS TUE PERSONNE... MAIS QUELLE BELLE MORT!
the case of The Smiling Stiff
ATWATER II
PLAZA ALEXIS NIHON
931-3313
1:30-3:10
4:40-6:20
7:50-9:30

VIVAFILM PRESENTE DEUX GRANDS SUCCES

Décollez avec **Flesh Gordon** pour sauver la terre du terrible rayon SEXE!

FLESH GORDON

"Une expérience inoubliable"
NEW YORK POST

VERSION FRANÇAISE
avec Jason Williams, Suzanne Fields,

VILLERVAY

ST-DENIS JARRY 388-5577

MERCIER

STE-CATHERINE-PIE-IX 255-6224

VERDUN

3841 WELLINGTON 768-2092

Version Française de FONGALULI
LE PETALE DE L'AMOUR

"Un conte de fée pour tous les enfants de plus de 21 ans. Si l'érotisme a droit de cité parmi les sentiments humains, ici il atteint la grandeur. C'est un film qu'on consomme comme un aphrodisiaque."
Luc Perrault LA PRESSE

Un film d'Eduardo Cernano avec Persephone Black
Au Verdun: "FLESH GORDON" et "LA PENTE DOUCE"

14 ANS
ROBERT MITCHUM
CHARLOTTE RAMPLING
JOHN IRELAND
SYLVIA MILES
"FAREWELL, MY LOVELY"
1:20; 3:20; 5:20; 7:15; 9:15.
ATWATER I
PLAZA ALEXIS NIHON
935-4246

14 ANS
STEVE MCQUEEN
PAUL NEWMAN
LA TOUR INFERNALE
BERRI: 1.25-4.50-8.15
BERRI
ST-DENIS, STE-CATHERINE 288-2115
CINE-PARC ODEON
TRANSCANADIENNE SORTIE 60
655-0692 523-9751

SI VOUS NE VOYEZ QU'UN FILM ÉROTIQUE CETTE ANNÉE, LE CHOIX EST FAIT.

18 ans
adultes

Première canadienne...

THE LIFE & TIMES OF XAVIERA HOLLANDER



Couleur
PREMIER RÔLE
SAMANTHA MCLAREN
COMME XAVIERA HOLLANDER
direction et réalisation
Larry G. Spangler

SPECIAL POUR CETTE REPRÉSENTATION SEULEMENT

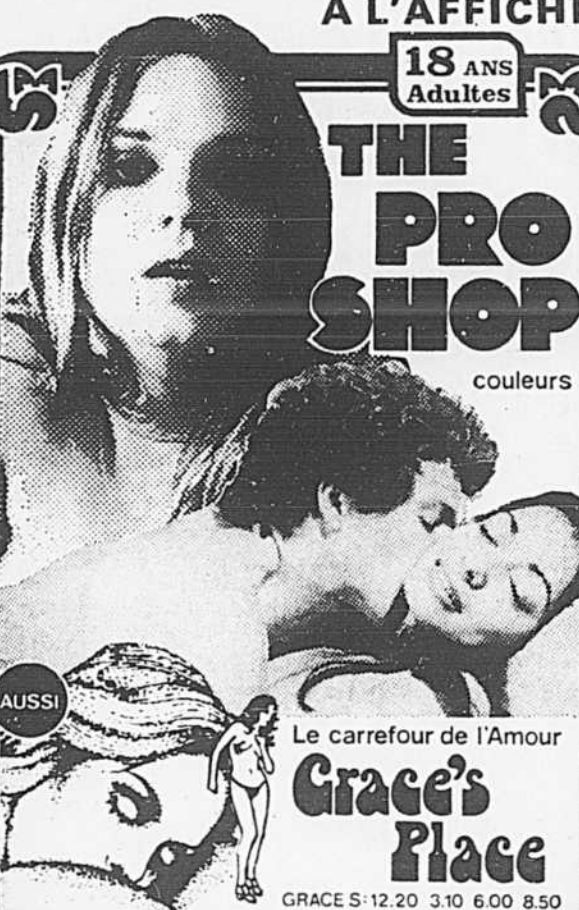
TEL: 878-1451
VENDOME
LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA

À L'AFFICHE

18 ANS
Adultes

THE PRO SHOP

couleurs



Le carrefour de l'Amour

Grace's Place

GRACE 5:12.20 3:10 6:00 8:50
PRO: 140 4:30 7:25 10:15

x pussycat
4015 ST-LAURENT 845-5215

THE FRENCH LOVE SECRETS
Sexual Whirlpool Mdi: 2.50 5.40 8.30
Love Secrets 1.20 4.10 7.00 9.50
CONTINUEL DES MIDI
plus
FRANCHESCA'S SEXUAL WHIRLPOOL
DEUX FILMS EN COULEURS
BEAVER
5117 AVE. PARC 277-0025

SALLE RESNAIS

2e SEMAINE

CLYSEE
35 MILTON 842-6053
HORAIRE: LUN. & VEN. 7.30; 9.30
SAMEDI 1.30; 3.30; 5.30; 7.30; 10.00
DIM. 1.30; 3.30; 5.30; 7.30; 9.30

"La première qualité de ce film est son ton indulgent, amusé. La seconde, c'est son interprétation, avec un trio jeune, amical et éclatant de talent."

— France-Soir

"Depardieu s'affirme comme un comédien sans équivalent — à son âge — dans le cinéma français. Ce méchant est particulièrement bon."

— Minute

"Depardieu porte le film sur ses épaules de casseur angélique. Le Gabin de demain est encore plus génial que d'habitude."

— Le Nouvel Observateur

"Le cinéma français a trouvé sa nouvelle tête d'affiche: Depardieu. Ce comédien crève littéralement l'écran."

— L'Aurore

"Clair, simple, lumineux, linéaire, ce film en dit beaucoup sur la vie, sur le couple, sur le travail."

— Télé 7 Jours

"Le sujet est vrai et le film est beau. Un film lucide et profondément généreux."

— Pariscopes

"Sujet superbe qui donne un film rare."

— Le Point

"Depardieu est prodigieux."

— Le Monde

MARLENE JOBERT - GERARD DEPARDIEU
pas si méchant que ça



Un film de MICHEL SOUTTER

14 ANS

9e SEMAINE

MARIE DUBOIS JEAN-LOUIS TRINTIGNANT ANTOINETTE MOYA

THEATRE / CRITIQUE

Un sujet pas assez approfondi

"Dodo l'enfant do" de Serge Siros. Mise en scène de l'auteur. Décors et costumes de Michel Demers. Assisté de Claude Pelletier. Musique de scène de Jacques Antonin. Avec les concours pour l'exécution de Pierre Gauthier et Fernand Gagnon. Éclairages de Michel Demers. Avec Ginette Lafrenière (Fifi), Béatrice Picard (Florida), Marcel Lieffman (Bébé), Robert Lavoie (Marco), Jacques Bibeau (Henri) et Reynald Bouchard (Arthur). À l'affiche au Patriote en Haut. Production du Centre culturel le Patriote Inc.

par Martial DASSYLVA

Serge Siros avait signé la mise en scène de sa pièce "Dodo l'enfant do", lors de la première présentation de celle-ci, en janvier 1973, au Centre d'essai de l'Université de Montréal.

N'ayant pas vu cette production initiale, je ne puis lui comparer la seconde production, mise en scène également par Siros et qui sera jouée au Patriote en Haut jusqu'au 12 octobre.

Il n'est impossible notamment de déterminer s'il y a eu ou non un remaniement considérable du texte entre les deux productions. Tout au plus puis-je mentionner — pour la postérité — que deux membres de l'équipe du Centre d'essai, Ginette Lafrenière et Michel Demers, se retrouvent dans le spectacle du Patriote en Haut.

"Dodo l'enfant do" comprend deux parties principales ou deux temps si vous voulez: un premier au cours duquel on assiste à l'éclatement d'une famille québécoise, un bon dimanche matin, alors que les trois enfants et, après eux, la mère décident de "sacrer leur camp"; et un second temps au cours duquel l'auteur retrace quelques-unes des étapes qui ont précédé cet éclatement. Une scène finale voit le retour de la mère, Florida Gingras, qui constate avec désabusement qu'elle est trop vieille pour vivre chez sa mère et pour courir la galopette, et le départ du père, Henri Gingras, qui, à son tour, se découvre une envie de prendre la clef des champs.

Dans les deux parties, Siros se sert d'une technique de construction dramatique inspirée de la musique: celle du contrepoint, avec des monologues, des scènes à deux, à trois ou à cinq. Il mélange également le conscient et l'inconscient.

"Dodo l'enfant do" ne possède certainement pas la force dramatique et la vertu onirique de "Aujourd'hui, peut-être", dont le personnage halluci-

nant de Fleurinette — avec sa jaquette et son rire gras — continue de hanter notre mémoire.

Dans "Aujourd'hui, peut-être", Siros n'avait pas hésité à fouiller l'univers de ses personnages, aussi bien l'univers physique que psychologique. Dans "Dodo", il suggère, il évoque, mais n'approfondit pas.

De là vient, me semble-t-il, la principale faiblesse de la pièce. L'auteur a voulu traduire le repliement sur soi, la pudeur des sentiments, la peur des mots et la difficulté de communication, des caractéristiques bien connues de la famille québécoise. Mais il ne va pas assez loin.

Ce vice de forme, qui est aussi dans une large mesure un vice d'écriture, fait qu'aucun des personnages n'est poussé au bout de lui-même, en dépit des éclats, des sautes d'humeur et des engueulades.

Un personnage comme le pauvre Arthur aurait pu être tout à fait extraordinaire, si seulement Siros s'était donné la peine de lui aménager une fiche signalétique moins convenue et de lui ménager des répliques un peu mieux senties. Même chose pour le personnage de Marco, l'homosexuel de la famille, dont les impatiences sont justifiées par les "agacages" de son frère et de sa sœur mais dont le martyre est plutôt artificiellement amené.

Quant aux relations entre Henri Gingras et sa Florida, on aimerait qu'elles soient mieux détaillées et mieux décrites.

Serge Siros n'est pas passé à côté de son sujet. Il ne l'a tout simplement pas exploité à fond.

Une constatation analogue s'impose dans le cas de sa mise en scène, où la direction des comédiens n'a ni la cohérence ni la vigueur voulues. Dans ce domaine, Serge Siros n'est pas dépourvu et des trouvailles comme celles de la scène d'ouverture et de la scène finale (la porte qui se referme brusquement sous la lumière crue d'un projecteur) méritent d'être soulignées. Mais, en même temps, on se doit de le mettre en garde contre les dangers de la stylisation abusive qui nous a valu, hier soir, d'avoir un "spot" braqué sur l'auditoire pendant plusieurs minutes. Un spectateur aveuglé n'a plus d'yeux ni d'oreilles.

Enfin, le décor de Michel Demers est un peu plus pertinent. Et la musique d'atmosphère de Jacques Antonin tout à fait réussie.

Une petite précision

Dans ma critique de "Visa le noir, t'as le blanc", parue hier en page B2, j'ai écrit que ce spectacle durait trois heures et demie. Ce qui a causé un certain émoi à la haute direction de la Compagnie Jean-Duceppe où l'on a encore en mémoire l'histoire de "un Tramway nommé Désir". Le spectacle, entracte non compris, dure exactement deux heures quarante. Mais à deux heures quarante ou à trois heures, suivant que l'on tient compte ou non de l'entracte de vingt minutes, le spectacle reste, à mon sens, d'une épouvantable longueur. D'autant plus que, mercredi soir, nous sommes sortis du Port-Royal à minuit moins vingt. Ce qui signifie en pratique si mon calcul est bon — en tout cas il est sûrement meilleur que celui de mercredi posé dans la fièvre de l'heure de tombée — que le spectacle a commencé, en plus, avec dix minutes de retard.

M.D.

Aide aux écrivains

OTTAWA (PC) — Le Conseil des arts va payer les dépenses de voyage des auteurs de livres publiés au Canada lorsque ces écrivains encourront ces dépenses pour faire moudre la vente de leurs livres.

Le Conseil des arts a annoncé la nouvelle hier. Il a dit aussi qu'il versera \$125 à un auteur chaque fois que, durant une tournée de publicité, celui-ci lira en public une partie substantielle de sa création.

CINE-PARCS

BRONSON... BRONSON... CINE-PARC BOUCHERVILLE
AUTOROUTE 20E SORTIE 68
655-5515 • 655-5514



14 ANS



14 ANS

ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX

JANE FONDA GIG YOUNG MICHAEL SARRAZIN EN COULEURS

Le MOUTON ENRAGÉ

JEAN-LOUIS TRINTIGNANT ROMY SCHNEIDER JANE BIRKIN

PLUS UN DEUXIÈME FILM

ÉCRAN 1

ÉCRAN 2

OUVERT 6-45

PROGRAMME DOUBLE EXCEPTIONNEL

UN SUSPENS DE GRANDE CLASSE...

A MINUT, AU COURS DU RÉVÉLATION DU NOUVEAU AN, LE "POSSÉDÉ" REPRÉSENTE UNE GÉNÉRIQUE LÈVE DE FOND ET SE RETOURNE COMPLÈTEMENT. Alors commence pour les spectateurs une extraordinaire aventure.

GENE HACKMAN ERNEST BORGNINE CAROL LYNCH

2e FILM

PETER FONDA Pour la vitesse

SUSAN GEORGE Pour l'amour

PLUS VITE QUE "POINT LIMITE ZÉRO"

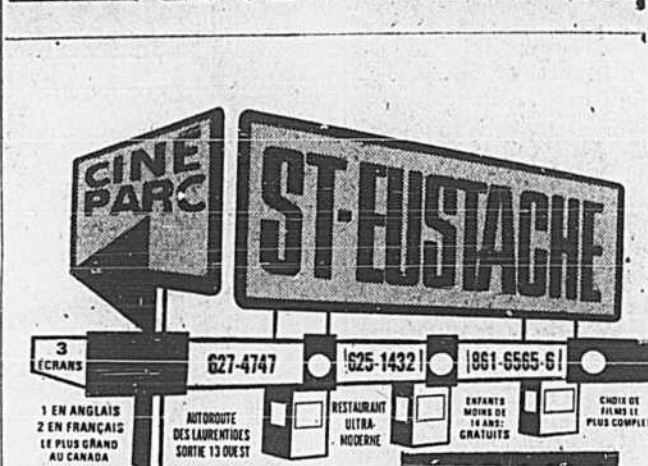
LARRY LE DINGUE MARRY LA GARCE

3e FILM

VEN. SAM. DIM.

"LE MASSACRE DES BURGONDES"

CINE-PARCS



ÉCRAN 1

14 ANS

CAROL JO HUMMER

Le chauffeur de camion qui un jour en a eu assez!

5e SEM. RECORD

LA ROUTE DE LA VIOLENCE

COLUMBIA PICTURES présente une production LE CENTRE INTERNATIONAL CINEMA

par ANTHONY QUINN — RAY SLICK

L.O. JONAS et SUE PICHON dans la 12e de la route

écrit par RITA PROCTOR et JONATHAN R. S. L.

produit par JOHN KATZ — réalisé par JONATHAN KATZ

2e FILM "L'HÔPITAL EN FOLIE"

VENDREDI - SAMEDI - DIMANCHE

3e FILM LE MONSTRE DU CHÂTEAU

ÉCRAN 2

EN PRIMEUR

14 ANS

EN FRANÇAIS

"LA FILIÈRE FRANÇAISE"

GENE HACKMAN

FERNANDO REY

Version "The French Connection"

LA MAISON DES DAMNÉS

2e FILM

LES VIERGES DE SATAN

ÉCRAN 3

EN ANGLAIS

LEOPATRA JONES

AND THE CASINO OF GOLD

14 ANS

6'2" de dynamite explose dans l'action

2e FILM

"BLACK BELT JONES"

avec JIM KELLY

3e FILM

"THE REPTILE"

film d'horreur

Cineparc 651-1310 CHATEAUGUAY 861-0659 DRIVE-IN PROGRAMME DOUBLE EXCEPTIONNEL UN SUSPENS DE GRANDE CLASSE... A MINUT, AU COURS DU RÉVÉLATION DU NOUVEAU AN, LE "POSSÉDÉ" REPRÉSENTE UNE GÉNÉRIQUE LÈVE DE FOND ET SE RETOURNE COMPLÈTEMENT. Alors commence pour les spectateurs une extraordinaire aventure. GENE HACKMAN ERNEST BORGNINE CAROL LYNCH 2e FILM PETER FONDA Pour la vitesse SUSAN GEORGE Pour l'amour PLUS VITE QUE "POINT LIMITE ZÉRO" LARRY LE DINGUE MARRY LA GARCE 3e FILM VEN. SAM. DIM. "LE MASSACRE DES BURGONDES"	Cineparc 467-3209 MONT-ST-HILAIRE 467-3209 A 15 MILES DU PORT-HYPLAINTANT A LA DEMANDE GÉNÉRALE DANS VOTRE RÉGION 2e FILM Cine-Parc Saint-Hilaire "GUN LA GACHETTE" avec Jim Brown 3e FILM Ven. sam. dim. "LE MASSACRE DES BURGONDES"	Cineparc 455-5154 VAUDREUIL 861-0659 2e FILM Cine-parc Vaudreuil "TERREUR AVEUGLE" 3e FILM "LA POURSUITE DES TUNIKUES BLEUES"	Cineparc 659-3445 ST-MATHIEU 861-0659 Route 9-15 Vers Frelbourg Sortie 24 1er FILM "LES ANGES GARDIENS" James Caan Alan Arkin 2e FILM "L'INSPECTEUR Harry" Clint Eastwood 3e FILM "DRACULA prisonnier de FRANKENSTEIN"
--	--	---	---

Une nouvelle Loto-Perfecta et de plus gros prix à l'Inter et à la Super

par Conrad BERNIER

Le président-directeur général de la Société d'exploitation des loteries et courses du Québec, M. Maurice Cusseau, a annoncé hier que le lancement du nouveau jeu amélioré de la Loto-Perfecta, appelé 6/36, se ferait le 17 octobre prochain.

M. Cusseau a confirmé par ailleurs qu'à partir du 7 novembre, le gagnant du gros lot de l'Inter-Loto encaissera \$250,000, et qu'à partir du 31 décembre le premier numéro gagnant de la Super-Loto rapportera la somme de \$500,000.

La Loto-Perfecta 6/36 permettra aux participants de choisir 6 numéros, entre 1 et 36 inclusivement, et de mériter un prix si 4, 5 ou 6 des numéros choisis correspondent aux numéros gagnants déterminés par le tirage. Celui-ci se fera au moyen d'une course de chevaux choisis au hasard parmi treize éligibles et d'un boulier dont l'action combinée avec celle de la course permettra de déterminer les numéros gagnants. Cette nouvelle Loto-Perfecta comprendra quatre catégories de gagnants.

Pour l'Inter-Loto, le prix

du billet restera le même, soit \$2., mais celui de la Super-Loto sera porté à \$5. Le premier numéro de l'Inter-Loto gagnera (à partir du 7 novembre) \$250,000; le 2e, \$100,000; le 3e, \$50,000; les 4e et 5e, \$25,000; les 6e, 7e et 8e, \$5,000. Les 5 derniers chiffres des 8 gros lots vaudront \$1,000 et les 3 derniers rapporteront \$50. La possibilité de gagner un lot sera de 8 sur 1,000.

Le premier numéro complet de la Super-Loto vaudra \$500,000 à partir du 31 décembre; le 2e, \$200,000; le 3e, \$100,000; les 4e, 5e, 6e,

7e, 8e, 9e, 10e et 11e gagneront \$10,000. Les billets dont les 4 derniers chiffres correspondront dans l'ordre aux 4 chiffres du 12e numéro choisi rapporteront \$1,000. Les billets dont les 2 derniers chiffres correspondront dans l'ordre aux 2 chiffres du 13e numéro choisi vaudront à leurs détenteurs \$50. La possibilité de gagner sera d'une sur 100.

M. Cusseau, qui parlait à l'occasion de l'ouverture officielle du nouveau siège social de Loto-Québec, au 2000 rue Berri, à Montréal, en présence du ministre des Finances Raymond Garneau, a révélé enfin que Loto-Québec, après cinq ans et demi, avait atteint un chiffre de ventes de \$533,765,857, que 1,141,470 gagnants avaient partagé une somme de \$199,940,429, et que le total versé au fonds consolidé du Québec représentait \$210,820,000.

Pétition en faveur de "Dédé"

par Pierre VENNAT

Une pétition circule présentement chez les membres du local 144 des plombiers, visant à réclamer la nomination d'André "Dédé" Desjardins, l'ancien roitelet de la construction, comme agent d'affaires du syndicat.

Officiellement, Desjardins peut toujours être nommé à cette fonction puisque son pardon ne lui a toujours pas été retiré. Cependant on sait que ledit "pardon", qui efface son casier judiciaire, est sur le point de lui être enlevé, à la demande même du gouvernement québécois. Et que, dans un tel cas, en vertu de la loi 30, Desjardins ne pourrait plus occuper de fonction syndicale.

Situation qui l'inquiète fort puisqu'il s'est adressé à la Cour fédérale pour faire déclarer nulle la révocation plus que possible de ce "pardon" obtenu en mai 1973.

Toujours populaire

De toute façon, Desjardins n'a pas perdu sa popularité au sein de certains éléments de son ex-"local" et ce sont ces "amis" qui font circuler la pétition chez les plombiers.

Comme ces "amis" contrôlent toujours le bureau de placement syndical, malgré la tutelle gouvernementale, certains plombiers se sont plaints à LA PRESSE qu'ils n'avaient pas d'autre choix que de signer.

La pétition, de toute façon, doit être présentée lors de la prochaine assemblée du local, lundi prochain, à la salle de réunion ordinaire du syndicat, rue Hutchison, à Montréal.

Réunion à huis clos, bien entendu, comme toutes les réunions de ce local qui a même interprété sa constitution de façon à exclure de ses réunions les propres tuteurs que Québec a nommés pour les gérer.

De toute façon, à en juger par les procédures contre Desjardins ce temps-ci, il est plus que probable que la pétition ne serve à rien d'autre qu'à fournir aux yeux de l'opinion publique une preuve, d'authenticité d'ailleurs douteuse, de la popularité de Desjardins chez les plombiers.

POURQUOI VOUS CASSER LA TÊTE?

LES PETITES ANNONCES 285-7111

la presse

18 ans Adultes

HOW TO SATISFY A WOMAN

"THE RAVAGER" cæc

HOW TO... 11:30-2:05-6:35-7:10-9:45
"RAVAGER" 12:15-12:45-3:20-5:50-8:25
Dimanche de 1:00

EROS 288-5511
59 St-Catherine E. St-Laurent

2FOIS PLUS IRRESISTIBLES PLUS AMOUREUSES! 18 ANS Adultes

les JEUNES SEDUCTRICES

MARGRIT SIGEL-INGRID STEEGER-CHRISTA FREE-RENA BERGEN

MIDI-MINUIT 4462 St-Denis 842-8264

ELECTRA Ste CATH & AMHERST 522-9177

COULEUR 12.15-3.00-5.45-8.35 AUX 2 CINEMAS

PRÊT À JOUER? 18 ANS Adultes

CHASSE À L'AMOUR TRAVERS 7 L'

PLAISIR À TROIS

Des 1.00 aux 2.00

OMEGA 1210 St-Catherine 522-1111

RIVOLI 1210 St-Catherine 522-1111

BRUCE LEE DANS LA FUREUR de VAINCRE le DESPOTE CRUEL

COULEUR 12.30-4.05-7.40

NATIONAL 1210 St-Catherine 522-1111

SOCIÉTÉ NOUVELLE DE CINÉMATOGRAPHIE INC

LE DÉMON EST AU RENDEZ-VOUS! 18 ANS Adultes

LE DÉMON aux TRIPES

VERSION DE "BEYOND THE DOOR"

l'esprit démoniaque s'amplifie, et grandit... et grandit... et grandit... et grand

2^e MOIS Un 2^e Grand Film complète ce programme

PLAZA 6505, St-Hubert 274-6155

MAISONNEUVE 3001 est, Sherbrooke 525-2174

CANADIEN 1204 e, Ste-Catherine 525-8600

JEAN-TALON 4255, Jean-Talon 725-7000

LA FIDÉLITÉ CONJUGALE QU'EN PENSEZ-VOUS?... "BAH"! 18 ANS Adultes

le Mâle du Siècle

LE NOUVEAU FILM DE CLAUDE BERRI

FLEUR DE LYS 858 est, Ste-Catherine 288-3303

4^e SEM.

1.30 3.30 5.30 7.30 9.30

LA DERNIÈRE MAISON SUR LA GAUCHE

8^e MOIS DE SUCCÈS 18 ANS Adultes

1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20

FESTIVAL 1204 e, Ste-Catherine 525-8600

TOUS LES CHEMINS MENENT AU... 18 ANS Adultes

JEAN LÉVESQUE, HENRI TISOT, DENISE FILIATRAULT, ANNA OUEL, MICHEL GALABRU, CLAUDE MICHAUD, dans un film de Jacques LEM

CHÂTEAU "JEUNES FILLES IMPUDIQUES" EN COULEURS

PIGALLE "ADOLESCENCE PERVERTE" EN COULEURS

Laval et Greenfield "LES ANGES PERVERS" EN COULEURS

VERSAILLES "Donnez-nous notre amour quotidien" EN COULEURS

2^e SEMAINE! CINÉMAS Laval 5 CENTRE Laval 688-7776

Représentations complètes: CHÂTEAU: à 12.40, 3.40, 6.45, 9.50. PIGALLE: à 1.05, 4.25, 7.40. Laval: Soir 6.00, Sam. et dim. des 1.10. VERSAILLES (Salon Bleu): Soir des 6h36, sam. et dim. des 1.45.

CHATEAU 1 St-Denis & Belanger 271-1103

GREENFIELD Pk. Pl. Greenfield Park 671 6129

ÉGALEMENT AUX "GALERIES DE GRANDY"

PROFITEZ DE CETTE OFFRE EXCEPTIONNELLE

TOUS LES télécouleur

TELECOULEURS ENTIEREMENT TRANSISTORISES EN SOLDE CE SOIR ET SAMEDI SEULEMENT

HÂTEZ-VOUS DE PROFITER DE CETTE OFFRE EXCLUSIVE OFFERTE DURANT UNE PERIODE LIMITEE - NOUS NE POUVONS GARANTIR CES PRIX QUE JUSQU'À ÉPUISEMENT DE NOTRE STOCK CETTE OFFRE SE TERMINE SAMEDI À 17 HEURES PRÉCISES

MAINTENANT EN VENTE

2^e S POUR 2 JOURS SEULEMENT

SPECTRUM TRANSISTORISÉ Article-vedette #4

TÉLÉCOULEUR 20"

* SEUL L'ENFANT TERRIBLE PEUT VOUS OFFRIRE UN TÉLÉCOULEUR 20" ENTIEREMENT TRANSISTORISÉ POUR MOINS DE \$400

ÉPARGNEZ \$70

ENTIEREMENT TRANSISTORISÉ

DEUX PRISES POUR CASQUE D'ÉCOUTE DEUX PERSONNES PEUVENT ÉCOUTER SIMULTANÉMENT LES PROGRAMMES, SANS DÉRANGER AUTRUI

CE SOIR ET DEMAIN EN SOLDE

399⁹⁹

NOTRE PRIX MARQUÉ \$469.99

ÉPARGNEZ 15% DE PLUS SUR APPAREIL TÉLÉCOULEUR

MODÈLES DES ANNÉES PRÉCÉDENTES FINS DE SÉRIE ET SOLDE DE STOCK

TOUS LES MODÈLES COMPORTENT UNE GARANTIE DE SERVICE À DOMICILE D'UNE DURÉE D'UN AN ET SONT COUVERTS PAR LA GARANTIE DU MANUFACTURIER.

ÉPARGNEZ EXTRAORDINAIRES SUR UN TÉLÉCOULEUR COMPORTANT LES CARACTÉRISTIQUES SUIVANTES:

- BOUTONS DE COMMANDE ET HAUT-PARLEURS MONTÉS À L'AVANT
- RÉGLAGE AUTOMATIQUE (AFT)
- RÉGULATEUR AUTOMATIQUE DE TENSION QUI ASSURE LA REPRODUCTION FIDÈLE DES TEINTES NATURELLES
- COMMANDE AUTOMATIQUE DE GAIN CHROMATIQUE
- ANTENNE BIPOLAIRE POUR RÉCEPTION DES CANAUX (UHF ET VHF)
- POIGNÉE POUR FACILITER LE TRANSPORT
- ÉBÉNISTERIE À L'ÉLÉGANT FINI NOYER

VOICI UNE OCCASION EXCEPTIONNELLE D'ACHETER UN TÉLÉVISEUR DE MARQUE À UN PRIX INCROYABLEMENT BAS

L'enfant Terrible Bad Boy

GARANTIE DU MEILLEUR PRIX PENDANT 90 JOURS

master charge CHARGE

PERSONNE NE BAT L'ENFANT TERRIBLE

AUCUN DÉPÔT

1875 Panama à Brossard 465-1410

6875 est, Jean-Talon à St-Léonard 254-9986

3400 Côte Vertu à St-Laurent 334-9304

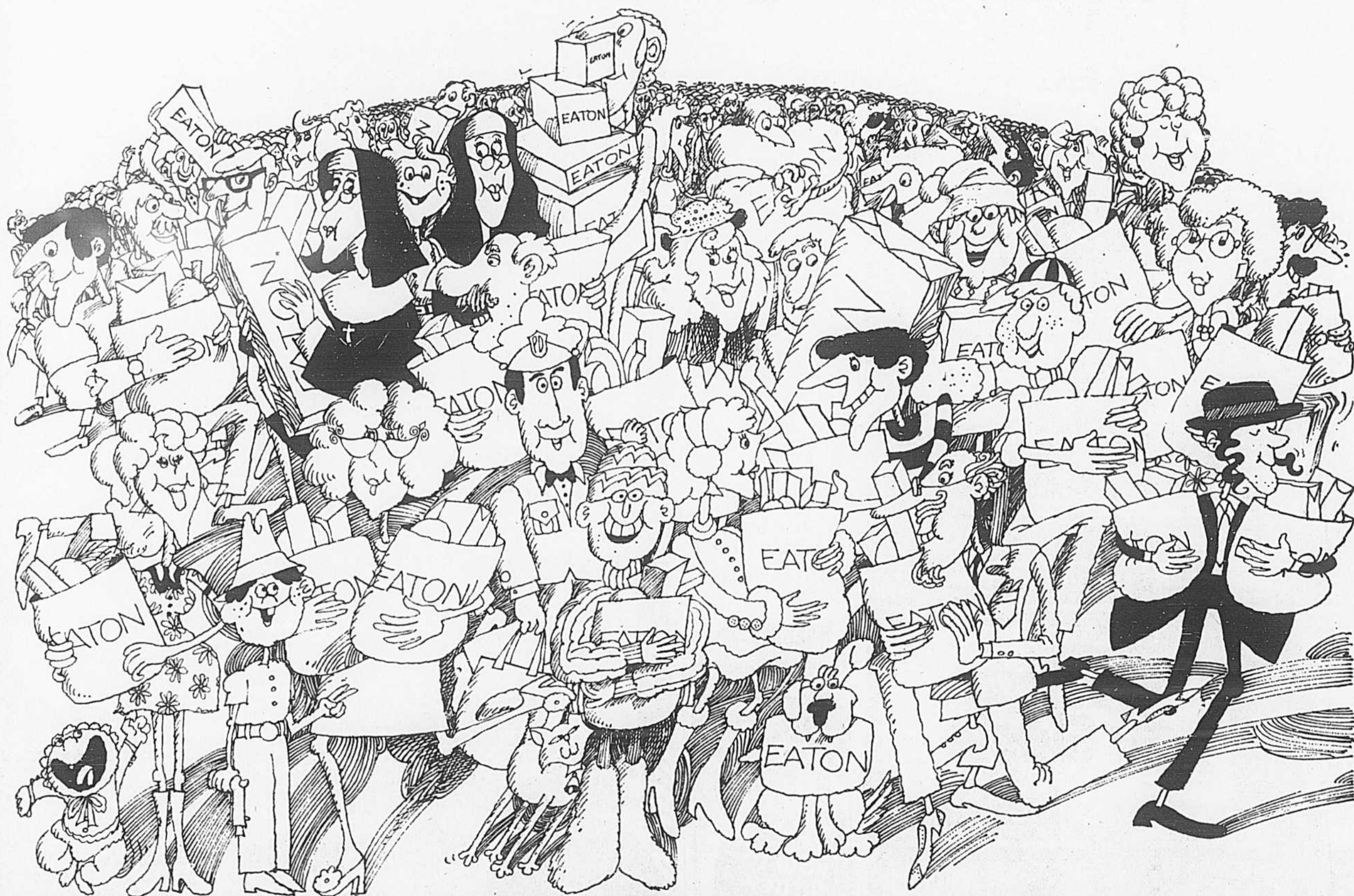
HEURES D'OUVERTURE LUNDI à MERCREDI 9 H à 6 H JEUDI-VENDREDI 9 H à 9 H SAMEDI 9 H à 5 H

Tout le monde profite de la vente Trans Canada Eaton

Notre grand pouvoir d'achat permet d'accroître le vôtre et de vous faire profiter de centaines et de centaines d'articles à rabais pour l'automne et l'hiver.

La vente Transcanada débute lundi 22 septembre pour se poursuivre jusqu'au samedi 27 septembre.

Ne manquez pas notre cahier de 20 pages dans La Presse de demain, samedi. Venez tôt vous procurer les articles de la vente Transcanada chez Eaton Centreville, Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval. Également à ou par Sherbrooke, Ottawa et le tout nouveau magasin Eaton, Place Ste-Foy.



MONTREAL.
677, rue Ste-Catherine ouest.

POINTE-CLAIRE
Centre commercial
Fairview

ANJOU
Les Galeries
d'Anjou

MAIL CAVENDISH
Boul. Cavendish,
quartier Côte St-Luc.

CARREFOUR LAVAL
Sortie 7 de l'autoroute, Laval.

MAGASIN-ENTREPÔT
4505 Hickmore

LANGELIER
(Centre d'aubaines)
Centre commercial
Langelier

LASALLE
(Centre d'aubaines)
Centre commercial
Pont-Mercier

HEURES D'OUVERTURE EATON
Lundi, mardi, mercredi de 9 h 30 à 18 h 00
Jeudi, vendredi de 9 h 30 à 21 h 00
Samedi de 9 h 00 à 17 h 00

LA CARTE COMPTABLE—EATON:
Une façon moderne de magasiner.
Le standard téléphonique
ouvre à 8h30. 842-9211

EATON